

Les lenteurs d'Ottawa priveront le COJO d'un million par jour

par Guy PINARD

La lenteur du gouvernement fédéral à présenter le projet de loi relatif au programme de financement des Jeux de 1976 et la paralysie du Comité organisateur des Jeux olympiques qui en découle fatalement risquent fort d'avoir des conséquences graves pour l'avenir financier du COJO, en lui faisant perdre des revenus irrécupérables.

Un informateur bien placé pour le savoir évalue à \$100,000 par jour les pertes actuelles du COJO, précisant

qu'à longue échéance, ces pertes équivaldront à \$1 million par jour!

Il explique cette projection par un jeu de courbes. "En fonction de l'échéancier dressé pour la préparation des Jeux de 1976, on peut établir deux courbes: l'une représente les dépenses et l'autre les revenus.

"La courbe des dépenses n'est modifiée que légèrement par le retard du gouvernement à déposer, puis à approuver le projet de loi, si bien que cette courbe est ascendante, même si les dépenses à certains chapitres (par

exemple, l'emploi du personnel) sont moindres qu'elles ne devraient.

"Si vous tracez le graphique sur un bout de papier, vous noterez qu'évidemment, plus on avance dans le temps, plus les deux courbes s'éloignent l'une de l'autre. Chaque jour qui passe devient par conséquent un multiplicateur qui fait grossir les pertes financières résultant du "manque à gagner", a-t-il dit, en expliquant que si le projet de loi avait été présenté dès le début de 1973, on aurait pu vendre une série de timbres de

plus, organiser une loterie de plus, et profiter d'un plus grand nombre de jours pour la vente des pièces de monnaie.

Mais, demanderez-vous, sur quoi peut-on se baser pour avancer des chiffres aussi précis que \$100,000 et \$1 million?

"Le chiffre de \$100,000 repose sur le fait que le COJO doit fonctionner, avec ou sans revenus. Il faut payer des salaires, défrayer le coût des services comme le téléphone, l'électricité. Les dépenses qui vont en aug-

mentant, et les revenus qui n'entrent pas dans les coffres (timbres, monnaie, loterie) du COJO équivalent au bas mot à \$100,000 par jour actuellement."

Notre informateur estime que ces chiffres résistent à toute analyse, même si la somme de \$3 millions par mois (30 fois \$100,000) peut paraître assez élevée.

D'ailleurs, il est assez curieux de noter que Charles de Cokerbaumont, président de la Fédération internationale de canoë, lors de son passage à

Montréal, a lui aussi évoqué les pertes irrécupérables encourues par le COJO devant le retard à mettre la machine en marche.

Même le ministre des Postes, André Ouellet, soulignait mardi soir, devant le club Richelieu de LaSalle: "L'Allemagne a commencé son programme philatélique en 1968 (cinq ans avant les Jeux de 72). Il est grand temps de nous mettre à la tâche. C'est pourquoi, au ministère des Postes, nous

Voir LENTEURS, page A 6

AUJOURD'HUI



L'œil de Foglia sur Henri Richard

Jouera, jouera pas... Henri Richard n'a pas encore pris de décision définitive. Il dit qu'il continuera peut-être. Henri se baigne, se prélassant sur les plages de la Floride. Pendant ce temps, Lise, sa femme, fait des confidences à notre reporter Pierre Foglia.

— page B 3

La pénurie de produits pétroliers découle d'une consommation créée artificiellement

— page C 1

sport hebdo

- Wilbur Wood, un ours mal léché qui se demande ce qui lui arrive
- Clyde Mashore, un des enfants pauvres du baseball
- Le vol à voile, un sport sensuel

— Cahier B



Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 3 sous la lettre A, 9 sous la lettre B, 7 sous la lettre C et 8 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui leur rapporte \$1,899.80 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 3-9-7-8 mais dans un ordre différent, gagnent le désordre, ce qui leur mérite \$82.60 pour chaque mise de \$1.

\$284,557.60 ont été partagés entre 83 prix dans l'ordre et 1,536 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 11 à A 15
Bandes dessinées : C 8
Cinéma : A 15
Décès, naissances, etc : D 13
"Dites-moi, docteur" : C 7
Économie : C 1 à C 3
Éditorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : D 7
Horoscope : C 7
Informations étrangères : D 1
Loisirs et récréation : C 8
"Mot-mystère" : C 10
Mots croisés : D 2
Petites annonces : C 9 à C 11, D 2 à D 12
Radio et télévision : A 10
Sports : B 1 à B 8
Vivre aujourd'hui : C 6, C 7
Vizzini : C 11

Un "placement syndical"

La FCAI achète pour \$150,000 une terre payée le jour même \$30,000

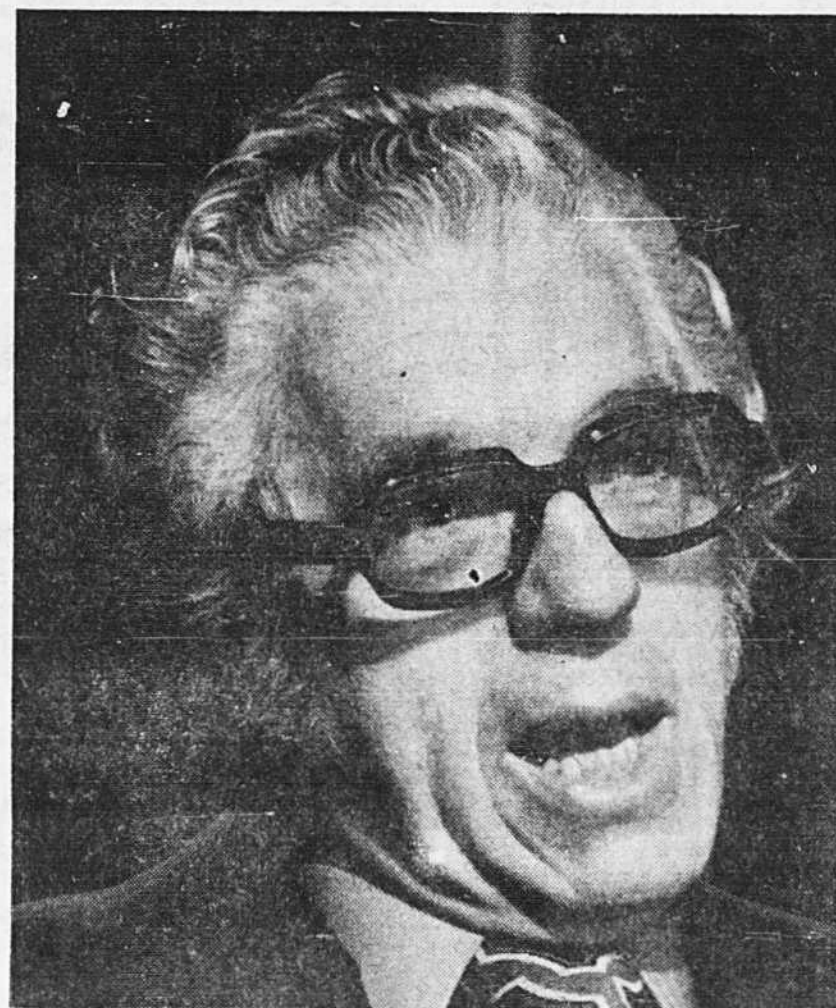


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Des ouvriers membres d'associations affiliées à la Fédération canadienne des associations indépendantes (FCAI) ont acheté \$18,200 d'actions (chiffres de la FCAI) dans des terrains de St-Louis-de-Richelieu avant de se rendre compte qu'ils s'étaient fait avoir. Les dirigeants de la FCAI avaient fait valoir que ces terrains représentaient une somme de \$200,000 alors que la valeur approximative est d'environ \$20,000. Chaque action vendue sans permis par la FCAI et achetée au prix de \$20 par un ouvrier grâce à ses économies représente une valeur d'environ \$2, soit une perte sèche de \$18 par unité. Ce dessin publié ici d'un spécimen de certificat a été réalisé par M. Norman Malone, président démissionnaire de la FCAI, qui occupait à ce moment un poste de permanent à la Fédération. Quant à M. Lucien Tremblay (ci-dessus), président de la Fédération, il a fait valoir à LA PRESSE que cette transaction est "tout à fait légale".

par Claude SAINT-LAURENT

Au cours d'une transaction entre amis, le 10 juin 1971, M. Lucien Tremblay, président de la Fédération canadienne des associations indépendantes (FCAI), qui regroupe une centaine de petits syndicats, a acheté une terre au coût de \$150,000 de l'International Development Corporation que cette société avait acquise le jour même pour la somme de \$30,000.

Le principal mandataire de l'International Development Corporation était M. Roger Martin, un ami intime de M. Lucien Tremblay, et les deux intéressés ont signé le contrat à Grand Cayman, dans les Antilles.

D'autres aspects de cette transaction portant sur la vente d'actions garanties par le soi-disant terrain de \$150,000 ont déjà été mis en lumière par la Commission des valeurs mobilières. Par ailleurs, quatre membres de l'exécutif de la

FCAI ont démissionné il y a douze jours et le syndicat des machinistes de Longueuil (Héroux) a décidé de se désaffilier de la FCAI.

Un cercle d'amis

La terre est située à Saint-Louis-de-Richelieu, dans la région de Saint-Hyacinthe, appartenait, jusqu'au 9 mars 1971 à M. Roger Martin. A cette date, M. Martin l'a vendue à M. Jean-Maurice Saindon pour la somme de \$20,000. M. Saindon et son frère, le notaire George Saindon, connaissent très bien M. Lucien Tremblay et Roger Martin. Trois mois après avoir vendu sa terre à M. Saindon, M. Martin la rachète au nom de l'International Development Corporation au coût de \$30,000 et la revend le même jour au prix de \$150,000 à Lucien Tremblay qui en fait l'acquisition au nom de la FCAI.

A la FCAI on appelle ça un "placement syndical".

Donc si c'est un "placement syndical", on décide de faire participer les syndicats qui sont invités à acheter des actions à \$20 l'unité. Chaque action est garantie par 1/10,000ème du terrain.

Pour fins de "placement syndical", ledit terrain est donc maintenant évalué à \$200,000 et le président de la FCAI indique sur le coupon qui tient lieu d'action que 26 p. cent de la somme totale, soit \$52,000, deviendront un fonds de roulement de la Fédération.

Au cas où certains syndiqués souhaiteraient investir plus d'argent, on émet également des titres de propriété en tranches de \$1,000.

Le 23 avril 1972, M. Norman Malone, qui est alors permanent de la FCAI, termine le dessin du plan du terrain et part en campagne de vente. Plan sous le bras, il explique aux membres qu'il y aura sur la terre de Saint-Louis-de-Richelieu

un grand parc industriel et qu'en fin de compte il vaut mieux acheter une action dans une terre que de voir hausser les cotisations syndicales. Le "placement syndical" devient donc une cotisation volontaire.

Tout est légal

La vente des certificats s'est donc déroulée jusqu'à ce que le député créditiste de Lotbinière, M. Jean-Louis Bédard, se mette à poser des questions embarrassantes. Une enquête commandée par

le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, permettait de conclure le 8 mai qu'en plus d'avoir fait le commerce de valeurs mobilières sans permis, la FCAI a trompé ses membres en leur présentant comme garantie un terrain qu'elle disait valoir \$200,000 et dont la valeur marchande serait d'environ \$15,000.

Interrogé relativement à cette

transaction, M. Tremblay a fait valoir à LA PRESSE qu'elle était tout à fait légale. Quant aux actions et aux titres, il dit ignorer ce qu'il en adviendra. M. Tremblay a affirmé que les membres des Différents syndicats affiliés ont acheté pour \$18,200 d'actions. Seront-ils remboursés ? Sait pas. La terre de Saint-Louis-de-Richelieu a été achetée sur une base de 10 ans.

M. Roger Martin, de son côté, a admis qu'il était le seul créancier dans cette affaire. Qu'est-il advenu de l'International Development Corporation ? Sait pas.

M. Martin a aussi vendu à M. Tremblay l'édifice qui loge présentement la FCAI au 4815, boulevard Gouin.

M. Martin a également vendu à la FCAI un immeuble de 25 logements au coût de \$190,000, au

Voir FCAI, page A 6

Bilinguisme dans la fonction publique: proposition-surprise de Stanfield

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. Robert Stanfield a pris les Communes par surprise, hier, et a proposé que le texte de la résolution Trudeau sur l'application du bilinguisme dans la fonction publique fédérale soit incorporé à la Loi sur les langues officielles et à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique fédérale.

Ce faisant, le chef conservateur a placé momentanément les libéraux dans l'embarras. Ces derniers devaient dire aujourd'hui s'ils sont disposés à donner suite à la proposition Stanfield.

Ainsi donc ce débat qui, dans l'es-

prit de certains libéraux devait ennuier les conservateurs incapables d'en arriver à une parfaite unanimité sur le bilinguisme, crée plutôt quelques soucis aux ministériels. Les neuf principes devant régir l'application du bilinguisme dans la fonction publique fédérale ont déjà suscité un débat important au sein du caucus libéral. Des députés libéraux québécois ont déjà réussi à faire modifier les principes directeurs que le créditiste René Matte, de Champlain, a par ailleurs qualifiés "d'insignifiants et stupides."

Les créditistes se proposent d'amender de façon radicale la résolution Trudeau pour demander la création

d'une fonction publique parallèle anglo-française.

Jusqu'ici, seul le Crédit social n'est pas d'accord avec la résolution Trudeau. M. David Lewis et M. Stanfield ont signifié leur appui.

"Patience n'est pas bonnasserie"

S'excusant "de briser cette belle unanimité", M. Matte a souligné "qu'il fallait voir les choses en face, telles qu'elles sont, et qu'il était inutile de se cacher, ou de se leurrer, derrière de beaux discours, derrière des principes qui ressemblent à des solutions mais qui n'en sont pas."

"Il ne faut pas prendre la patience

Voir BILINGUISME, page A 6

La Grèce devient une république

ATHENES (AFP) — Le premier ministre grec, M. Georges Papadopoulos, a annoncé aujourd'hui que la Grèce cesse d'être une monarchie et devient une république avec un président. C'est M. Papadopoulos qui devient chef de l'Etat.

Cette transformation du régime intervient neuf jours après l'annonce par le "régime des colonels" d'un complot en vue de renverser le gouvernement et de faire revenir sur le trône le roi Constantin.

Le roi, dont l'avènement du régi-

me républicain provoque la déchéance automatique, vit en exil à Rome depuis 1967, date à laquelle avait échoué son "contre-coup d'Etat".

D'ici à la fin de 1974, des élections en vue de la désignation d'un parlement interviendront. Et dans un délai d'un mois, un projet de constitution sera soumis au peuple grec qui sera appelé à se prononcer en deca de deux mois sur référendum. Les fonctions du président de la république seront provisoirement assurées par M. Papadopoulos.

mini-presse

le monde

La Commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du **Watergate** ne parvient pas à déterminer si les assistants de Nixon ont tenté d'utiliser la CIA pour faire arrêter l'enquête du FBI à cause des contradictions qui persistent entre John Erlichman et Robert Haldeman d'une part, et d'anciens dirigeants de la CIA d'autre part.

Bien que tous les résultats des élections municipales de l'Irlande du Nord ne soient pas encore connus, on peut déjà conclure que le parti **Unioniste** de Brian Faulkner (protestant) et le parti **travailliste** social-démocrate (catholique) sont les deux principales formations po-

litiques, ce qui porte les observateurs à croire qu'un dialogue est possible entre la majorité protestante et la minorité catholique.

En Irlande du Sud, un protestant, M. **Ersine Childers** a été élu président de la république.

Le Sénat américain a décidé hier de couper tous les fonds nécessaires à la poursuite des bombardements au Cambodge et au Laos.

Le Brésil et la Norvège semblent être les deux principaux candidats au remplacement des Canadiens au sein de la Commission internationale de contrôle et de supervision au Vietnam.

le Canada

Seul le **Crédit social** semble en désaccord avec la politique de bilinguisme dans la fonction publique proposée par le gouvernement Trudeau, à la Chambre des communes. Les chefs des partis conservateur et **NPD** ont signifié leur appui. M. Stanfield a même embrassé le gouvernement en demandant que la résolution soit incorporée à la loi des langues officielles. Les créditistes pour leur part trouvent que la politique proposée n'in-

staure pas un véritable bilinguisme.

Des grèves tournantes seront probablement déclenchées par les 6,900 mécaniciens d'**Air Canada** qui ont rejeté les dernières offres de l'employeur.

Le gouvernement fédéral vient de créer un conseil consultatif de la condition de la femme, dont le rôle sera de saisir le gouvernement et le grand public de questions qui préoccupent les femmes.

le Québec

Le gouvernement du Québec prévoit une nouvelle hausse de 10 pour cent des produits pétroliers à brève échéance dans la province. D'autre part, le député unioniste **Clément Vincent** a prié le gouvernement d'intervenir auprès d'Ottawa avant le 15 juin en vue d'obtenir une limitation des exportations vers les États-Unis.

M. **Lucien Saulnier**, récemment nommé administrateur de la Commission de l'industrie de la construction a obtenu des pouvoirs d'enquête illimités pour procéder à

une étude de l'administration de cet organisme.

Le ministre des institutions financières, M. **William Tetley**, songe à exiger de toutes les entreprises qui font affaires au Québec qu'elles détiennent un permis provincial.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. **Guy Saint-Pierre**, ne croit pas que les dangers de pollution doivent empêcher la construction d'un port pétrolier dans le bas Saint-Laurent.

méto

La lenteur du gouvernement fédéral à présenter le projet de loi relatif au programme de financement des Jeux de 1976 et la paralysie du COJO qui en découle risquent de faire perdre des revenus irrécupérables et d'avoir des conséquences graves.

L'archevêque de Montréal, Mgr **Paul Grégoire**, a demandé aux catholiques de voter pour des candidats qui veulent promouvoir l'école catholique et les structures confes-

sionnelles, lors des élections du 18 juin.

M. **Fernand Daoust**, secrétaire général de la FTQ, a été choisi pour être candidat du Mouvement de démocratisation scolaire et s'est engagé à faire disparaître les inégalités scolaires entre quartiers riches et pauvres.

La ville de Laval, en dépit des affirmations du maire Têreault, demeure l'une des municipalités de la région métropolitaine où les impôts sont les plus élevés.

LA MÉTEO

L'ensemencement des nuages?

Une masse d'air plus frais précédée d'averses et d'orages, recouvre graduellement le Québec et a déjà atteint la vallée du Saint-Laurent, ce matin, dans son déplacement vers l'est.

Il n'y aura cependant pas d'amélioration sensible dans les conditions avant samedi, puisqu'une autre perturbation mineure est susceptible de se développer aujourd'hui sur nos régions.

Bonne pêche !

à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 65 • Minimum 45
Périodes nuageuses avec probabilité d'averses

DEMAIN

Ensoleillé

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	40	60	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Outaouais	45	65	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Laurentides	40	60	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	45	65	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Québec	45	65	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Rimouski	45	60	Périodes nuageuses	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	45	60	Périodes nuageuses	Ciel variable
Baie-Comeau	45	60	Périodes nuageuses	Ciel variable
Sept-Îles	45	60	Périodes nuageuses	Ciel variable
Gaspé	45	60	Périodes nuageuses	Ciel variable

au Canada

	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé		Vancouver	43	60
Alberta	Averses		Edmonton	45	55
Saskatchewan	Nuageux		Régina	50	65
Manitoba	Ensoleillé		Winnipeg	50	75
Ontario	Dégagement		Toronto	45	65
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé		Fredericton	43	70
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé		Halifax	45	67
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé		Charlottetown	44	65
Terre-Neuve	Nuageux		Saint-Jean	48	60

si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	49	79	Chicago	49	79
Washington	57	77	San Francisco	53	71
Boston	59	79	Los Angeles	60	66

Vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Paris	—	61	Moscou	—	52
Londres	—	50	Stockholm	—	57
Rome	—	64	Tokyo	68	—
Berlin	—	61	Athènes	—	66
Amsterdam	—	55	Casablanca	—	66
Bruxelles	—	61	Genève	—	61
Madrid	—	66	Le Caire	—	—

Vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	77	90	Bermudes	70	80
Mexico	57	75	La Barbade	75	85
			Nassau	80	90
			Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

En dépit des risques, Saint-Pierre mousse le projet du port pétrolier

par Gilles LESAGE

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un port pétrolier dans le Saint-Laurent, c'est la voie du progrès. Il y a un prix à payer, bien sûr, quand on travaille avec des matières polluantes, "mais la solution n'est pas de condamner le progrès, c'est de le domestiquer".

C'est en substance la réponse servie hier par le ministre de l'Industrie et du Commerce aux personnes et organismes qui, un peu partout et à cause des grands risques écologiques, s'opposent à ce qu'on établisse au Québec un port en eau profonde pour s'approvisionner en pétrole.

La question soulève de vives inquiétudes, même à Ottawa — voir LA PRESSE de samedi dernier — et l'écrivain Jacques Godbout, estivant de l'Île Verte, a pris la tête d'une campagne pour empêcher que, tout en acheminant le pétrole vers les USA, on risque la vie entière du fleuve.

Le ministre Guy Saint-Pierre, responsable principal de ce projet rendu "milliardaire" à Québec, ne partage pas ces craintes, ou du moins, il ne les retient pas en bout de ligne.

"Je serais le premier surpris de voir la majorité des Québécois refuser dans une région défavorisée une hausse du niveau de vie de 50 p. cent", a-t-il dit hier devant les ingénieurs-conseils réunis en congrès à Québec.

Ce port serait normalement situé à l'Île Verte, sur le Saint-Laurent, et se doublerait d'un pipeline amenant le pétrole à Montréal.

Au départ, on n'envisage de répondre qu'aux seuls besoins du Québec. Mais il y a un autre facteur important: la possibilité de desservir en pétrole raffiné le marché de l'Est amé-

ricain et de monter au Québec un véritable centre mondial de fabrication de produits de plastique dérivés du pétrole.

En plus du pipe-line et du port pour super-pétroliers, le ministre entretient donc l'établissement d'une ou deux raffineries supplémentaires, ce qui signifierait quelques milliers d'emplois et une hausse générale du niveau de vie dans la région.

Trois projets sérieux sont à l'étude, et la réalisation d'un seul d'entre eux porterait autour du milliard de dollars l'ensemble du projet. Au ministère, on parle même de "surenchère" à cet égard de la part des investisseurs.

Industrie nécessaire

Le développement de l'industrie pétrochimique au Québec, note M. Saint-Pierre, "s'impose rapidement pour nous comme une partie de notre choix économique". Mais le prix à payer ?

Bien des villes américaines, estime le ministre, sont parfaitement justifiées de rejeter l'établissement de nouvelles raffineries ou de ports pétroliers. Mais la question ne se pose pas au Québec, de la même façon. Il s'agit plutôt de voir à assurer le maximum de retombées économiques locales, internes.

"Nous ne voulons pas d'un tuyau qui traverse nos terres pour desservir un pays voisin. En revanche, dit le ministre, si nous tirons du pétrole un développement industriel important pendant les quinze prochaines années, cruciales pour nous, nous pouvons envisager le choix du développement pétrolier."

Des études en cours révéleront le prix à payer pour ce développement. Déjà, l'INRS a fait part de ses vues à cet égard.

Le prix, "c'est celui des mesures

qui s'imposent dans un cas semblable pour assurer le maximum de protection possible à l'environnement. C'est celui d'une recherche sérieuse et nouvelle qui nous aide à domestiquer le progrès. Si les retombées économiques du développement pétrolier assurent au Québec un épanouissement durable sur le plan économique, ce prix reste bien en-deçà des profits que nous pouvons en attendre", indique M. Saint-Pierre.

"L'ensemble de la population est loin d'être prête à ce retour aux sources qu'implique le refus du monde de

l'énergie, et un ralentissement de cet ordre est le commencement de la fin pour n'importe quelle civilisation moderne qui serait aussitôt balayée impitoyablement par le changement frénétique de notre monde."

La seule solution, conclut le ministre, c'est d'aller de l'avant dans les secteurs les plus vitaux (pétrochimie avec la baie James), "tout en gardant clairement à l'esprit la nécessité de tempérer le progrès industriel par une méticuleuse protection des ressources environnantes".

Patronage libéral: l'UN et le RC se dégonflent!

QUEBEC (PC) — Désarçonnés par le gouvernement, le Ralliement créditiste et l'Union nationale ont été incapables, hier, au cours d'une audience de la Commission des engagements financiers, de prouver "le cas patent de patronage" qu'ils ont soulevé la veille à grand renfort de publicité.

M. Oswald Parent, ministre de la Fonction publique, a démontré documents en main que la location d'un immeuble au Cap-de-la-Madeleine pour abriter la Sûreté du Québec est tout à fait régulière.

"Tout ce qui chicote l'opposition, dit-il, c'est que l'immeuble appartient à des proches du premier ministre Bourassa, propriétaires de la compagnie Les Immeubles Vendôme Inc."

Toutefois, le ministre a expliqué que la propriété des Simard, comprenant 25.000 pieds carrés de plancher, est la seule dans la région madelineoise pouvant répondre aux besoins de la SQ.

En fait, le gouvernement a signé un bail de dix ans au montant de \$934,000 avec les Immeubles Vendôme. Cependant, il a été nécessaire d'entreprendre des travaux de réaménagement au coût de \$110,000, dont \$60,000 sont payables par le gouvernement.

Mais on a relevé cette semaine que le contrat de \$110,000 pour le réaménagement a été octroyé à Cap Construction Ltée, dont les administrateurs sont dans l'ensemble les mêmes que ceux des Immeubles Vendôme.

De son côté, M. Parent affirme qu'il est normal que Les Immeubles Vendôme, qui ont la responsabilité des travaux de réaménagement, les fassent exécuter par une compagnie filiale. La contribution gouvernementale de \$60,000 est d'ailleurs conforme aux dispositions du bail qui lie le gouvernement au propriétaire de l'immeuble.

Par la même occasion, le ministre a annoncé un changement dans la politique de location d'ici une dizaine de jours. Le gouvernement louera les édifices avec option d'achat et il procédera par voie de soumissions publiques plutôt que par contrats négociés. La politique actuelle empêchait du reste le gouvernement d'acheter l'immeuble au Cap-de-la-Madeleine.

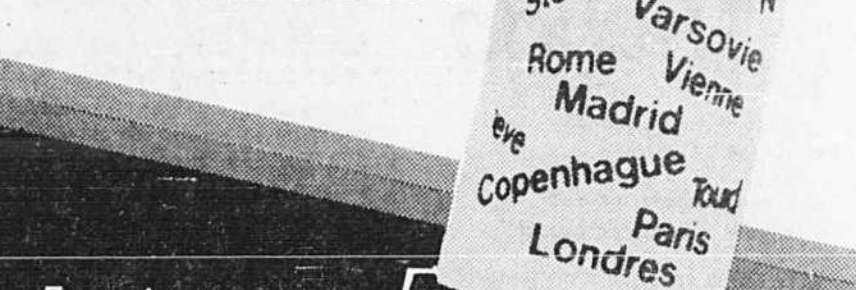
M. Philippe Demers, unioniste de Saint-Maurice, avait promis mercredi "un débat percutant" sur cette affaire. Or, le débat a été bref, faute de preuves, et M. Demers n'y a même pas assisté.

Vous allez en Europe ?

Suivez le GUIDE

AIR CANADA ✶

EUROPE AIRCANEUROPE



En vente partout

les éditions la presse dirigées par Alain Stanke

Racevez Les guides Air Canada, Europe, Aircaneurope en postant ce bon de commande à votre fournisseur habituel ou, si vous préférez, en le retournant à:
Les Éditions La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal 126

Envoyez m'expédier Les guides Air Canada, Europe, Aircaneurope

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Ci joint la somme de \$3 95 plus frais de poste 15¢

☐ par chèque ☐ par mandat postal

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LITEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911

du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 5 h. p. m.

le samedi: 8 h. a. m. à 5 h. p. m.

REDACTION

Le jour du lundi au vendredi

Pupitre 874-7061

Editorial 874-7030

Sports 874-7018

Spec. Télé-Presse 874-7029

Finance 874-7016

Arts et lettres 874-7014

Vivre aujourd'hui 874-7023

Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITÉ Petites annonces

Commandes 874-7111

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

le samedi: 9 h. a. m. à midi

Pour changer ou annuler 874-7205

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.

le samedi: 9 h. a. m. à 11 h. 30 a. m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300

National, Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306

Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892

Petites annonces 874-6900

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

Laval, la ville la plus durement taxée dans la région de Montréal

par Pierre VENNAT

Loin de constituer une "oasis fiscale", Laval demeure une des municipalités de la région métropolitaine, sinon la municipalité de la région métropolitaine où le contribuable paie le plus cher ses taxes municipales.

Pour deux raisons :

- l'évaluation des propriétés, par correction strictement, sans apport de nouvelles immobilisations ("augmentation procentuelle"), a augmenté de 30% par rapport à 1970;
- le taux de \$1.65 du \$100 d'évaluation présenté comme le taux de taxation à Laval (ce qui placerait Laval au 6e rang des 23 municipalités de la Communauté urbaine de Montréal en fait de taux de taxation, en avant

même de Montréal) ne tient pas compte de la "taxe spéciale ex-ville" et de la "taxe spéciale déficit", ce qui fait qu'en réalité les citoyens de Laval sont taxés entre \$1.71 (îles Laval) à \$2.16 (Laval-des-Rapides et Saint-Vincent-de-Paul) du \$100 d'évaluation, selon l'ancienne municipalité qu'ils habitent.

Et ceci change évidemment la situation puisqu'en réalité seuls les citoyens de Fabreville, de Saint-François et des îles Laval ont un taux de taxation comparable à Montréal et que dans le cas de 10 ex-villes sur 14, le taux réel de taxation ne se situe même pas dans les 10 meilleurs de la Communauté urbaine de Montréal (sur 23).

C'est le maire de Laval, Me Jacques Tétrault, qui avait parlé "d'oasis fiscale" il y a quelques semaines en présentant et expliquant aux journalistes dans un long discours écrit les états financiers qu'il devait se contenter de déposer, sans explications, au conseil.

Interprétation contestée

Or, il est d'ores et déjà certain que ces états financiers et surtout l'interprétation écrite que le maire en a faite seront fortement contestés par l'opposition, laquelle, on s'en souvient, avait réussi à faire admettre au maire, l'an dernier, qu'un déficit de \$1,336,837 avait été transformé en surplus de \$151,025 grâce à de simples opérations comptables.

Il faut d'abord savoir que l'évaluation municipale par rapport à l'année précédente, par correction stricte, sans apport de nouvelles immobilisations, a été de 21.6 pour cent en 1972, 3.7 pour cent en 1972 et 2.4 pour cent en 1973.

Ce qui veut dire, en tenant compte de l'apport des nouvelles immobilisations mais en faisant abstraction des corrections de l'évaluation, que le taux réel de taxation aurait dû être de \$2.11 du \$100 d'évaluation.

Ainsi, en 1971, le taux de taxation était passé de \$1.57 le \$100 d'évaluation, l'année précédente, à \$1.505. Mais comme l'évaluation avait augmenté de plus de 20 pour cent (21.6) pour chaque propriété, dans la réalité,

le contribuable fut appelé à payer davantage.

Notons que tel semble être encore le cas cette année puisque le bureau de révision de la ville de Laval, composé du notaire Léo Taillefer, de l'ingénieur J.-C. Vaillancourt et de M. René David a reçu, à date, quelque 2,000 demandes de révision qu'il n'a pas encore entendues.

Le taux de taxation

Voici le taux réel de taxation pour chaque ex-municipalité de Laval, abstraction faite de la taxe d'eau et de la "taxe des travaux permanents" mais en ajoutant à la taxe générale la taxe "spéciale ex-ville" et la "taxe spéciale déficit" :

MON OEIL SUR MONTRÉAL



PAR GERMAIN TARDIF

La graphologie ne date pas d'hier

Un écrivain du siècle dernier (je crois que c'était Hugo mais n'en puis jurer, après recherches vaines), disait que l'étude d'une ligne d'écriture d'un homme suffisait à le faire pendre.

Mais l'étude du "geste graphique" est d'intérêt plus ancien et l'on peut remonter jusqu'à 1622, année où parut l'ouvrage d'un professeur italien de philosophie, Camillo Baldi.

Depuis ce temps, cette science a évolué. C'est à un Français, Jules Crépiaux-Jamin (1859-1940) qu'on doit la première méthode rationnelle de graphologie.

La graphologie, de nos jours, est devenue une science que l'on appelle "grapho-analyse". Cette science (étude du caractère et des aptitudes par l'écriture) ne se suffit peut-être pas à elle-même au point de vue conclusions analytiques d'une personnalité ou d'un caractère, mais elle peut fort bien servir à compléter les données psychanalytiques ou psychiatriques.

Obtenir une maîtrise en grapho-analyse exige cinq années d'études. L'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, fait de la recherche et donne des cours dans ce domaine.

Des oeillots de grande utilité

La paralysie cérébrale est une lésion du cerveau qui peut affecter diverses parties ou diverses fonctions du corps humain. Ces conséquences ne sont pas toujours les mêmes. Elles peuvent aller de la perte de la parole à l'usage libre et normal des membres.

Il existe une association canadienne de la paralysie cérébrale dont les objectifs sont la recherche, les traitements et l'aide aux personnes atteintes de ce mal.

Cet organisme a, comme symbole floral, l'oeillet. Aujourd'hui, la division de Montréal de cette association fait appel au public pour accroître ses fonds, par une vente d'oeillots, dans les succursales de huit des grandes banques qui ont pignon sur rue dans la ville.

Les sommes ainsi perçues serviront à l'acquisition d'équipement et de prothèses pour les victimes de la paralysie cérébrale. Parmi les quelque 250 volontaires participant à la campagne se trouvent plusieurs de ces victimes.



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Au lieu de continuer de se terrer dans le silence, tous ceux qui ont quelque chose à dire sur les problèmes des citoyens ordinaires n'auront qu'à grimper sur cette tribune publique, installée au parc Garneau, à Verdun.

Une tribune publique pour le "monde ordinaire"

par Nicole PERREAULT

Un parc, une tribune! Le parc Garneau à Verdun, imitant quelque peu les mœurs britanniques, a pris les allures du Central Hyde Park, à Londres.

Pendant trois jours, on invite en effet les citoyens ordinaires à grimper sur l'estrade et à se défouler au micro sur les problèmes qui les touchent.

Une tribune bien populaire sur l'île de Montréal, s'ouvrant à une majorité qui se terre le plus souvent dans le silence, quelle réaction cela crée-t-il? Bien loin de fomenté une émeute, une foule bigarrée et grouillante s'est relayée hier soir au parc Garneau à l'écoute mi-curieuse, mi-distraite de quelques orateurs provenant de divers mouvements. Education, chômage, pollution, augmentation du coût de la vie etc., toute la gamme y passe.

Mais le boulevard Monk (qui mène au parc Garneau) arborait sur les trottoirs toute sa magnificence commerciale et faisait concurrence avec la consommation... idéologique de la tribune.

Tandis que les affiches vendeuses à \$3.99 mobilisaient l'attention, les haut-parleurs du Local Populaire, dont les responsables ont conçu cette formule inusitée, vociféraient de l'information sur la distribution gratuite de textes de loi, brochures d'aide au consommateur etc... et tentaient de drainer ce flot humain vers la tribune populaire...

Les acteurs-spectateurs, chargés de paquets, sirotaient donc impassibles leurs liqueurs douces entre un sac de

mais soufflé et un cône de barbe-à-papa. Les enfants, souverains de l'espace vert, criaient à qui mieux-mieux, munis de bouts de papier et faisaient la chasse aux autographes d'artistes absents.

Des micros, des réflecteurs et une estrade se réservent d'habitude aux vedettes, aux hommes politiques, aux orateurs chevronnés.

Comment briser brusquement cette mythomanie mêlée à la crainte de faire rire de soi? Les orateurs n'étaient là que pour allumer l'étincelle verbale et faire fondre la glace.

"Je regrette que les chômeurs aient préféré ce soir magasiner plutôt que de venir parler de leurs problèmes", a lancé Henri Gagnon, vieux routier du syndicalisme à la FTQ.

"Ce dont vous parlez autour de la

table de cuisine, madame, monsieur, pourquoi ne le faites-vous pas entendre ici, a demandé Michel Dansereau du Local Populaire. Je remarque qu'il y a beaucoup de jeunes étudiants. Ils pourraient sans doute mieux que quiconque nous entretenir de leurs problèmes scolaires."

Ceux-ci, éparpillés en groupuscules, étaient plutôt venus au rendez-vous habituel des premières cigarettes clandestines, alors on en profite pour se compter fleurette...

Entre les interventions des orateurs, de longs silences s'écoulaient. Pourtant les gens restaient là et attendaient les yeux braqués sur l'estrade. En fait, ils s'attendaient...

Faut-il conclure qu'il faut maintenant apprivoiser la peur de la liberté d'expression sans représailles?

L'île d'Aruba: onze otages sautent de l'appareil

ARUBA (PC-AFP) — Un avion de ligne colombien, détourné mercredi après-midi par deux pirates de l'air, a atterri un peu avant minuit pour la troisième fois à l'aéroport de l'île d'Aruba, dans les Antilles néerlandaises.

Au début de la journée hier, les pirates avaient forcé le pilote à diriger l'appareil vers Lima, au Pérou, mais un manque d'huile les a obligés à rebrousser chemin.

Après avoir obtenu le ravitaillement nécessaire, l'appareil est reparti vers El Salvador, un petit pays de l'Amérique centrale.

Au moment du décollage, onze passagers ont réussi à sauter de l'appareil, ce qui ne laisse plus que 28 passagers des 89 qui se trouvaient à bord au moment du détournement. Les pirates ont par petits groupes, laissé descendre les femmes, les enfants et certains hommes pour diverses raisons.

N'ayant pu atterrir à El Salvador, à cause du refus des autorités de l'aéroport, l'appareil est retourné à Aruba.

Air Canada: possibilité de grèves tournantes des 6,900 machinistes

Des grèves tournantes seront probablement déclenchées par les 6,900 machinistes d'Air Canada qui ont voté majoritairement contre la dernière offre de la compagnie.

Le comité de négociation de l'Association des machinistes donnait, ce matin, une conférence de presse pour expliquer le fonctionnement des grèves tournantes.

Le ministre fédéral du Travail a annoncé, hier après-midi, que M. Roy A. Gallagher, un avocat de Winnipeg, avait été nommé médiateur de ce conflit opposant la Société et l'Association internationale des machinistes et des ouvriers de l'aérospatiale.

M. Gallagher, qui avait occupé les fonctions de commissaire-conciliateur au cours de négociations précédentes, entreprendra sa médiation aujourd'hui, à Montréal.

Le président du conseil d'administration d'Air Canada, M. Yves Pratte, s'est dit satisfait que les pourparlers reprennent et a déclaré que la société retournera à la table de négociation dans l'intention arrêtée d'en arriver à un règlement raisonnable.

"Il est à souhaiter que le syndicat examine sérieusement les répercus-

sions sur le public voyageur avant de s'embarquer dans la voie des grèves tournantes durant cette saison de pointe du tourisme. La responsabilité incombe à la fois à la direction et au syndicat de protéger l'intérêt public en réglant rapidement et honnêtement les conflits relatifs au contrat collectif", a conclu M. Pratte.

Chez les machinistes, 4,040 d'entre eux ont voté contre les dernières offres patronales, alors que seulement

390 se sont prononcés en faveur.

Quant à la grève, le vote en faveur a été de 3,826 et le vote contre de 569.

Les machinistes réclament une augmentation de salaire de 15 pour cent répartie sur un an, et la semaine de travail de quatre jours, alors qu'Air Canada offre une augmentation de 12 pour cent répartie sur 26 mois.

Le salaire horaire maximum d'un machiniste est présentement de \$5.49 l'heure.

Trois détenus du Centre Saint-Vallier s'évadent

Trois jeunes détenus de centre de correction Saint-Vallier, ont réussi, hier soir, à prendre la clé des champs.

Les adolescents, âgés de 16 ans et de langue anglaise, auraient pris la fuite dans une automobile de marque Oldsmobile de l'année 1964.

Une quinzaine d'autos patrouille de

la police ont été dépêchées au centre de détention, car on craignait des incidents à l'intérieur. Les policiers n'ont toutefois pas été appelés à intervenir.

Les autorités de centre n'ont pas indiqué de quelle façon les deux jeunes avaient pu s'enfuir.



Pour les enfants qui veulent savoir
Pour les parents qui doivent expliquer

Les enfants
et l'amour

"Un document sobre et respectueux.
Un document plein de fraîcheur.
Un document qui a une âme...
celle d'un enfant..."

Jean-Yves Desjardins,
psychologue,
professeur de sexologie
U.Q.A.M.

Paru simultanément à Paris et à Montréal.

les éditions
la presse

En vente partout

Recevez "La Naissance"
en postant ce
bon de commande à votre
fournisseur habituel ou si
vous préférez, en le
retournant à
Les Éditions La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal 126

Veuillez m'expédier
"La Naissance"

Nom

Adresse

Ville

Ci-joint la somme de \$3.95
plus frais de poste 15¢

☐ par chèque ☐ par mandat postal

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

La fin de l'hypocrisie?

Avec deux mois de retard, le comité spécial de l'Assemblée nationale sur le financement des partis et les dépenses d'élections a enfin entamé cette semaine sa tâche. Elle consiste à préparer, avant la fin de la session actuelle, un projet de législation qui pourra être étudié par les députés pendant les vacances et soumis formellement à la prochaine session, qui pourrait bien être la dernière avant les élections générales.

Le gouvernement Bourassa devra faire diligence s'il veut mener à bien ce travail délicat dans les délais prévus. Il s'agit de deux aspects très importants d'une réforme électorale globale que le premier ministre, M. Bourassa, avait promise à maintes reprises lors de la campagne électorale d'avril 1970 et répétée au soir de la victoire de son parti. Dans les discussions qui s'amorcent en comité, le parti au pouvoir devra être le premier à donner l'exemple de l'objectivité qu'il réclame des autres. L'attitude est plus facile à prôner qu'à adopter de façon concrète.

Comme le suggère le Parti québécois — que sa qualité de parti d'opposition n'ayant jamais goûté au pouvoir place dans une situation idéale pour dresser des plans radicaux et donner des leçons de pureté — il est plus que temps de mettre fin au régime d'hypocrisie qui règne depuis si longtemps dans ce domaine. Il faut qu'une bonne fois, les partis collaborent à l'élimination des caisses électorales clandestines afin de rétablir entre eux une sorte "d'égalité de chances" jusqu'à présent absente de trop de contestations électorales.

Il ne sert à rien de le cacher, à Québec comme à Ottawa, sauf en de rares exceptions, le parti au pouvoir amorce toujours la lutte électorale avec un avantage marqué sur ses adversaires. Cet avantage, il n'est pas porté à l'abandonner en proposant ou en acceptant des règles législatives susceptibles de restreindre sa liberté de manoeuvre et de fournir en même temps de puissantes armes de combat à ceux qui ambitionnent de le remplacer.

Chez nos voisins du sud, les membres du comité pour la réélection du président Nixon se sont montrés assez peu scrupuleux sur les moyens de neutraliser l'action des démocrates lors de la dernière campagne à la présidence. Si la législation américaine dans ce domaine avait été plus sévère et mieux appliquée, bien des abus auraient pu être évités. La démocratie, autant aux États-Unis que dans le reste du monde, ne s'en serait que mieux portée.

Il s'agit maintenant pour eux de réparer les pots cassés, ce qui n'est pas une mince tâche. Le prestige de l'institution présidentielle ne pourra être rétabli que grâce à une

réglementation électorale qui tienne compte de trois grands impératifs: une surveillance raisonnable de l'Etat sur le financement des partis et les dépenses d'élections; l'établissement de l'égalité des chances dont on vient de parler; enfin, le respect de la liberté individuelle qui permet aux partis de compter sur l'action d'un nombre minimum de militants.

Il n'est pas douteux que nos partis provinciaux et fédéraux, surtout ceux qui ont "bénéficié" de longs séjours au pouvoir, ont un besoin urgent de redorer sous ce rapport un blason plutôt détérioré. S'ils ne le comprennent pas dès maintenant et n'agissent pas avec célérité en ce sens, bientôt il sera trop tard. La désaffection générale du public à l'endroit de certaines formes de politique et d'action partisane ne peut que préparer ici comme ailleurs des lendemains... qui ne chanteront pas.

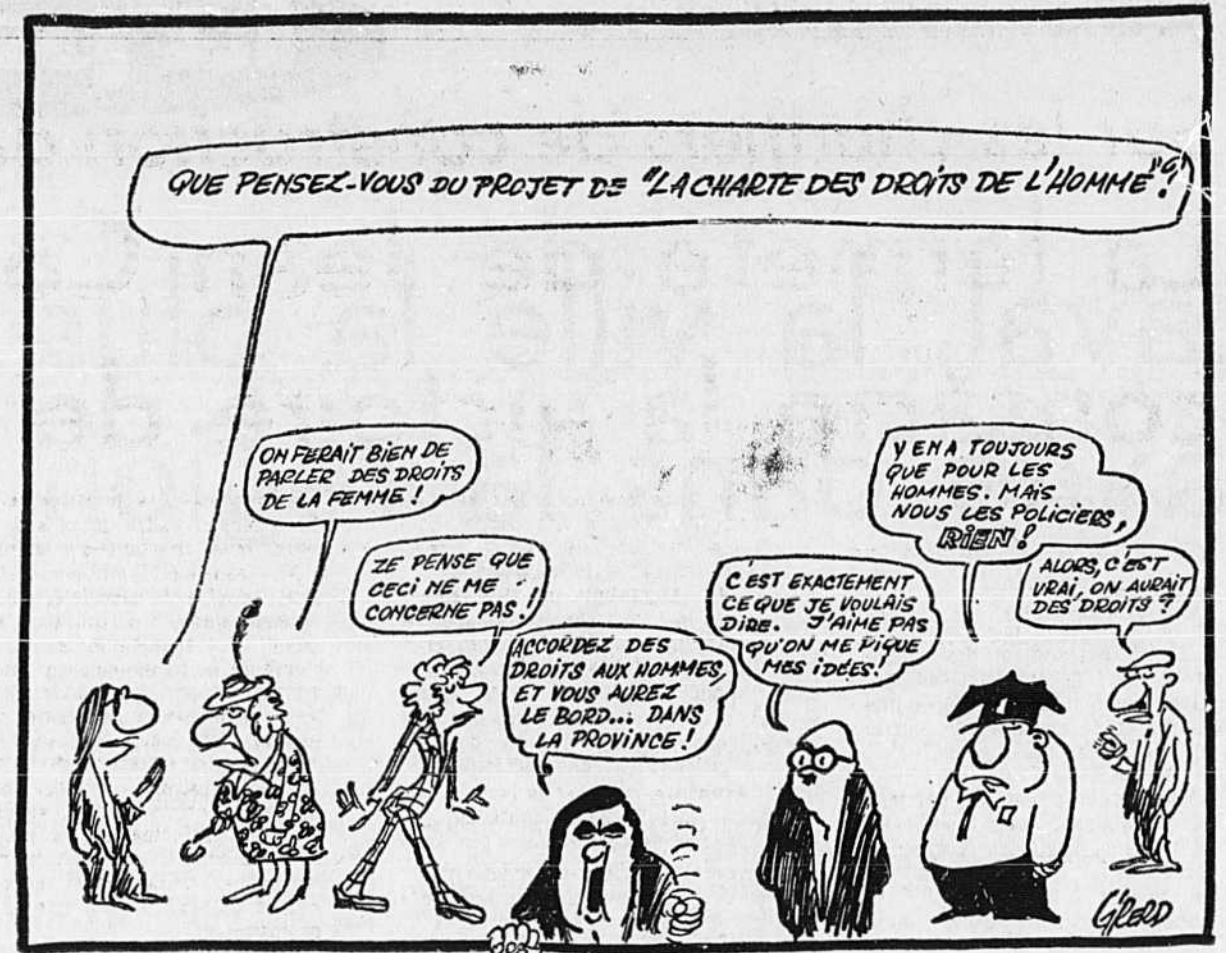
Le premier moyen à prendre pour dépolluer la politique et rétablir un certain équilibre (toujours précaire) entre les partis serait sans doute de fixer par législation une limite à la somme des contributions des individus ou des compagnies. Pour sa part, le PQ propose le montant de \$1,000 par donateur hors des campagnes électorales et de \$2,000 pendant les campagnes. Il se peut que la hausse rapide du coût de la vie rende rapidement ces montants nettement insuffisants. Et la mesure restera toujours difficile à appliquer, quels que soient les sanctions et le mécanisme de surveillance prévus par la loi.

Afin de donner l'exemple et de commencer par les moyens les moins pénibles, il serait sans doute de bon augure pour les partis traditionnels de supprimer les "diners-bénéfices" à \$50.00 ou \$100.00 le couvert qui sont entrés dans leurs moeurs depuis quelques dizaines d'années.

Ce serait en tout cas une façon de lever le voile d'hypocrisie dont on parlait plus haut. Il y a déjà un certain temps que le public voit dans ces manifestations dites spontanées des moyens de lever massivement des contributions forcées de la part d'entrepreneurs ou de militants facilement attirés par l'odeur de contrats éventuels.

Mais c'est avant tout à l'Assemblée nationale, au cours des prochains mois, que les partis pourront faire la preuve de leur véritable désir d'assainir l'atmosphère politique en s'imposant à eux-mêmes une réglementation à la fois sévère et raisonnable, capable de discipliner en vue du bien commun des forces considérées à tort comme plus ou moins aveugles.

Cyrille FELTEAU



(Droits réservés)

La SSJB en conflit

Il y a tellement de contradictions entre les affirmations venant des deux groupes qui s'affrontent présentement au sein de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qu'il est bien difficile de trouver la vérité au fond de ce problème.

Quand le groupe des "réformateurs" a attaqué, cette semaine, celui de "la vieille garde", on pouvait s'attendre à ce que le président, le notaire Yvon Groulx, réponde avec autant d'aplomb. Notre espoir n'a pas été déçu.

Les accusations des "réformateurs" ne sont que mensonges ou demi-vérités, dit le président. Il réfute tout ce que les autres ont avancé. Attendons maintenant comment les premiers réfuteront à leur tour les réfutations des seconds...

De toute façon, c'est maintenant la guerre entre deux factions qui ne semblent pas prêtes à lâcher.

Ce n'est pas la première fois que dans un organisme bien structuré un animateur est

démis de ses fonctions parce que son "genre" d'animation déplaît à son bureau de direction. Et il semble bien que le renvoi de l'animateur Gilles Caron soit à l'origine de tout le conflit qui prit par la suite toutes les couleurs du feu de la Saint-Jean.

Mais ce qu'il y a de particulier, cette fois, c'est que les employeurs durent requérir les services d'un investigateur privé pour prouver leurs inquiétudes ou leurs doutes, au lieu d'étudier le dossier de la personne au niveau de l'exécutif. Étrange procédé.

Mais l'affaire Caron est devenue "l'affaire Sénécal".

M. Yvan Sénécal est le chef de la faction opposée qui a accumulé un dossier fort chargé contre "l'establishment" actuel. Les pires accusations sont de "conflits d'intérêts et d'assemblées paquetées". Mais le notaire Groulx a répondu à tout. Et c'est là qu'on se demande qui dit vrai.

Mais on se pose encore des

questions. Par exemple, sur l'attitude de M. François-Albert Angers qui, dans ce conflit, est demeuré neutre, sauf pour se dissocier d'un vote qui a été pris alors qu'il était absent.

M. Caron travaillait comme animateur sous le règne de M. Angers et M. Sénécal fait un procès dont les actes existaient déjà sous cette présidence: il serait intéressant de savoir ce qu'en pense maintenant M. Angers.

D'ailleurs, cet éclatement n'est pas perçu comme idéologique. Il se situe au niveau des personnes et des intérêts. Pourtant, on parle de "réformateurs" et de "vieille garde": ces mots font tout de même référence à des options idéologiques.

Il faudrait peut-être savoir ce qui sépare les deux groupes qui s'affrontent présentement. Le conflit est peut-être justement celui du début: le genre d'animation.

Jean-Guy DUBUC

ce que pense LE LECTEUR

Barreau et sciences juridiques à l'UQAM

Me Jean Moisan
Bâtonnier
Barreau du Québec

Nous avons appris que l'Université du Québec à Montréal avait adressé au Barreau du Québec une requête en accréditation pour son programme de sciences juridiques et que le conseil général du Barreau serait appelé à se prononcer bientôt sur cette question.

Nous avons, depuis quelques mois, étudié ce programme de sciences juridiques à l'UQAM et le dossier public accompagnant ce programme de premier cycle universitaire.

Notre travail quotidien en milieu syndical nous a depuis longtemps amenés à constater à quel point le "monde ordinaire" était mal servi lorsqu'il était question de répondre à ses besoins et à ses problèmes de justice et d'intervention judiciaire. Or, le programme des sciences juridiques à

l'UQAM vise à combler cette énorme lacune.

En conséquence, notre adhésion complète à cette initiative a été acquise dès le début et soyez assurés qu'elle n'a aucunement été ébranlée par les événements récents au sujet du dossier d'admission.

Nous espérons que le Barreau, par l'entremise de son conseil général, saisira l'importance et l'urgence de la mise sur pied de ce programme de sciences juridiques; nous espérons, de plus, que l'examen de cette requête sera profond et qu'il n'échappera pas sur des formalités et des détails qui pourraient être corrigés à brève échéance.

Nous espérons aussi que le Barreau comprendra l'originalité du programme de sciences juridiques à l'UQAM; le nouvel équilibre plus réaliste entre le droit social et le droit privé, et, comme l'indiquait monsieur Maurice Brossard, vice-recteur de l'UQAM le 4 mai 1973, dans une dé-

claration à "La Presse", l'orientation "vers les consommateurs, les cliniques juridiques, les travailleurs, la famille, les groupes défavorisés, les lois d'aide sociale, etc." est essentielle à la protection de l'intérêt public.

Il est à craindre que le conseil général profite de l'occasion de l'examen de cette requête pour énoncer de façon dramatique son sentiment à l'endroit du nombre progressivement plus élevé chaque année d'avocats qui arrivent sur un marché du travail qui se rétrécit grandement. Nous osons espérer que cette constatation ne sera pas utilisée pour mettre de côté cette nouvelle façon de concevoir la formation juridique; en effet, le programme de sciences juridiques de l'UQAM bouleverse quelque peu les habitudes de la formation traditionnelle des étudiants en droit dans les facultés existantes et suggère des méthodes de travail nouvelles pour des étudiants en droit de premier cycle (tuteur, clinique, etc.).

Monsieur le bâtonnier, vous avez indiqué dans votre rapport au congrès du Barreau du Québec, en avril dernier, que:

"Il (le Barreau) entend maintenir sa présence active et éveillée au milieu des transformations exigées par le progrès social."

Nous osons croire que le Barreau a bien saisi l'importance de cette phrase et qu'à l'occasion de l'examen de la requête de l'UQAM, il permettra à ses membres et à la population de s'assurer qu'il ne s'agit pas là de vains mots.

LAROCHE, SAINT-ARNAUD, THIBAUT, DESMARAIS, DOYON, LATULIPE, SAUVE et LAPLANTE, étude légale de la CSN à Montréal.

Adieu, vœux, vaches...

Depuis des semaines, interminables pour la plupart des intéressés honnêtes, nous assistons à des négociations entre les enseignants de Cégep et les technocrates du ministère de l'Éducation. Le pourquoi de cette longue palabre? Le maintien ou le rejet d'un manuel de classification élaboré par de braves petits fonctionnaires aux dépens de la plus élémentaire des logiques. Il faut être nourri dans le sérail du fonctionariat pour pouvoir avaler, sans faire de grimaces, cette couleuvre. Ces derniers temps, un grand nombre de personnes de bonne

volonté, et parmi eux ministres, ministres et citoyens de tous les horizons, ont pris position contre cette oeuvre née prématurément et donc non mûre.

Elle crée entre les intéressés qu'elle régit, des inégalités et des discriminations qu'aucun régime dit démocratique n'oserait tolérer sous sa gouverne. Les responsables politiques approchés au sujet de ces injustices ont réagi sagement et ont promis de mettre tout le poids de leurs fonctions dans des représentations auprès des instances gouvernementales impliquées à la table de négociation. Le pouvoir politique veut, et depuis pas mal de temps, un règlement au conflit qui soit honorable pour les deux parties. A voir les offres patronales, il doit y avoir un défaut dans la transmission des desiderata du politique vers le technocratique. A moins que ce dernier se considère comme le pouvoir: il regarderait du haut de sa grandeur passer les hommes politiques que le peuple nomme responsables de ses volontés via des élections.

L'histoire a montré que lorsque les fonctionnaires ne sont plus au service de la nation mais que c'est la situation inverse qui prévaut, la communauté en question s'est toujours préparée des lendemains amers. Car la nature n'aime pas les tricheurs et les combines de courtisans; les campagnes prospères et fertiles se transforment vite en régions vides et stériles sous l'influence de ces jeux du palais.

Au Québec il nous semble que ce n'est pas uniquement l'Enseignement qui est frappé de ce mal mais tous les domaines sont atteints. Il est encore temps pour nous tous responsables de réagir. Demain hélas il sera trop tard et il nous faudra dire adieu à nos vœux, vaches, cochons... de notre belle province!

R. VANDERGO,
Professeur au Cégep de St-Laurent.

Un mouton noir habillé de blanc...

Hon. John Diefenbaker,
Député de Prince-Albert,
Ottawa

Les médias d'information nous apprennent que vous vous êtes mis en colère, ayant vu dans les journaux une photo de M. Yves Geoffroy (je

sais que M. est inapproprié, mais j'ignore son numéro matricule de détenu). En effet, cet individu (ou vaut-il mieux dire cet assassin?) qu'on avait osé sortir de prison pour les besoins d'une enquête, avait, nous dit-on, "un habit de ville, une coupe de cheveux parfaite et une moustache impeccable". Enfin, "il circulait en compagnie de la femme pour laquelle il a tué son épouse".

Je suis heureuse, Monsieur, de vous entendre dire tout haut ce que tant de gens pensent tout bas. Où allons-nous, en effet, si des êtres déchus se mettent à ressembler à du monde ordinaire? Comment savoir sans se tromper qui est blanc et qui est noir? Quelle confusion inquiétante! Permettez-moi de reprendre brièvement les principaux motifs de votre courroux:

On a laissé sortir le nommé Geoffroy de prison pour son enquête! Il est cependant évident qu'il n'a actuellement qu'une idée en tête: se sauver. La longue préparation en vue de la révision de son procès et les démarches opiniâtres qu'il a entreprises, avec les résultats provisoires que l'on connaît, ne sont évidemment que des manigances pour prendre la poudre d'escampette à la première occasion. La société serait certainement mieux protégée si la Justice se transportait au complet dans les prisons. Je conviens que les cellules sont petites et que le gymnase manque de décorum; on pourrait alors ériger de hauts remparts autour du Palais de Justice, auquel on accèderait des prisons par des couloirs secrets. Vous me direz que le public en serait ainsi exclus. Qu'à cela ne tienne, le frère de toute façon les romans-feuilletons de la télévision, ainsi que cela a été démontré au sujet de l'affaire du Watergate.

Cet individu était habillé convenablement et il avait une coupe de cheveux comme vous et moi. C'est un comble. Sans exiger que les détenus soient marqués au fer rouge, puisque nous sommes des gens civilisés, il faudrait quand même qu'ils portent le vêtement rayé qui les désigne au peuple, et que leur apparence physique reflète la noirceur de leur âme. Nous sommes bien d'accord que ce que l'on appelle "perte de la liberté" signifie en fait "perte de la dignité".

Il y a à ce sujet beaucoup de malentendus regrettables. Celui qui a eu maille à partir avec notre société n'en fait plus partie et il n'est pas tolé-

ble qu'il cherche à nous ressembler. Des âmes honnêtes mais faibles pourraient en venir à se demander si le bien et le mal ne cohabitent pas en chacun de nous, et si le partage des bons et des méchants n'est pas aussi simple qu'il en a l'air.

Enfin, j'en viens au fait que ce banni ait "circulé en compagnie de la femme pour laquelle il a tué son épouse". Je ne m'arrête pas à la possibilité d'une erreur judiciaire qui est sans intérêt. On ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs, n'est-ce pas? Il faut que la machine roule et on ne va pas tout remettre en question si de temps à autre un quidam se laisse prendre dans l'engrenage. Admettons, pour les besoins de la cause, que cet homme soit coupable. Dès lors, il est indispensable que tout lien avec l'extérieur présentant un semblant de normalité soit rompu. L'idée que ces deux êtres aient pu, échappant à l'oeil vigilant des honnêtes gens, échanger furtivement quelques paroles, est tout simplement odieuse. C'est une insulte au peuple canadien et à sa Reine.

Je constate comme vous, M. le Député, qu'il y a actuellement une dangereuse tendance à remettre en question certaines valeurs fondamentales, basées sur une saine conception des relations humaines. Je vous félicite d'user de votre prestige et de votre verve proverbiale pour mettre du plomb dans la cervelle des citoyens ordinaires, c'est-à-dire propres, propres, propres...

Maryrose Lette
Montréal

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

BILLET

Vacances de juin

Ce sain vendredi tant attendu est enfin arrivé! Votre épouse préparait le matériel depuis quinze jours déjà: papier-aluminium, papiers-mouchoirs, papier-journal et surtout papier-monnaie pour lequel vous vous dépensiez quotidiennement. Pour votre part, vous avez acheté à un prix d'au-baine la tente que votre cousin payera dix dollars moins cher le mois prochain...

Vous laissez la ville comme un oiseau quitte sa cage, dans vos bermudas jaune-serin probablement importés des îles Canaries. Enfin libre comme l'air, vous arrêtez à la première lumière rouge.

Le ralentissement du vendredi soir sur l'autoroute permet de vous remémorer les choses oubliées, tout en savourant à l'avance les quinze jours qui seront vôtres. La météo vous fait lever les yeux au ciel, mais le déluge de l'été 1972 ainsi que le flot de paroles encourageantes de l'annonceur vous font rager dans l'euphorie.

Une fois rendus au site choisi, vous dirigez les opérations du grand débarquement, pendant que

vos épiderme se prépare à essuyer l'attaque en piquée des MARINGOUINS-KAMIKAZES.

Au chapitre des loisirs, la balle-molle sert d'entrée en matière avec vos voisins, grâce aux fausses-balles frappées gauchement par une main adroite, la vôtre, naturellement.

Après avoir prouvé votre appui tangible à la brasserie X, vous vous étendez dans un sac de couchage, non sans avoir livré une chaude lutte à sa fermeture-éclair (!)

Soudain, la pluie s'infiltre à l'intérieur de la tente, s'orne comme un vendeur d'assurances, parce que vous n'avez pas pris au sérieux la rigole à faire tout autour de votre maison de lin.

Mais ce n'est pas une petite ondée qui va jeter une douche froide sur ces merveilleuses vacances! L'air des montagnes vous aura fait tout oublier demain. Les Laurentides pour tout le monde!

Renault Gaudet
(collaboration spéciale)

pleins feux sur l'actualité

Sur les chantiers de construction de la province La fermeté de Jean Cournoyer consacre la victoire de la FTQ

par Marcel PEPIN

LA FTQ est sur le point de crier victoire. L'Assemblée nationale en effet confirmera sous peu la prépondérance de cette centrale dans l'industrie de la construction, réduisant du même coup la CSN au rang de pâle figurante. Quant à la CSD, qui n'a jamais réussi à faire une percée significative dans ce secteur, ses chances de s'y maintenir s'en trouvent réduites.

Devant la fermeté du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui refuse mordicus de modifier ou de retarder l'adoption du projet de loi 9, la résistance s'estompe.

Malgré les déclarations officielles combatives, la CSN a virtuellement renoncé à son objectif de faire avorter le projet de loi. De leur côté, les partis d'opposition, qui se sont unanimement opposés au gouvernement sur cette question, réalisent que leurs objections ne sont pas retenues. Ils ne sont pas intéressés d'autre part à retarder indûment l'adoption de la loi et prendre ainsi le risque de porter l'odieux d'un échec possible dans les chantiers.

Concrètement, cela signifie que la FTQ est assurée de pouvoir consolider son empire sur la main-d'œuvre des chantiers de construction et de pouvoir imposer ses objectifs à tous les travailleurs de la province.

Pourquoi le bill 9 ?

Suite à cette conséquence immédiate du projet de loi, la CSN n'a pas manqué d'accuser le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, de collusion avec la centrale rivale dans le but de sortir la CSN de cette industrie.

Dans la pratique, le problème n'est pas tout à fait aussi simple. Le ministre justifie son attitude par la constatation d'un fait: la FTQ a réussi, seule, à conclure une entente touchant la majorité des travailleurs de la construction, entente qu'approuvent la majorité des employeurs.

Face au refus de la CSN d'entamer cette entente, le ministre soutient qu'il n'a pas d'autre choix que de lui donner force de loi. Pour ce faire, il invoque la règle de la majorité, en rappelant que si la CSN devenait à son tour majoritaire, elle bénéficierait alors, elle aussi, de la prépondérance.

De toute manière, il n'y a plus de contrat collectif légalement valable dans l'industrie de la construction, mais il existe un accord intervenu entre la majorité des travailleurs et la majorité des employeurs.

Pour éviter l'anarchie, la logique commande de reconnaître les faits et de corriger la loi en conséquence.

C'est là la position de M. Cournoyer, à laquelle il ne déroge pas. Et pour éviter le recommencement d'une impasse, le ministre enlève

le droit de veto accordé préalablement à chacune des parties contractantes, droit de veto qu'il remplace par la loi de la majorité.

Cette attitude, rigoureusement fondée sur la logique, n'en soulève pas moins un tollé général, sauf dans le camp de la FTQ bien entendu. Pourquoi une telle opposition?

Pressions nombreuses

Avant de rappeler la position des partis face à ce projet de loi, notons que tous les députés sont l'objet présentement de pressions intenses venant de divers milieux, surtout des entrepreneurs de province et des centrales minoritaires, soit la CSN et la CSD.

On comprend facilement les objections de la CSN. En perdant son droit de veto sur les ententes entre la FTQ et les associations patronales, la CSN perd en pratique son pouvoir de négociation, et surtout son pouvoir dissuasif. A plus ou moins brève échéance, elle est condamnée à un rôle mineur dans les négociations, craignent ses dirigeants.

Du côté des partis d'opposition, les motifs de la lutte qu'ils mènent contre le bill 9 sont un peu différents.

Petits entrepreneurs

Le Ralliement créditiste et l'Union nationale, dont les appuis se situent surtout à l'extérieur de la région métropolitaine, sont l'objet de vives pressions de la part des entrepreneurs de petite et moyenne tailles qui entretiennent les craintes les plus vives devant le monopole patronal consacré dans le projet de loi.

Le porte-parole de l'Union nationale, M. Jean-Noël Tremblay, pose ainsi la question: "L'économie québécoise est-elle prête à s'accommoder de conditions uniformes de travail à travers toute la province, conditions imposées par des grosses firmes montréalaises aux plus petites de province?"

Connaissant les moeurs de la FTQ, qui tient à faire travailler d'abord ses membres avant quiconque d'autre, ces deux partis craignent également que la main-d'œuvre régionale soit laissée de côté, d'autant plus que la CSN et la CSD recrutent leurs troupes surtout en dehors de Montréal.

A priori, ils sont donc tous deux sceptiques devant les effets sur la main-d'œuvre d'un monopole syndical dans l'industrie de la construction, tout en craignant tout autant un monopole patronal.

En outre, politiquement, ces deux partis ne sont pas fâchés de s'opposer à une loi qui semble embarrasser le gouvernement. M. Camil Samson, chef parlementaire créditiste, s'exprime en ces termes: "C'est un projet de loi foncièrement mauvais parce qu'il ne satisfait personne, sauf la FTQ; en outre, il ne règle rien parce que les parties qui sont frustrées de leurs droits acquis promettent de prendre leur revanche."

M. Samson ajoute: "En créant une insécurité du côté des petits et moyens entrepreneurs et en aliénant une partie importante de l'opinion

nion syndicale, le ministre, au lieu de créer un cadre propice à l'entente, jette de l'huile sur le feu."

M. Jean-Noël Tremblay, porte-parole de l'Union nationale, est plus catégorique: "Le ministre Cournoyer veut se débarrasser du problème de façon temporaire, dit-il; il achète la paix pour trois ans, en ne réglant pas le problème fondamental dans cette industrie. Cette paix, le gouvernement veut l'acheter en frustrant certaines parties de leurs droits acquis, en consacrant le principe de la majorité sans se soucier si c'est conforme à la justice, incitant ainsi les partenaires de l'industrie à une guérilla permanente."

Ce qui agace tout autant l'Union nationale que le Parti québécois ou le Ralliement créditiste, c'est le refus catégorique du ministre Cournoyer d'entendre les parties impliquées devant une commission parlementaire avant de statuer sur la solution à apporter.

"Le ministre sait depuis longtemps qu'il faut améliorer la loi dans ce secteur, note M. Tremblay; au lieu de procéder normalement, avec une loi générale, il intervient au dernier moment par le biais d'une loi spéciale, invoque une situation d'urgence pour changer rétroactivement les règles du jeu et ne corrige pas le problème fondamental. Nous ne pouvons accepter ce processus."

Crainte des monopoles

Quant à M. Samson, il part du principe qu'une loi qui soulève autant d'opposition n'est pas adéquate. Il base son scepticisme sur sa crainte innée des monopoles, aussi bien du côté syndical que patronal, exprime sa réticence devant le processus des lois spéciales et s'oppose formellement au bannissement de droits acquis sans au moins entendre les parties.

Lui aussi se dit persuadé que le projet de loi, loin d'assurer la paix dans l'industrie, est une invitation à la guerre ouverte.

Quant à M. Tremblay, son objection la plus ferme tient au procédé employé par M. Cournoyer pour résoudre qu'à demi un problème qui traîne depuis trop longtemps: "Le moment est arrivé où le législateur doit apporter une solution permanente aux conflits perpétuels de l'industrie de la construction, dit-il. Le gouvernement se défile, attend que la crise s'annonce pour agir en vitesse et forcer l'Assemblée nationale à entériner des demi-solutions. Tout cela sera à recommencer."

Le changement — après coup — des règles de représentativité inquiète également M. Tremblay. Il fait état des doléances d'entrepreneurs qui craignent de devenir les otages des grosses firmes montréalaises. "L'économie québécoise est-elle en mesure de supporter un changement aussi radical dans les lois habituelles de la concurrence? de demander M. Tremblay. Le ministre ne tient nullement compte des particularités régionales, alors que c'est un fait qu'elles existent."

Bref, M. Tremblay, parlant au

nom de l'Union nationale, craint que le présent règlement n'aboutisse à un affrontement de taille dans l'industrie, avec toutes les inconnues que supposent les monopoles.

"C'est impensable de créer une situation telle sans même entendre les parties exposer leurs points de vue", dit-il, en souhaitant qu'une commission conjointe parlementaire de la Justice et du Travail tire au clair toutes les données du problème de la guérilla syndicale dans cette industrie.

Au Parti québécois, le porte-parole, M. Robert Burns, partage les craintes de M. Tremblay: "L'adoption de cette loi présage d'une autre lutte à mort entre les centrales. Au lieu d'éliminer l'anarchie dont est constamment menacée l'industrie de la construction, ce projet de loi risque au contraire de l'attiser, dit-il. La loi 9 ne règle rien; le débat de fond est remis, et c'est malheureux."

Convenant qu'il faudra en arriver, tôt ou tard, à la présence d'une seule centrale syndicale dans cette industrie, M. Burns s'oppose aux moyens utilisés par le ministre Cournoyer pour forcer la note.

"En principe, dit-il, les lois spéciales sont désagréables. Quand, en plus, les parties visées ne peuvent se faire entendre en commission parlementaire, cela devient de la provocation. Si, au surplus, on change rétroactivement les règles du jeu, contre le gré tant d'une partie de l'opinion syndicale que d'une partie de l'opinion patronale, on ne peut parler de progrès mais de solution hâtive et dangereuse."

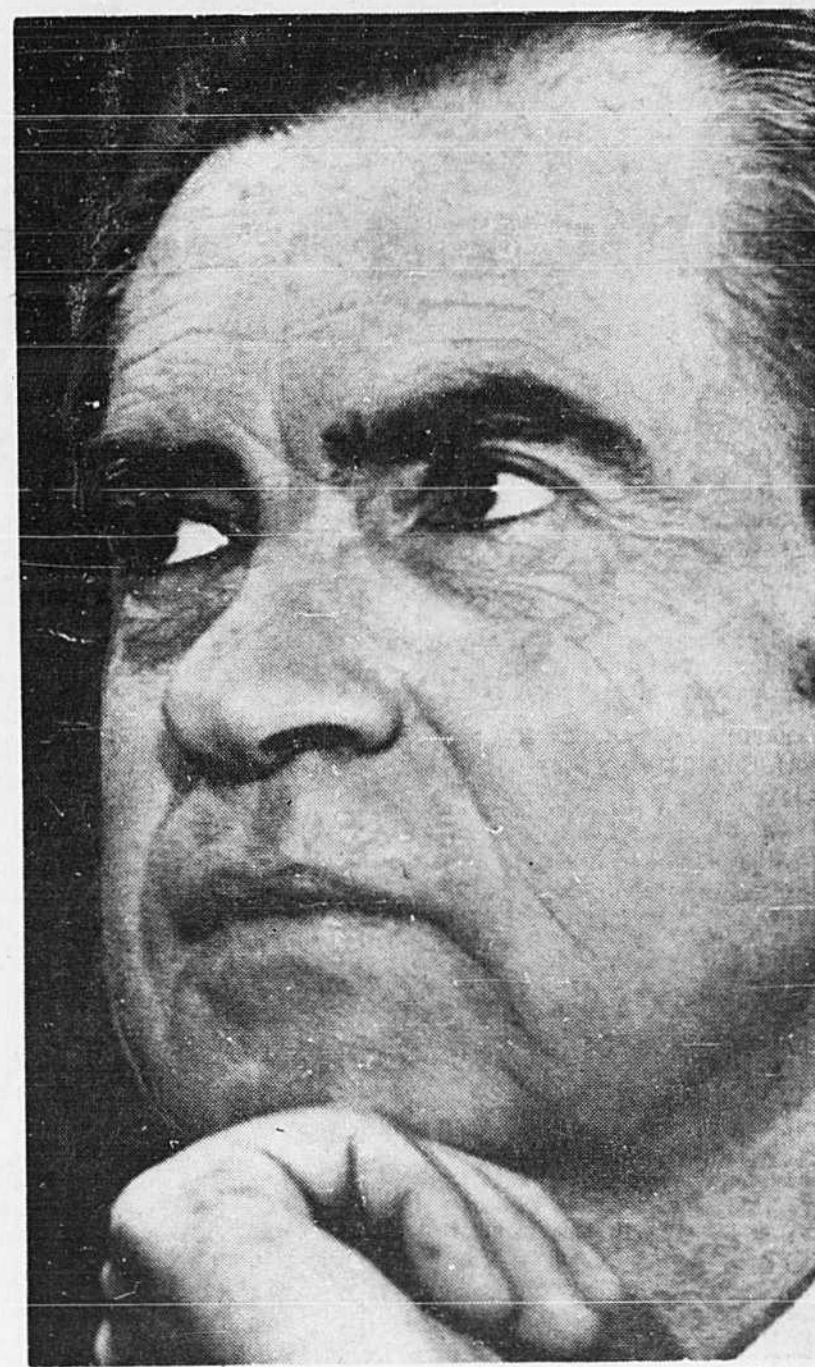
Le problème n'est pas réglé, soutient le PQ, il ne fait que se compliquer.

M. Burns comprend l'impatience de la FTQ et se défend d'être à la remorque de la CSN dans le présent débat. Il est conscient également des menaces de chahut qui pèsent sur l'industrie si la loi tarde à être adoptée. "Mais je ne suis pas si sûr que la FTQ a raison d'être aussi satisfaite de ce projet de loi, dit-il. Elle aurait tout aussi avantage que les autres parties à se référer à une loi permanente plutôt qu'à une loi d'exception."

Bataille ?

La loi n'est pas encore en vigueur que déjà la CSN fourbit ses armes pour la dénoncer, impliquer le gouvernement dans un complot — réel ou fictif — FTQ-employeurs-Parti libéral, et rallier le plus grand nombre d'ouvriers à sa cause, entreprenant ainsi, trois ans avant l'expiration de l'entente, une gigantesque campagne de maraudage qui risque de se solder, en cours de route, par un affrontement de taille.

Le moyen utilisé par la CSN est de miner la crédibilité de la FTQ, semer le doute sur son honnêteté et associer le ministre Cournoyer à des manœuvres douteuses. Si le plan réussit, le climat n'est pas prêt de s'assainir. Et l'entente, dont on réclame à grands cris la légalisation, pourrait bien devenir une bombe à retardement.



téléphoto AP

"M. le président, vous êtes coupable..."

par Jean POCHET

(collaboration spéciale)

EXCEPTIONNELLEMENT, le Sénat est présidé par le Chief Justice de la Cour Suprême, la plus haute autorité judiciaire du pays. Une majorité des deux tiers des sénateurs, siégeant en tribunal, est requise pour que l'accusé soit condamné. La sentence: la révocation. L'accusé a le droit de se défendre lui-même, de se faire représenter par un avocat ou ne pas se présenter du tout. Le Sénat a pris connaissance des actes d'accusation transmis par la Chambre des représentants qui décide, par une majorité simple, si le président de la République a enfreint la loi.

Si un jour, telle est la conviction de la Chambre basse que M. Richard Nixon est coupable, telle sera la procédure dramatique qui établira son acquittement ou sa destitution.

Un précédent historique

Le nom de cette procédure est "impeachment". Elle ne s'applique qu'aux fonctionnaires supérieurs — juges, députés, sénateurs.

Dans les deux siècles d'Histoire des Etats-Unis, il y a eu douze "impeachment". Onze sont allés jusqu'au jugement. Sept accusés furent acquittés, quatre furent condamnés. Le premier eut lieu en 1797, le dernier, en 1936.

Un seul Président fut mis en accusation — impeached — Andrew Johnson, en 1868. Il était devenu président par "accident", remplaçant Abraham Lincoln, assassiné le 14 avril 1865, quelques semaines après le renouvellement de son mandat.

Le grand problème politique de l'époque était la reconstruction des Etats du sud, si sévèrement atteints par la guerre civile. La devise de Lincoln était "rancune à l'égard de personne, charité pour tous". Andrew Johnson n'était pas charitable et il était rancunier. Le Congrès rageait de ses décisions mesquines. Patiemment, il construisait son piège.

Il était notoire qu'un sérieux différend existait entre le président et son secrétaire d'Etat à la Guerre,

Edwin Stanton. Il était connu que le chef de l'Etat voulait s'en débarrasser. Le Congrès passa une loi "tenure of Office Act" qui rendait illégale la révocation d'un fonctionnaire dont la nomination dépendait du Sénat, avant que le nom de son successeur soit connu et approuvé. (Cette loi protégeait Stanton) Johnson opposa son veto.

Le Congrès repassa la loi. Se croyant dans son bon droit, Johnson, têtue, révoqua Edwin Stanton. Aussitôt, le Congrès, par 126 voix contre 47, accusa le président d'avoir violé la loi.

Le Sénat siégea en tribunal, à partir du 5 mars 1868. Le verdict fut rendu le 16 mai. Acquittement! Il s'en était fallu d'une seule voix, celle d'un indépendant.

L'avocat général Richard Kleindienst a mis en lumière, récemment, la faiblesse de ce système: "Pour condamner le président, il ne faut pas de preuves, il faut des voix."

Jusqu'à présent, malgré les cercles concentriques qui, après chaque révélation, rapprochent un peu plus le président Nixon du centre du scandale du Watergate, ni les députés, ni les sénateurs ne semblent très partisans d'arriver à cette extrémité. Et l'opinion publique, aussi mal à l'aise soit-elle, semble craindre ce jugement ultime.

La raison majeure c'est qu'il risque de jeter le discrédit total sur l'ensemble du système présidentiel. A contre-évidence, à contre-raison même, les Américains veulent encore y croire. L'excuse la plus généralement entendue est que "tout cela est de la politique". Même si c'est de la basse politique.

Mais "l'impeachment" qui reste l'arme forte du Congrès, pourrait bien être brandie pour une toute autre raison: le Cambodge. Si le président s'obstine à dénier la résolution des deux Chambres de ne plus accorder de fonds pour la continuation des opérations militaires au Cambodge, nous serons en présence d'une évidente violation de la Constitution et de la preuve la plus tangible du viol de la loi.

Un cas clair, précis, abordé sans passion, beaucoup plus facile et soigné à juger. Si le Congrès se retrouve le sens des responsabilités, la fin de l'arrogance militaire des Etats-Unis et de son président, dans les affaires du sud-est asiatique, passera peut-être par ce petit mot: "impeachment".

Les chercheurs veulent plus d'argent mais non moins de liberté de travail

par Jeanne DESROCHERS

UN CHERCHEUR, c'est un intuitif, c'est un créateur, mais c'est aussi un scientifique, un être discipliné. Comment s'y prend-on pour former cet oiseau rare ?

Comment repérer parmi les étudiants ceux qui sauront mettre à profit leur imagination et comment surveiller les précieuses qualités créatrices dans un système d'éducation qui a des objectifs bien différents de ceux de la création ?

400 chercheurs venus de tous les coins du pays étaient réunis la semaine dernière à l'Université McGill, à l'invitation d'une compagnie pharmaceutique. Les chercheurs veulent évidemment plus de subventions à la recherche, mais ils se méfient de la bureaucratie, des contrôles. Avoir plus d'argent pour la recherche, est-ce que cela signifie que les commanditaires décideront eux-mêmes des priorités et des sujets de recherche? Et est-ce que le gouvernement se mêlera de la formation des jeunes scientifiques ?

Vitesse dangereuse en médecine

Il semble que le jeune chercheur dans le domaine de la médecine est encore guidé par un "grand patron", et que les chercheurs d'aujourd'hui craignent de voir la bureaucratie se mêler d'une affaire aussi délicate.

Les chercheurs ont une grande préoccupation, celle de l'excellence.

Ceux d'aujourd'hui, qui ont été les premiers, souhaitent pour leurs successeurs des conditions plus faciles (autrement, auront-ils des successeurs?) mais ne veulent pas pour eux de règlements tatillons, ni d'une uniformisation qui appelle la médiocrité.

Le Dr Jacques Genest, directeur scientifique à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, exprime cette préoccupation de l'excellence en s'insurgeant contre le principe des études raccourcies pour les étudiants qui se dirigent vers la médecine générale. "On va dangereusement vite, dit-il, quand on encourage 3 étudiants sur 4 à devenir omnipraticiens, et en leur faisant faire une seule année d'internat".

Le Dr Genest dit que c'est attirant pour les étudiants de gagner de l'argent vite, mais que d'ici 10 ans "les effets pourraient être irréparables".

En recherche, trop de lenteur

Un des premiers effets néfastes d'une telle politique c'est qu'on perd pour la recherche de bons candidats qui ne peuvent se permettre de refuser les bons salaires pour choisir un avenir incertain.

Toute industrie de même importance que le réseau des soins médicaux consacre entre 5 et 10 pour cent de son budget à la recherche. L'économiste qui a fait part de cette constatation à la rencontre de McGill a conclu qu'il faudrait immédiatement doubler les sommes affectées à la recherche médicale.

Autant les chercheurs se plai-

gnent des petits budgets qui leur sont alloués, autant ils se plaignent du décalage entre leurs découvertes et le moment où le public peut en profiter.

Le Dr Genest en donne un exemple: 8 à 10 pour cent seulement des patients souffrant d'hypertension sont suivis et traités, alors que les chercheurs s'évertuent depuis 10 ans à prouver que le traitement de ces problèmes réduit grandement le risque de complications cardiovasculaires. Le Dr Genest blâme de cet état de choses l'apathie gouvernementale.

Il a été souligné cependant que l'intervention du gouvernement ne règle pas tout. Même quand Ottawa sort ses gros canons, comme il l'a fait pour la campagne anti-cigarettés, les résultats ne sont pas toujours encourageants. 44 pour cent des hommes de notre pays, et 31 pour cent des femmes continuent de fumer.

Les chercheurs ont cependant à se louer d'une collaboration avec le gouvernement qui a donné de magnifiques résultats. Le réseau génétique établi au Québec entre les hôpitaux pédiatriques, les laboratoires universitaires et les services de maternité de tous les hôpitaux de la province est un modèle pour le monde entier. Voici des recherches qui ont trouvé une application immédiate: 90 pour cent des nouveau-nés sont soumis au dépistage de trois ou quatre maladies pouvant causer l'arriération mentale, et quand les maladies sont repérées, les traitements appropriés sont appliqués sans délai.

Intuition ou programme

Les plus grandes découvertes de l'histoire ont été le résultat d'intui-

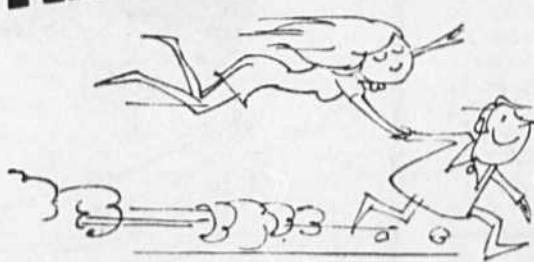
tions géniales. Qu'arrivera-t-il de ces institutions si les chercheurs sont subventionnés pour des travaux qui répondent aux priorités établies par l'Etat ?

Peut-on s'attendre à ce que le gouvernement paye un chercheur pour aller au bout de sa curiosité, sans s'inquiéter de ce qui pourra aboutir de ses travaux sur le plan pratique ?

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial étaient tous les deux représentés à la rencontre de McGill. Le ministre Lalonde reconnaît que les administrateurs des fonds publics n'aiment pas que des fonds bien limités servent à des sujets théoriques seulement. Mais il souligne qu'à l'intérieur des programmes soumis par son gouvernement, ce sont les chercheurs eux-mêmes qui semblent se limiter à des problèmes immédiatement perceptibles. M. Lalonde aimerait encourager des projets prévisionnels. Et il préfère qu'on cherche à conserver la santé plutôt qu'à diagnostiquer la maladie.

Quant au sous-ministre provincial des Affaires sociales, le Dr Jacques Brunet, il voit une façon de subventionner des recherches sans imposer aux chercheurs des contrôles inacceptables. Le gouvernement établirait des thèmes auxquels il accorde une importance primordiale. Aux chercheurs de trouver ce qui les inspire à l'intérieur de ces thèmes. Québec entend déjà privilégier les secteurs suivants: l'environnement, la santé mentale, la médecine du travail, la gérontologie. Et il a déjà manifesté que la protection de la maternité et de l'enfant est pour lui une priorité.

AMÈNE TON MONDE, AMÈNE TA BLONDE!



Dans les estrades climatisées ou à l'élégant restaurant Le Centaure, aux bars-salons, devant les téléviseurs en circuit fermé, à la cafétéria, aux snack-bars mais surtout sur la piste: Blue Bonnets, c'est tout un spectacle de courses. Consultez le calendrier des pages sportives.

Blue Bonnets C'est plein d'allure!

Yvon Groulx invite les membres du clan Sénécal à démissionner

par Gilles GARIÉPY

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le notaire Yvon Groulx, a invité hier les nouveaux élus au conseil général de la société à démissionner de leurs postes s'ils se sentent malheureux au sein de la SSJB-Montréal.

"Qu'ils aillent planter leur tente ailleurs", a-t-il suggéré aux dirigeants réformateurs partis en guerre contre lui.

Me Groulx, entouré des "vétérans" du conseil général qui l'appuient, a donné à son tour, hier, une conférence de presse pour répliquer aux accusations nombreuses (et sévères) lancées contre la "vieille garde" mardi par M. Yvan Sénécal, nouveau secrétaire du conseil, et par les cinq autres dirigeants élus avec lui sous la bannière réformatrice, lors du dernier congrès.

M. Sénécal avait notamment accusé Me Groulx de conduite dictatoriale et dénoncé la situation de conflits d'intérêts dans laquelle se seraient placés les dirigeants traditionnels du mouvement.

"Bobards, demi-vérités et mensonges qui n'auront pour effet que de miner le prestige et l'influence du mouvement", a répondu hier le notaire Groulx.

"Ces conseillers dissidents se qualifient faussement de réformateurs, a-t-il dit. Mais ils n'apportent aucun projet de réforme... Ils ont multiplié les dénonciations dans le seul but de dénigrer injustement leurs collègues qu'ils n'ont pu déloger du conseil général, malgré toutes leurs manigances et leurs intrigues du dernier congrès."

Après avoir lu un texte répondant à quelques points précis soulevés par ses adversaires, Me Groulx

et ses partisans ont été soumis par les journalistes à un long interrogatoire... tant les versions diffèrent d'un clan à l'autre.

Les conflits d'intérêts

En substance, le président de la SSJB a dit "ne voir aucun conflit d'intérêts" entre les fonctions que remplissent certains dirigeants de la SSJB-Montréal au sein de certaines filiales du mouvement ou pour le compte de celles-ci, et leurs responsabilités de conseillers généraux de la SSJB.

De façon un peu légaliste, Me Groulx a d'abord affirmé que la SSJB n'avait qu'une véritable filiale, la Société nationale de fiducie. Il devait reconnaître, par la suite, que les deux tiers des administrateurs de l'Economie Mutuelle d'Assurance sont désignés par le conseil général de la SSJB ou choisis parmi les anciens présidents du mouvement; il a facilement concédé aussi que des "corporations autonomes" comme celles du Prêt d'Honneur ou des Fêtes du Canada français sont en fait des entités entièrement contrôlées par la SSJB.

Sur le fond de la question, Me Groulx a soutenu que les dirigeants de la SSJB doivent veiller eux-mêmes aux affaires des filiales, même s'ils en tirent ainsi des revenus. "On n'est jamais mieux défendu que par soi-même", a-t-il plaidé.

Notant que M. Yvan Sénécal avait lui-même reconnu la nécessité de tels liens, Me Groulx a ensuite insinué que M. Sénécal préparait peut-être en douce son entrée au sein des conseils d'administration.

Me Groulx devait, du même soufflé, accuser M. Sénécal et son groupe de faire "purement et sim-

plement des procès d'intention absolument gratuits" lorsqu'ils soutiennent que les dirigeants de la "vieille garde" cherchent à se maintenir en place pour préserver les bénéfices financiers personnels découlant indirectement de leurs fonctions.

A propos de ces avantages financiers, Me Groulx n'a pas nié les chiffres fournis à la presse par ses adversaires mardi; il a fait valoir, en revanche, que les dirigeants de la SSJB acceptent de la part des filiales des traitements ou honoraires moindres que ceux qui ont cours, à tâche égale, dans des entreprises concurrentes.

"En 17 ans, j'ai peut-être fait trois contrats notariés pour le compte de la Société... Il est ridicule de laisser entendre que nous nous occupons de la SSJB pour obtenir des contrats."

"S'ils ne cherchaient que leur intérêt personnel, les anciens présidents abandonneraient tout simplement la Société Saint-Jean-Baptiste à son sort", a-t-il ajouté.

L'affaire Caron

Me Groulx a d'autre part expliqué que le congédiement de M. Gilles Caron, animateur des sections de la SSJB, était pleinement justifié, parce qu'il a été prouvé par "un enquêteur professionnel indépendant" (un détective privé engagé par Me Groulx) que M. Caron se serait livré, avant le congrès, à des activités partisans en faveur du clan Sénécal, et ce, au cours de ses heures de travail.

L'enquête a révélé hors de tout doute, a soutenu le notaire, que M. Caron a utilisé le personnel et l'équipement de la société à des fins purement partisans.

"Que M. Sénécal et ses amis,

complices de M. Caron et bénéficiaires de ses actes, défendent encore cet employé infidèle, cela dépasse l'entendement. Leur attitude ne tient ni de la bonne foi, ni de l'honnêteté, ni de la décence: ils défendent leur agent électoral."

M. Groulx a attribué à M. Caron une responsabilité phénoménale dans les événements qui ont secoué la SSJB depuis quelques mois: M. Caron, a-t-il soutenu en effet, n'était rien moins que le "véritable chef" du groupe de membres qui contestaient le conseil général; c'est lui qui a "paqueté" le congrès de mars au profit de son groupe; M. Sénécal, lui, n'est que le "porte-parole de M. Caron" au conseil général.

Aux réformateurs qui ont dit et répété que M. Dollard Mathieu avait tenté de "paqueter" le choix des délégués au congrès, en remplissant les séances de "sections-fantômes" d'employés des filiales de la SSJB, M. Groulx oppose une autre accusation: les "vierges pures de la réforme" auraient, elles, "rempli" assez joyeusement quatre assemblées de sections-territoires n'existant que nominale.

A propos du limogeage de M. Caron et de la nomination de M. Dollard Mathieu à un siège du conseil général d'où il venait d'être chassé par voie d'élections, les journalistes ont opposé à la version des faits de Me Groulx celle du président sortant François-Albert Angers, qui s'est dissocié de ces deux gestes.

"Ce n'est pas ce texte qui grandit le plus M. Angers", a fini par dire Me Groulx après avoir esquissé plusieurs fois la question.

Le cas de M. Mathieu

Selon le notaire, il est vrai qu'on

avait promis à M. Angers le siège d'ancien président occupé par M. P.-E. Guertin, dans l'éventualité de la démission de ce dernier. Si le conseil, à une séance d'où M. Angers était justement absent, a plutôt nommé M. Mathieu, c'est que "le contexte avait beaucoup changé depuis... à cause du coup de jarnac de Paul-Emile Robert, qui s'est présenté au congrès à la dernière minute et s'est fait élire".

Mais, n'était-il pas malhabile de choisir, pour succéder à M. Guertin démissionnaire, un homme qui avait précisément été battu par le congrès? Me Groulx répond: "Il est évident qu'on ne pouvait pas prendre un candidat qui avait été élu!"

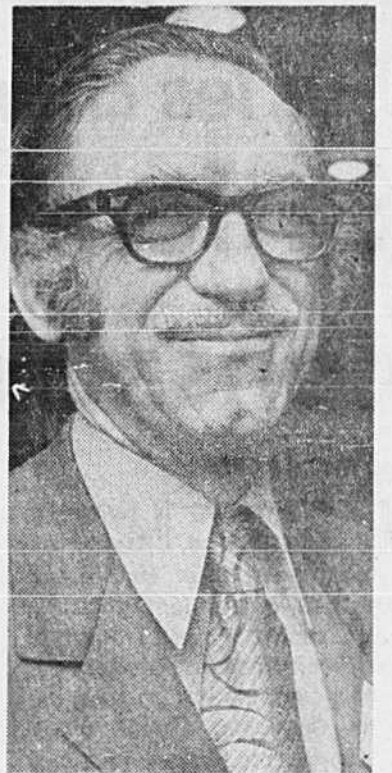
Sénécal, un mythe

Enfin, Me Groulx et ses coéquipiers ont voulu détruire le "mythe Sénécal" avec des arguments choc: M. Sénécal aurait présidé les Ligues du Sacré-Cœur; industriel, il a baptisé sa compagnie d'un nom "franglais" (Wirefils Inc.); il a déjà écrit une lettre portant en-tête anglaise seulement.

— Est-il exact que M. Sénécal soit un ancien de la RCMP? a demandé une journaliste.

— C'est du moins ce que M. Sénécal lui-même nous a déjà dit, et je ne vais pas le contredire, de répliquer Me Groulx.

Enfin, le président de la SSJB-Montréal a déclaré que le groupe majoritaire au conseil ne "flanchera pas" malgré les "attaques et les intrigues des assaillis de pouvoir". Et il a ajouté qu'il n'entendait pas poursuivre la controverse publique avec le clan de M. Sénécal. "Je ne descendrai pas dans la rue, je ne m'engagerai pas dans un combat de coqs", a-t-il conclu.



Yvon GROULX

... je ne descendrai pas dans la rue



Yvan SENEAL

... le mythe Sénécal

LENTEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

attendons avec impatience que le Parlement approuve la législation sur les Olympiques pour passer à l'action." Malgré son impatience, il était incapable de dire quand le projet de loi sera déposé, sinon que "ce sera avant l'ajournement pour l'été".

L'immobilisme, une conséquence

Cette absence de déblocage du côté du gouvernement fédéral, que l'on s'explique mal quatre mois après l'acceptation par le gouvernement Trudeau du projet de financement du COJO, cause certains problèmes secondaires au COJO, et dont l'immobilisme n'est pas le moindre.

L'absence de revenus devient un

Clémence exceptionnelle pour le député Beaudoin

par Michel AUGER

La clémence dont a bénéficié le député créditiste Léon Beaudoin, au début de la semaine, en Cour municipale, a ramené la question de la disparité de certaines sentences.

En effet, les observateurs de la Cour municipale n'ont pas manqué de souligner que M. Beaudoin, qui est député de Richmond à Ottawa, a été la seule personne qui a pu bénéficier jusqu'ici des nouvelles dispositions du code pénal qui permettent à un juge de ne pas imposer de sentence à un accusé.

Dans toute l'affaire Koscott, une entreprise de ventes pyramidales, dont M. Beaudoin a fait partie, une vingtaine d'autres participants ont déjà été condamnés à des amendes variant entre \$1,000 et \$5,000.

Dans le cas du député, le juge Roland Langlois a mentionné dans son jugement que celui-ci, ayant "été victime de sa bonne foi", et ayant remboursé l'argent versé par ses victimes, méritait la clémence de la Cour.

Devant d'autres juges de la même cour, toutefois, un médecin, un gérant de banque et d'autres individus de diverses professions, qui avaient eux aussi remboursé leurs victimes n'ont pu bénéficier de la clémence du tribunal.

Près d'une centaine d'autres participants au système déjà déclaré illégal, en vertu de la section du code pénal traitant des loteries, attendent eux aussi de subir leur procès.

La décision rendue dans le cas de M. Beaudoin pourrait fortement influencer les résultats de ces causes et c'est pourquoi les procureurs de la Cour municipale étudient actuellement la possibilité de porter la décision du juge Langlois devant les tribunaux supérieurs.

Le procureur de la poursuite dans cette affaire, Me Denis Asselin, doit faire savoir sous peu si un appel sera interjeté.

La loi accorde un délai de 15 jours à l'une ou l'autre des parties, dans un cas semblable, pour inscrire un appel devant la Cour supérieure.

problème très aigu pour le président et commissaire général Roger Rousseau et ses acolytes. Elle les empêche de mettre en place tous les mécanismes nécessaires; elle retarde aussi l'efficacité des décisions. Sans la liberté d'action nécessaire à un poste de commandement, M. Rousseau se trouve dans l'impossibilité de gouverner comme il aimerait le faire. Et c'est à se demander si l'enthousiasme des gens du COJO, si refroidi soit-il, ne cédera pas sa place à la léthargie.

Evidemment, l'engagement d'un vice-président directeur général vers la fin de juin (si l'on se fie à l'échéance mentionnée par M. Rousseau à LA PRESSE, à la fin d'avril) résoudra plus d'un problème. Pour tous les autres, il faudra attendre que le gouvernement fédéral veuille bien légiférer.

Carences évidentes

Dans l'immédiat, le résultat est inquiétant. Certaines carences sont évidentes. On peut citer comme exemple l'absence de personnel; faute de pouvoir engager les adjoints qu'ils souhaiteraient engager (et qui risquent de se désillusionner), certains cadres doivent tout faire seuls, y compris le travail clérical qu'ils pourraient confier à des subalternes pour consacrer leurs efforts à la planification.

Autre exemple, les communications. Aussi incroyable que cela puisse être, aucune pièce d'information n'est encore disponible, à trois ans à peine des Jeux. Comment voulez-vous qu'un Paul Gadoury, aux relations publiques, ou qu'un André Kaltenbach, à l'information, puisse répondre aux innombrables demandes de renseignements, autrement que pour signaler

que le COJO est encore démuné de moyens?

Pendant ce temps, à Québec, sans le dire, on se prépare au pire. En moins de 10 jours, le ministre du Revenu, Gérard Harvey, puis le premier ministre, Robert Bourassa, ont admis la possibilité d'un déficit, un déficit qu'à leur avis, les contribuables québécois devront combler.

L'or monte, le \$ baisse

LONDRES (AFP) — A la veille du week-end, la pression sur le dollar s'est aggravée parallèlement à la montée en flèche du cours de l'or.

Au marché des changes londonien, où l'atmosphère est à nouveau très fiévreuse, la monnaie américaine bat en retraite sur toute la ligne, surtout devant le mark où elle ne cote que 2.690 contre 2.6975 la veille, le plus bas niveau jamais enregistré.

Le dollar baisse aussi sensiblement par rapport au franc français à 4.2975 contre 4.3325, et au franc suisse à 3.0675 contre 3.08625. La livre sterling gagne du terrain par rapport au dollar à 2.5880 contre 2.5665 mais accentue son repli de la veille par rapport aux monnaies européennes: vis-à-vis du mark, elle se change ainsi à 6.865 contre 6.9225 jeudi; vis-à-vis du franc français, à 11.0625 contre 11.1125, et vis-à-vis du franc suisse, à 7.91875 contre 7.9225.

BILINGUISME

SUITE DE LA PAGE A 1

des Québécois pour de la bonnasserie," a-t-il dit.

L'effet de l'amendement Stanfield donnerait force de loi aux principes régissant la mise en vigueur du bilinguisme dans la fonction publique et assurerait une certaine permanence à ces critères. Le gouvernement ne pourrait les modifier sans s'adresser de nouveau au Parlement, ce qui, aux yeux des fonctionnaires fédéraux unilingues, comporte une garantie importante.

E par cette manœuvre, M. Stanfield trouve un argument additionnel pour convaincre les éléments récalcitrants de son caucus. Il leur assure en quelque sorte que le gouvernement ne reviendra pas à la charge dans six mois ou dans un an avec une autre résolution Trudeau.

Bien des conservateurs croient, comme le chef du NDP, que le mo-

ment est mal choisi de tenir un nouveau débat sur le bilinguisme.

"Le fait de répéter des choses dans lesquelles on croit tous finit par créer des confrontations. Or, a dit M. Lewis, quand on répète les confrontations, on pollue bien souvent le climat au lieu de le purifier."

M. Trudeau

Les neuf principes de la résolution Trudeau visent à accélérer les cours de langues, le recrutement de fonctionnaires francophones, à garantir les droits acquis des fonctionnaires unilingues et favoriser le développement d'unités de travail dans la région de la capitale nationale.

Dans son discours, M. Trudeau a voulu faire sentir aux fonctionnaires fédéraux qu'il comprenait bien les difficultés que soulève l'implantation du

bilinguisme dans l'administration fédérale.

Il a insisté sur le fait que le gouvernement ne cherchait pas une fonction publique où la plupart des employés pris individuellement seraient bilingues.

"Ce serait évidemment là une attitude fautive, car la vaste majorité des Canadiens ne possèdent pas les deux langues officielles. Ce que nous cherchons plutôt à créer, a-t-il dit, c'est une fonction publique dont l'activité soit bilingue, c'est-à-dire une fonction publique où chacun puisse travailler, remplir ses fonctions dans la langue officielle de son choix."

Le premier ministre a insisté sur le fait que l'intention du gouvernement était de permettre à la plupart des fonctionnaires de demeurer unilingues s'ils le veulent.



La vérité sur Rampa

Interviews, photographies, documents inédits par ALAIN STANKE



En vente partout

les éditions la presse dirigées par Alain Stanke

Recevez "Rampa, imposant ou initié?" en postant ce bon de commande à votre fournisseur habituel ou, si vous préférez, en le retournant à:
Les Éditions La Presse
7, rue Saint-Jacques,
Montréal 126, Québec.

Veuillez m'expédier "Rampa, imposant ou initié?"

Nom

Adresse

Ville

Ci-joint la somme de \$3.95 plus frais de poste 15¢

☐ par chèque

☐ par mandat postal

ANNONCE

ANNONCE

Vichy, Cité heureuse et bienveillante

Où irez-vous en vacances cette année?

Vous avez le teint blafard, la taille en peu épaisse, les nerfs à bout?

Vous voulez vous reposer et vous remettre en forme?

Allez à Vichy!

Vichy est une ville où l'on peut tout faire. S'écraser au soleil comme un lézard heureux, prendre des repas gastronomiques tout en suivant son régime dans des restaurants où les menus sont préparés par des diététiciennes, jouer au golf ou au tennis dans un environnement exceptionnel, ou encore faire de la natation ou du ski nautique, ou simplement suivre les régates sur le magnifique lac de l'Allier, se laisser tenter par les cartes au Casino, ou s'habiller pour une soirée au théâtre, tout cela dans un décor où les éléments vieillots voisinent avec les aménagements modernes, où les hôtels de luxe côtoient les pensions discrètes: voilà, côté loisirs, quelques attraits de Vichy.

Mais Vichy est une ville d'eau où les touristes sont curistes. Ou serait-ce les curistes qui sont touristes? De toute façon, touristes ou curistes, que les visiteurs de Vichy soient venus chercher la détente et le repos ou soient venus restaurer une santé chancelante, tous trouvent à Vichy ce qu'ils cherchent.

Mieux vaut prévenir...

Il est intéressant de constater que de plus en plus les curistes d'aujourd'hui viennent à Vichy pour des raisons différentes de celles qui ont poussé leurs prédécesseurs à entreprendre une cure. Ils y viennent, beaucoup plus qu'avant, pour y faire une cure de repos ou pour soigner des maux légers plutôt que pour y suivre un traitement intensif. On associe de plus en plus thermalisme et prévention plutôt que thermalisme et maladie.

"Mon enfant, ma soeur, songe à la douceur"

C'est le matin. Vous vous réveillez dans un environnement d'une pureté et d'une quiétude exceptionnelles. Comme les eaux qu'elle gère, la région tout entière est saine.

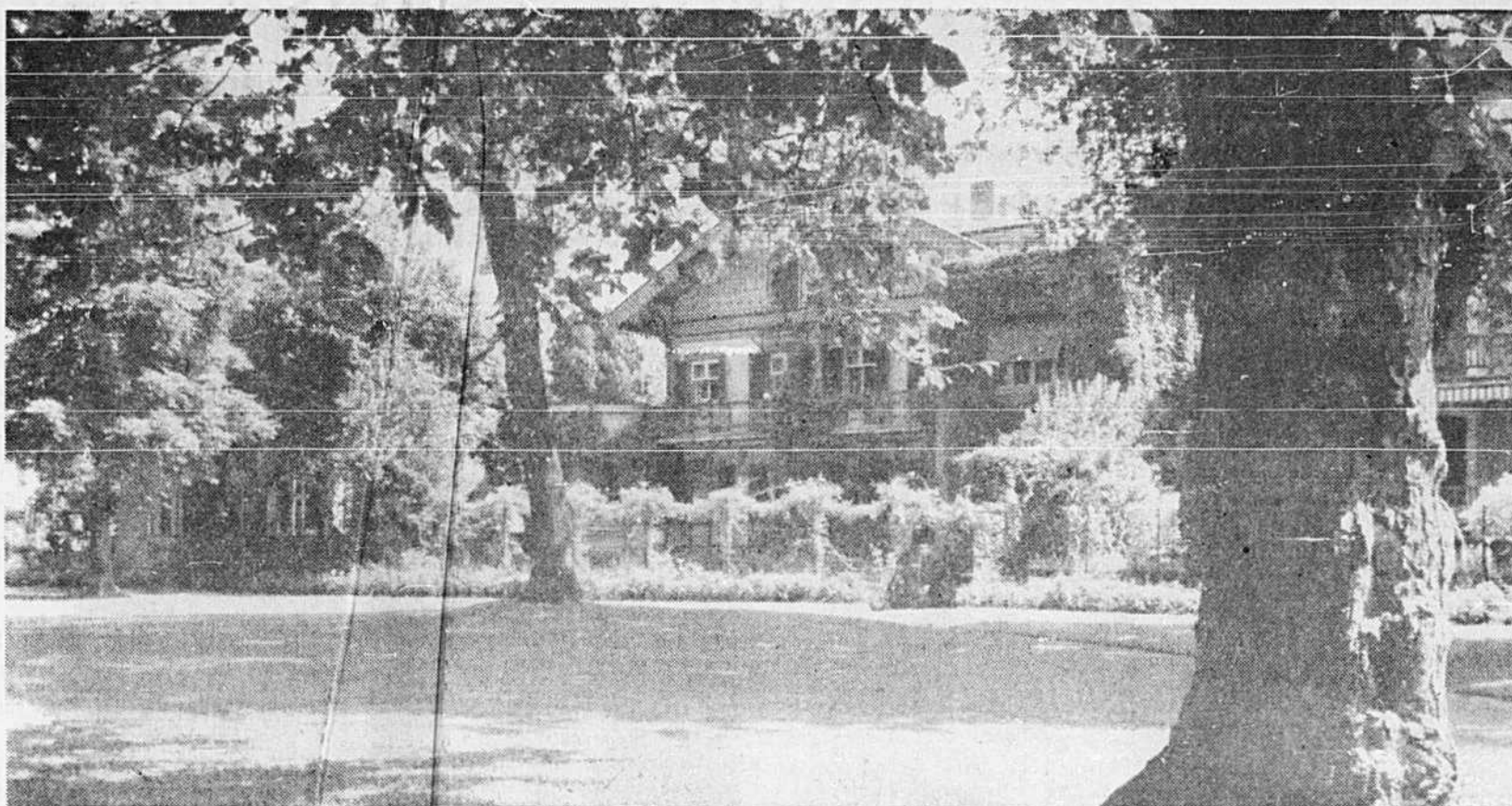
En vous rendant à l'établissement thermal de votre choix votre verre gradué à la main, vous traversez des jardins centenaires, havres délicieux de repos et de beauté. Vous rêvez d'un moment à l'ombre d'un arbre planté là par les jardiniers de Napoléon. Puis vous allez prendre la ration d'eau qui vous a été prescrite, la tête encore pleine d'un parfum accroché au passage.

Secoué de cette douce langueur par la fraîcheur de l'eau consommée, vous vous décidez à entreprendre énergiquement les quelques exercices qui vous ont été recommandés. Mécanothérapie, massages, bains de toutes sortes, vous redevenez l'enfant agile et insouciant que vous ne pensiez plus être.

Votre corps ainsi restauré, il ne vous restera qu'à vous adonner à la pratique de votre sport favori jusqu'au moment où vous vous retrouverez en galant tête-à-tête à la table d'un restaurant discret devant un menu... préparé pour votre cure!

Voilà ce à quoi vous devez vous attendre dans cette ville de santé et de repos.

"La, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté."



Vichy: Le chalet où vécut l'empereur Napoléon III

Les cures thermales en pédiatrie

Les indications de la cure de Vichy chez l'adulte sont anciennes, classiques, solides.

Envoyer des enfants à Vichy est cependant une notion encore assez peu classique, relativement récente et officiellement soutenue par quelques écoles pédiatriques seulement.

A une époque de médecine scientifique où toute vérité doit s'annoncer en chiffres, équations, tableaux, graphiques, il nous a paru utile de faire le point d'une expérience de quinze années de cures thermales suivies à Vichy par des enfants, pour une série d'affections bien déterminées.

Cette enquête menée par les médecins français P. Monod et M. Delabre cherchait à découvrir quels résultats avaient été obtenus et conservés plusieurs années après la dernière cure effectuée. Il s'agit pour la plupart de syndromes qui perturbent l'existence du patient pendant de longues années, voire même toute la vie, et dans lesquels la thérapeutique médicamenteuse n'apporte le plus souvent qu'un soulagement passager. Cette étude doit donc, dans les cas où les petits malades sont devenus des adultes, montrer si le résultat escompté a été obtenu.

Enquête et résultats

La crénothérapie s'adressant le plus souvent à des affections chroniques ou récidivantes, une amélioration passagère si elle est appréciable, ne représente cependant pas le résultat idéal. Le but est au contraire de guérir autant que possible l'affection en cause et de modifier les réactions de l'organisme du sujet afin qu'il devienne plus résistant.

Pour faire le point avec exactitude, il est donc nécessaire de faire appel au médecin de famille ou au pédiatre qui ont revu l'enfant plusieurs années après la ou les cures. Il faut aussi recueillir le témoignage des parents.

L'enquête a révélé que les réponses du médecin et de la famille sont parfois différentes et il est intéressant de les comparer.

L'étude faite révèle que "Le plus souvent il s'agit d'une différence dans l'importance accordée à chacun des troubles par le médecin et par la famille. Le médecin dispose le plus souvent de fiches qui permettent une comparaison objective entre l'état initial et l'état actuel; le parent ne garde que le souvenir de phénomènes qui furent longtemps gênants ou qui se prolongent encore, oubliant complètement telle autre manifestation estimée alarmante à l'époque."

"Il nous a donc fallu parfois "dédoubler" le dépouillement lorsque le coefficient d'amélioration était différent pour des syndromes distincts chez un même patient."

Dépouillement statistique et commentaires

Âge et sexe

Les réponses concernent 207 garçons et 194 filles. La moyenne d'âge lors de la première cure a été de 7 ans avec des extrêmes allant de 2 à 14 ans.

Tableau UN

Résultat obtenu en fonction du nombre de cures suivies.

G.C.	A.I.	A.R.	E.N.	Nombre de cures	Nombre d'enfants
8,7%	57,8%	27,8%	10,2%	1	125
27,5%	53,6%	13,7%	5%	2	162
41,8%	47,3%	8,2%	2,5%	3	114

G.C.: guérison complète, A.I.: amélioration importante, A.R.: amélioration relative, E.N.: effet nul.



Vichy: le Parc du Soleil

Nombre de cures

- 125 enfants n'ont fait qu'une cure
- 162 enfants en ont fait deux
- les autres, trois cures, exceptionnellement davantage (dans ce dernier cas, il s'agit le plus souvent d'un rappel fait par précaution vers l'âge de la puberté.)

La moyenne de fréquentation, selon Monod et Delabre, est de deux cures consécutives, et cela confirme l'opinion des maîtres en hydrologie: l'enfant dispose d'un organisme neuf moins intoxiqué par les excès et fautes d'hygiène en tout genre, donc plus susceptible que celui de l'adulte de restaurer rapidement les fonctions cellulaires hépatiques, l'équilibre humoral, la résistance aux endo et exotoxines.

Alors que chez l'adulte trois cures sont généralement nécessaires pour assurer un résultat durable, il n'en va sûrement pas de même pour les enfants. Cependant, l'expérience fait admettre la nécessité d'une "cure de consolidation" lorsque le premier séjour a donné un très bon résultat.

Indications et contre-indications

Pour préciser les indications de la cure de Vichy chez les enfants, il est bon de rappeler les critères sur lesquels la prescription doit porter.

Comme pour toute cure thermique, il y a lieu d'éliminer les affections cancéreuses quelle qu'en soit la nature, l'insuffisance cardiaque, la tuberculose en évolution, les maladies infectieuses en période de contagiosité et d'une façon générale, les affections à leur période aiguë.

On a cité le diabète infantile dans les contre-indications. En effet, il s'agit toujours chez l'enfant d'un diabète acidosique susceptible d'entraîner des incidents importants et que l'on oppose au diabète floride de l'adulte qui constitue une indication classique de Vichy. Actuellement, le problème est grandement modifié chez l'enfant car la méthode du régime normal avec adaptation quotidienne de doses d'insuline ramène les jeunes diabétiques à la condition commune. S'il se présente chez ces enfants une indication de cure thermique, ils ne doivent plus en être privés, à la seule condition d'être suivis dans un cadre médical rompu à ces techniques nouvelles.

Pratiquement, aucune contre-indication ne peut être tirée de l'âge des jeunes patients. On a même pu relever des cures valables chez les nourrissons.

Nous pouvons conclure avec MM. de Marcillac et Charrier: "Plus l'affection est récente et plus jeune est le sujet qui en est porteur, plus vite l'action de la crénothérapie sera efficace. Ainsi, une cure thermique instaurée quelques mois après un icteré infectieux bénin en effacera toutes les séquelles et bien souvent une seule cure suffira dans ces cas."

Les conclusions de l'étude peuvent être ainsi formulées:

a) Dans la moyenne des cas les résultats sont meilleurs, plus rapidement obtenus et plus durables chez l'enfant que chez l'adulte à condition que l'indication de cure soit bien posée et que cette dernière soit bien conduite;

b) les syndromes observés chez l'enfant ne sont pas toujours les mêmes que chez l'adulte; il existe cependant entre eux des correspondances fréquentes: tel acétonémie deviendra, s'il n'est pas bien traité, une vésiculaire après l'âge de la puberté et l'intérêt primordial de la guérison obtenue dès l'enfance paraît être d'éviter ce passage presque obligatoire aux syndromes propres à l'adulte;

c) les indications de la cure de Vichy chez l'enfant et ses brillants résultats méritent d'être mieux connus: Vichy devrait résolument s'orienter vers le traitement d'un plus grand nombre d'enfants.

Source: Effets thérapeutiques des cures thermales à Vichy en pédiatrie par P. Monod et M. Delabre, 1971.

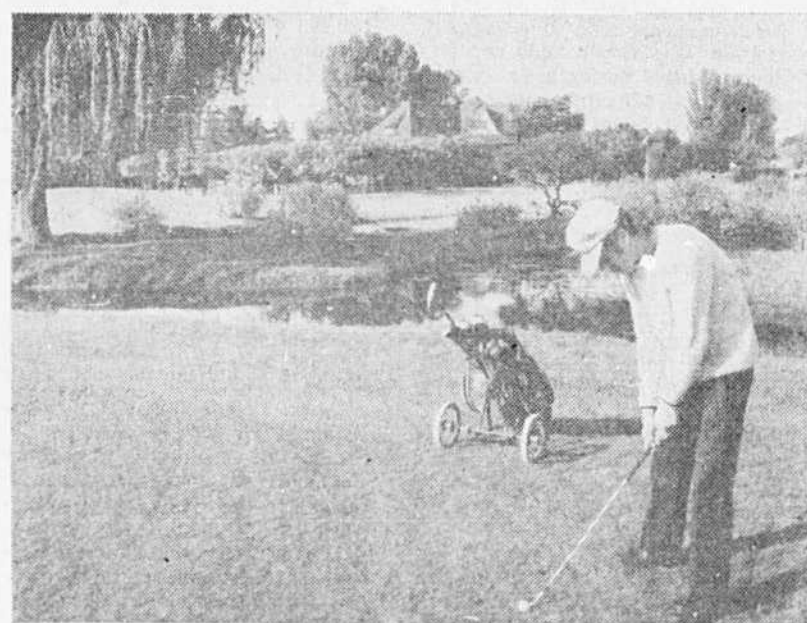
Tableau DEUX

Indications de la cure de Vichy chez l'enfant par valeur décroissante suivant les "états pathologiques définis"

Indications	G.C.	A.I.	A.R.	E.N.
170 Acétonémie	90%	10%	—	—
207 Intolérances alimentaires	33%	61%	5%	0,5%
38 Séquelles d'ictère épidémique	52%	42%	5%	—
18 Troubles vésiculaires	33%	66%	1%	—
171 Troubles de la nutrition	92%	—	8%	—
19 Eczéma	73,5%	—	10,5%	16%
132 Prurigo-strophilus, urticaire, oedème de Quincke	65%	29,5%	4,5%	1%
47 Asthme	50%	30%	11,5%	8,5%
63 Migraines	50,7%	41,3%	6,4%	1,6%

G.C.: guérison complète, A.I.: amélioration importante, A.R.: amélioration relative, E.N.: effet nul.

Ce publi-reportage a été préparé par Communicom Inc.



Vichy: le Sporting Club — Le golf

Un ami de Provence

La culture de la vigne occupe en France une superficie de près d'un million et demi d'hectares presque exclusivement consacrés à la culture spécialisée, c'est-à-dire qu'aucune autre culture n'est faite entre les rangs de céps.

Je serais resté perplexé!... D'ailleurs, à bien y penser, je le suis encore un peu! Sacré rose, va.

Cet immense territoire produit annuellement entre 30 et 60 millions d'hectolitres de vin; une variation de quelque 30 millions d'hectolitres fait la différence entre l'année bonne et la mauvaise.

De cette récolte — qui reste impressionnante aux yeux d'un Québécois — à peine 10 à 15% sera classée "vin d'appellation contrôlée". Ce sont les grands seigneurs auxquels l'Etat a donné officiellement ses lettres de noblesse par une Déclaration d'intérêt public.

On retrouve parmi eux les Beaujolais Chauvenet, Macon Supérieur, Grivelet Cusset, Beaujolais blanc Mommesin ou encore les Medoc Crusé, etc.

Le vin délimite de qualité supérieure

L'entourage de ces seigneurs est constitué d'une aristocratie que l'on nomme "Vins délimités de qualité supérieure" (V.D.Q.S.).

Ces vins sont définis sur le plan légal d'une façon très stricte. On les reconnaît à l'étiquette obligatoirement apposée sur la bouteille.

Leur production est généralement plus importante que celle des vins d'appellation contrôlée, mais elle reste du même ordre et nous vient de toutes les régions de France.

En Provence, ces vins sont les Coteaux de Pierrevet, les Coteaux d'Aix et surtout les roses des Côtes de Provence qui sont les plus appréciés et ont largement contribué à la juste renommée de cette région.

Parmi eux, le Bouquet de Provence. Il est le compagnon attitré des estivants de la Côte d'Azur. Aussi à l'aise entre deux vedettes de cinéma au Festival de Cannes qu'au milieu d'une bande de Parisiens turbulents attablés à une terrasse de St-Tropez, le Bouquet de Provence est un rayon de soleil élégant et joyeux qui saura amener sur votre table ce que son nom chantonne: un bouquet de Provence (prononcez: Pro-va-nnnn-ce).

Sa famille a connu Jules César

Autour des années 125 av. J.C., Rome s'installe dans tout le bassin méditerranéen du midi de la France et développe des réseaux commerciaux de l'Italie à l'Espagne. Les Romains qui ont hérité de techniques grecques principalement sont de bons producteurs viticoles et font un grand commerce d'exportation de leur vin. C'est ainsi que, autour des centres commerciaux qui se formeront bientôt en Languedoc et en Provence, les paysans se mirent à cultiver la vigne, alléchés par les profits importants que le vin procurait.

Peut-être est-ce l'astuce des viticulteurs provençaux d'alors qui façonna le caractère bien particulier des roses de Provence et contribua à lui donner ce "sourire en coin" qu'on lui reconnaît aujourd'hui dans nos verres? Quoi qu'il en soit, une loi romaine défendait aux propriétaires gaulois de planter de la vigne, Rome voulant ainsi protéger ses exportations. Mais la loi ne prescrivait pas l'arrachage des pieds de vigne existants, les Marius qui désiraient quand même planter de la vigne consentaient une vente fictive de leur terre à quelque Romain corrompible, le temps de tout planter, et rachetaient par la suite le terrain lorsque la vigne était en production.

C'est ainsi que fut constituée la vignoble provençal, de cépages italiens ou grecs, mais surtout de cépages autochtones plus résistants.

La région bénéficia d'une richesse agricole et ses vins furent vendus partout où étaient auparavant vendus les vins d'Italie.

La conquête des régions centrales de la Gaule par les légions de César ne fit qu'accroître la consommation de ces vins du Midi en même temps que leur renommée. Peut-être la nostalgie de cette époque était-elle cachée derrière cette phrase que me disait un jour un notable de cette région: "Té, c'est quand même ici que l'on produit 123,7% de toute la récolte viticole de France té!" N'eût été le sourire du regard si semblable à la lueur rosée du Bouquet de Provence dans mon verre,



Pour Mgr Grégoire, les catholiques "auront le souci de s'assurer que les candidats pour lesquels ils voteront veulent promouvoir l'école catholique".

Mgr Grégoire préconise le maintien des écoles catholiques

Préconisant de nouveau le maintien des écoles catholiques et des commissions scolaires confessionnelles à l'occasion des élections scolaires du 18 juin prochain sur l'île de Montréal, l'archevêque de Montréal affirme, dans une déclaration rendue publique hier :

"Les membres de la communauté catholique — qui constitue une large part — de la population montréalaise, note-t-il — auront le souci de s'assurer que les candidats pour lesquels ils voteront veulent promouvoir l'école catholique et les structures confessionnelles qui en garantissent le maintien et le développement."

Mgr Paul Grégoire souligne que l'école catholique "constitue un riche apport à notre société par le rappel et la promotion qu'elle fait des valeurs spirituelles. Une telle institution est, à nos yeux, un lieu privilégié de formation pour le jeune qui y poursuit son développement personnel avec la possibilité d'éclairer par la foi la connaissance graduelle qu'il acquiert du monde, de la vie, de l'homme."

Et le prélat continue : "Mais cette école, pour garder son caractère et atteindre ses objectifs, a besoin de s'appuyer sur un réseau de décisions et d'autorités qui les assurent pleinement. Ce réseau est entre les mains des commissions. Même si les meilleures structures ne suppléent jamais à l'engagement des personnes, il faut se garder de sous-estimer les soutiens juridiques et les cadres institutionnels indispensables pour assurer à des projets collectifs, tel l'école, une stabilité et une continuité que les seuls efforts individuels ne sauraient obtenir."

Mgr Grégoire insiste sur la très grande importance de cette élection scolaire en soulignant les nombreuses décisions qu'ont à prendre les commissions d'écoles et ceux d'entre eux qui siègeront au Conseil scolaire de l'île de Montréal. Comme ce nouvel organisme devra préparer le plan de restructuration scolaire de l'île, "les élections du 18 juin revêtent un caractère spécial".

Invitant tous les parents et citoyens à voter de façon à "se faire entendre et exercer une influence plus décisive sur la marche de l'école", Mgr Grégoire souligne qu'après les élections, les commissions élus devraient participer à des rencontres avec les citoyens. "La démocratisation du système scolaire appelle l'engagement continu de tous les intéressés."

Pas de compromis sur les inégalités scolaires

— Fernand Daoust

par Pierre-Paul GAGNE

Choisi, hier soir, pour être candidat du Mouvement de démocratisation scolaire lors des élections du 18 juin prochain, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, s'est formellement engagé à lutter principalement s'il est élu, pour faire disparaître les inégalités scolaires qui existent entre quartiers riches et pauvres.

"Si la CECM ne réussit pas progressivement à établir l'égalité des chances au niveau scolaire, a-t-il déclaré, c'est que ses 19 commissaires n'auront été qu'une bande de tricheurs qui se seront contentés de se gaver de mots."

M. Daoust a précisément été élu candidat du MDS dans un quartier où existent de nombreux problèmes sociaux. Il s'agit du quartier scolaire no 8, dans le sud-est de Montréal, qui est borné, au nord, par les rues Rachel-Sherbrooke, à l'est, par la rue Lacombe, au sud, par le fleuve Saint-Laurent, et à l'ouest, par les voies du Canadien Pacifique.

Prenant la parole devant une cinquantaine de personnes, M. Daoust a soutenu que le Mouvement de démocratisation scolaire n'acceptera jamais de compromis sur la question des inégalités scolaires. Il a même prédit que "ça va barder drôlement" au Conseil scolaire de l'île de Montréal si jamais une majorité de candidats du MDS devait être élue le 18 juin prochain.

"Ça va peut-être prendre 10 ou même 20 ans, mais les quartiers plus nantis vont devoir prendre le pas et attendre que les quartiers défavorisés comme le nôtre les aient rejoints."

Les élections SCOLAIRES

M. Daoust a par ailleurs fait état des autres raisons qui l'ont amené à se porter candidat du Mouvement de démocratisation scolaire et qui sont, pour la plupart, des articles du programme provisoire du Mouvement :



Si une majorité de candidats du MDS devaient être élus le 18 juin, "ça va barder drôlement" au Conseil scolaire de l'île de Montréal, selon Fernand Daoust.

retrait du bill 63, démocratisation du système scolaire et encadrement par la population des commissaires qui seront élus.

A cet égard, M. Daoust a particulièrement insisté sur la nécessité que cesse "le mépris des commissaires d'écoles à l'égard des parents, des professeurs et des étudiants."

Savoir politique

A différents chapitres, la réunion d'hier soir dépassait le cadre scolaire pour adopter une saveur nettement politique. Selon certains organisateurs de M. Daoust, il semble que la lutte va se dérouler, en fait, entre militants péquistes et libéraux, du quartier les premiers appuyant le candidat du MDS et les autres un candidat qui demeure encore inconnu.

Il paraissait évident, hier soir, que le secrétaire général de la FTQ pourra jouer, durant sa campagne électorale, d'une bonne partie de la "machine" du PQ dans ce quartier scolaire qui recoupe justement une partie des deux comtés péquistes de Maisonneuve et Sainte-Marie. Déjà, les associations péquistes des deux comtés ont apporté leur appui officiel à M. Daoust.

Quoi qu'il en soit, il va falloir attendre à lundi prochain, date limite pour le dépôt des mises en candidature, pour savoir jusqu'à quel point la campagne de M. Daoust devra être politique en raison des adversaires qu'il aura à affronter. En attendant, celui-ci compte bien effectuer une campagne électorale intense où le porte-à-porte se mariera aisément à la distribution de tracts et de journaux.

Solution temporaire: des climatiseurs pour l'école Notre-Dame de L'Assomption

par Pierre-Paul GAGNE

Il aura fallu plus de six mois de protestations verbales et écrites, une pétition et, enfin, une manifestation hier après-midi.

Il aura fallu attendre que le problème soit devenu nettement intolérable.

Et il aura finalement fallu passer par-dessus la tête des fonctionnaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Mme Ghislaine Paquette, présidente du Comité de parents de l'école élémentaire Notre-Dame de l'Assomption, dans l'est de la ville, en a gros sur le cœur: "Heureusement qu'on a rencontré Mme Lavoie-Roux et Fernand Daoust hier après-midi. Ils ont l'air de comprendre notre problème. Je suis confiante, pas pour tout de suite, mais pour septembre prochain. Peut-être même qu'ils vont trouver une solution dès la semaine prochaine."

Le problème des parents, des enfants, des professeurs et de la direction de l'école Notre-Dame de l'Assomption, située au coin des rues Hochelaga et Aylwin, remonte au mois de septembre dernier, peu après le début de l'année scolaire.

Au cours de l'été précédent la CTCUM avait entrepris à moins de cinquante pieds de l'école des travaux d'excavation en vue de la construction d'une bouche d'aération pour le prolongement de la ligne de métro No 1.

Bruit et poussière

Dès le début de l'année scolaire, il devint presque impossible de dispenser un enseignement adéquat aux enfants en raison de la pollution causée par le bruit et la poussière des travaux. De nombreux enfants tombèrent

malades et des professeurs souffraient de laryngite. Les parents se plaignirent à la direction de l'école qui, elle-même, fit valoir ses doléances aux fonctionnaires de la CECM. Aucun correctif ne fut apporté pour autant. L'hiver se passa ainsi.

Le 14 mars dernier, une pétition de 346 noms était envoyée à Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la CECM, qui retransmit le problème à ses fonctionnaires. Puis, les d'attendre, parents, enfants et professeurs ont fait une marche de protestation sur les locaux de la CECM où ils ont pu rencontrer Mme Lavoie-Roux et le commissaire Fernand Daoust.

Car, avec le retour de la belle température et la nécessité d'ouvrir les fenêtres, il redevenait pratiquement impossible de dispenser un enseignement normal. Déjà, depuis deux semaines, on avait dû arrêter les cours à deux heures l'après-midi en raison de l'épuisement des professeurs et des enfants.

Pas de réponse définitive

Hier, aucune réponse définitive n'a été apportée aux parents. Mais le commissaire Daoust s'est fait le défenseur d'une solution consistant à louer, d'ici la fin de l'année scolaire, des climatiseurs qui permettraient de garder les fenêtres fermées.

Cette solution temporaire ferait l'affaire des parents à condition qu'on trouve un moyen de régler le problème pour l'automne prochain. "Qu'on fasse respecter le contrat passé entre la CECM et la CTCUM et qui stipule que les travaux ne doivent pas nuire à la bonne marche de l'enseignement", réclame Mme Paquette.

Mais, en attendant, on se contenterait bien des climatiseurs. Encore va-t-il falloir faire approuver cette dépense supplémentaire par les commissaires lors de leur prochaine réunion, jeudi prochain...

Un numéro: dépannage: 842-9751



LE CENTRE de référence du grand Montréal est sans cesse confronté avec les problèmes humains les plus aigus. Encore ne reçoit-il d'appels que de ceux qui connaissent son existence. On peut supposer que ceux qui devraient faire appel à la compétence du Centre sont peut-être plus nombreux que ceux qui s'y adressent.

Au long de son dernier rapport annuel, le Centre insiste sur certains besoins de la population qui demeurent insatisfaits, faute de ressources requises ou faute d'une organisation adéquate.

Les prestataires de l'Assurance-Chômage sont bien mal pris, lorsqu'ils perdent leur emploi, à cause des délais qui surviennent avant le premier versement de leurs prestations. Lenteur excessive de la machine du fonctionnarisme ! La même cause produisant les mêmes effets, les cas relevant de la commission des Accidents du travail doivent faire face à de longs retards qui "maintiennent les familles dans des situations pénibles peu favorables à leur santé physique et mentale".

A ce chapitre, le Centre a connu une forte affluence de plaintes et de demandes d'aide. Il est urgent, affirme Mme Boyer "que ces problèmes soient portés à la connaissance des autorités concernées". On voudrait croire que les autorités en cause ignorent ces situations... si souvent dénoncées dans le passé, mais...

Besoins de nourriture

Chose curieuse et qui en étonnera plusieurs, c'est la population anglophone du grand Montréal qui souffre de l'insuffisance des services en ce qui a trait à l'assistance d'urgence ou de dépannage en nourriture.

Les paroisses apportent leur quota-part, mais les comités de citoyens ont peu de ressources pour répondre à ce besoin.

Les soins dentaires

Dans la Ville de Montréal, les enfants de 4 à 12 ans reçoivent des soins dentaires au service des Affaires sociales et de la Santé. Mais ailleurs, bon nombre de municipalités du grand Montréal n'ont aucun service dentaire.

Il existe aussi quelques centres de soins dentaires pour adultes,

mais ils sont débordés et les listes d'attente s'allongent.

Des cas pénibles

Le Centre énumère une liste de situations précises qui font l'objet de plaintes ou de réclamations particulières :

● concentration de projets d'Initiative locale dans certains quartiers au détriment d'autres quartiers;

● difficultés pour les célibataires, hommes et femmes, à entrer en relation avec des groupes et des associations qui leur permettraient de participer à des rencontres, à des loisirs, et à des activités diverses. C'est le problème de la solitude;

● absence de camp de vacances à prix populaire pour les enfants épileptiques. Le seul camp existant a des exigences financières fort sélectives, éliminant les moins nantis;

● le service téléphonique n'est pas reconnu comme un besoin essentiel par la loi d'aide social; les vieillards, les malades et les mères de jeunes enfants souffrent, de ce fait, d'isolement;

● malgré l'augmentation de la pension de sécurité de la vieillesse, l'épouse plus jeune que le mari est souvent dans une situation pénible;

● les barbituriques sont incapables d'obtenir les traitements que requiert leur état;

● enfin, considérant le taux élevé du chômage, l'handicapé se présente en vain aux centres officiels de la Main-d'Oeuvre pour y inscrire sa demande d'emploi.

Le Centre de référence est un carrefour de toutes les misères, de tous les besoins. Il est ouvert de 9 heures à 17 heures, cinq jours par semaine. Depuis 1970, il travaille à instaurer un service continu. Le manque de ressources financières (le Centre est subventionné par la Campagne des Fédérations) l'a empêché d'améliorer le service qu'il rend à la population. Il y a bon espoir que dès l'automne 1973, puisque la Campagne a été un succès, le Centre puisse répondre aux appels de 9 heures à 20 heures, et cela sept jours par semaine. En attendant, il faut retenir son numéro de téléphone; on peut en avoir besoin pour soi-même ou pour d'autres : 842-9751.

Super-policiers en Angleterre

LONDRES (AFP) — Plus de 200 détectives britanniques de Scotland Yard formeront bientôt la plus importante unité d'Europe spécialisée dans la répression des crimes.

Huit brigades d'intervention, constituées à partir de brigades déjà existantes, auront pour tâche non seulement de réprimer, grâce aux moyens les plus modernes, tous les actes de banditisme, mais aussi de les prévenir

grâce à une connaissance des habitudes et des projets des principaux groupes, a indiqué jeudi un porte-parole de la police anglaise.

Par une surveillance régulière et suivie des allées et venues des membres de la pègre, les "super-policiers" espèrent être capables de discerner le moindre signe d'agitation prouvant qu'un gangster prépare "un gros coup".

DES VACANCES IDEALES POUR LES JEUNES
LE CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC DES ILES

Situé à
Saint-Émile-de-Suffolk
à 25 miles au nord de
Montebello, Qué.

COLONIE DE VACANCES

- Pour garçons et filles de 8 à 14 ans
- Séjours d'une durée de deux à dix semaines
- Moniteurs expérimentés
- Installations modernes, chalets renoués
- Équipement de loisirs d'excellente qualité
- Menu diététique

Pour de plus amples informations,
s'adresser à:
L'Office du tourisme de l'Outaouais
C.P. 666, Hull, Qué.
J8X 3Y8

819 770-1500

Société d'aménagement de l'Outaouais
Organisme du Gouvernement du Québec.

Vive la Moore!
Vive la qualité!
Vive la durabilité!
Les peintures Benjamin Moore.



Voyez votre marchand de peintures Benjamin Moore et demandez la peinture d'extérieur MoorGard Latex. Acheter Moore, c'est économiser!



WOOLCO

vous invite à

la grande ouverture

de son nouveau

magasin à rayons

au centre commercial

Le BAZAR

à Ville de St-Laurent

LE MERCREDI

6 JUIN (9 a.m.)

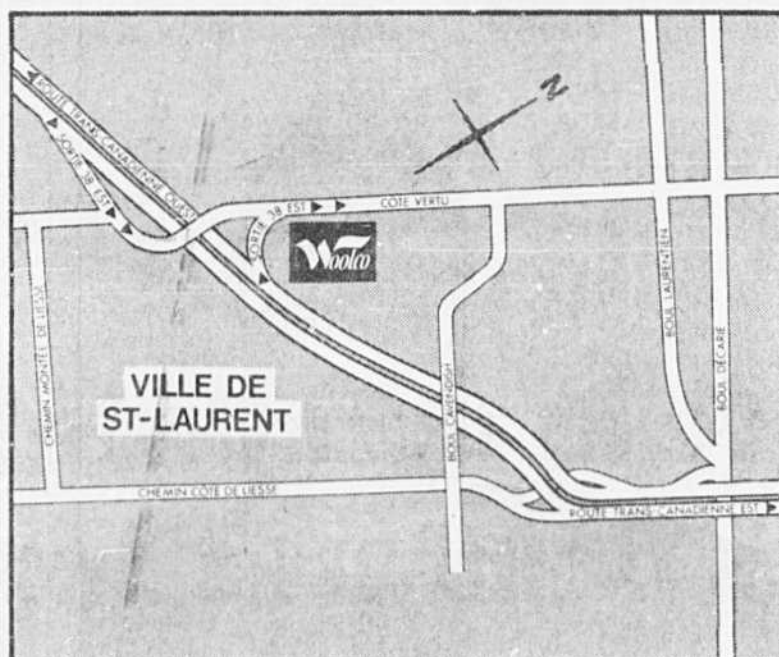
C'est la Grande Ouverture!

Bureau de crédit

Avec un compte crédit Woolco, vous pouvez faire votre magasinage en tout temps. Choisissez le compte à termes (30 jours) ou le compte courant.

Plus de 65 rayons variés

Tout pour vous, votre famille et votre maison! Des articles quotidiens tels que vitamines et serviettes, en passant par les vêtements très à la mode jusqu'aux meubles, tapis et télé-couleurs. Chez Woolco, vous trouvez c'qu'il vous faut!



Garantie Woolco

Satisfaction ou argent remis garantie avec chaque achat.

Stationnement gratuit

Facilite le magasinage et l'accès au magasin Woolco.

Heures d'affaires

Lundi, mardi, mercredi: de 9 a.m. à 6 p.m.
Jeudi et vendredi: de 9 a.m. à 9 p.m.
Samedi: de 9 a.m. à 5 a.m.

**PLAZA TRACY, ANGLE BOUL. DE LA MAIRIE ET AVE. PLAZA TRACY
À PROXIMITÉ DE LA NOUVELLE AUTOROUTE NO. 30**

Québec récupère les "papiers Leclère"

La majeure partie de la collection des "papiers Leclère" fait dorénavant partie du patrimoine québécois.

En effet, la Bibliothèque et les Archives nationales du Québec se sont portés acquéreurs des documents historiques de celui qui fut chef de la police secrète de Montréal lors de la Rébellion de 1837, Pierre-Edouard Leclère, au

cours de la mise aux enchères d'hier.

Le Québec a dû payer \$2,200 pour récupérer la proclamation du général Gosford mettant à prix la tête de Louis-Joseph Papineau; mais il a dédaigné, au profit des Archives publiques d'Ottawa, une déclaration volontaire de Hindenlang, général de brigade dans l'armée des Patriotes. Il en a été de même

pour le document de Joseph-Narcisse Cardinal qui demanda grâce à Leclère avant d'être pendu en 1838.

Fait à noter, on a ignoré la bataille de Carillon: le bout de drapeau jauni n'a pas trouvé preneur.

Enfin, une lettre de la correspondance de Louis de Baivière et de la célèbre Lola Montes a subi le même sort.

notre choix d'émissions

19:30 **8 12 13** — HOORAY FOR HOLLYWOOD

Une rétrospective humoristique de 50 ans de cinéma américain avec Don Adams et ses invités Don Rickles, Edie Adams et Charlton Heston. Coup d'oeil à la fois nostalgique et drôle sur les idoles de l'écran américain depuis Charlie Chaplin jusqu'à Midnight Cowboy.

19:45 **9C 9NC** — AVEC UN PEU DE GLACE S.V.P.

Deux sports de plein air illustrés par le film et des commentaires: "Le canot en rivière" et "La randonnée en montagne".

21:00 **2 7 9 11 13** — PRELUDE

Première d'une série d'émissions qui ont pour but de faire connaître les jeunes talents musicaux du Québec. Les parents de ces futures vedettes apportent des témoignages qui jettent un éclairage intéressant sur les débuts de carrière de ces musiciens en herbe.

21:30 **2 7 9 11 13** — LE 60

Deuxième partie d'un dossier sur le pétrole. Les implications de la crise mondiale pour les compagnies canadiennes.

22:00 **10** — LE TEMPS D'AIMER

Lucille Dumont reçoit les confidences de Gérard Paradis. L'histoire d'une longue carrière (qui se poursuit toujours d'ailleurs) dans la chanson, l'opérette et le théâtre.

12:30 **2** — CINE-NUIT

Un vieux film (1939) avec Fernandel, Michel Simon et Arletty: "Fric Frac".



CFQR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.9 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

7:00 CBF—Les Musiciens par eux-mêmes

Interview avec Robert et Gaby Casadesu, pianistes, par Jean Deschamps.

10:00 CKVL—Orchestre Boston Pops

Musique et chansons extraites de films américains. Arthur Fiedler, dir.

11:00 CKVL—Festival de musique baroque

Concerto en la min. de Vivaldi, Trio en mi-bém. de Telemann, Trio en sol de Bach: The London Harpsichord Ensemble.

11:00 CBF—Les Chets d'œuvre de la musique

1:00 a.m. CKVL—Sonates

Roberto Szidon (piano) joue les Sonates nos 4 et 5 de Scriabine.

SAMEDI 7:00 CBF—Au jour le jour

Sonate en trio en mi mineur (Benda): David et Igor Oistrakh et Vladimir Yampolsky. — Symphonie concertante en ré mineur (Stamitz): orch. Collegium Aureum, dir. Reinhardt. — Quatuor à cordes no 2 (Nardini): Quatuor Dimov. — Sinfonietta en do ma-

jeur (J.C. Bach): Solistes Mann-

hein, dir. Hollmann.

8:00 CBF—Au jour le jour

Quatuor no 4 en do majeur (Schubert): Quatuor d'Irati. — Sonate no 2 en ré mineur pour violon et piano (Schumann): Lorand Fenyves et Anton Kuerli.

9:00 CBF—En vedette

"Beige neige": "Down In The South"; "Miss Pepsi"; "Madame Bertrand"; "Mon Pays"; "Le Violent Seul"; "Deux femmes en or"; "Solitude"; "Phébus et Borée"; et "Ordinaire": Robert Charlebois. "Les Noms"; "Vent devant"; "Si mon père"; "A l'autre bout de l'eau"; "Je pense"; "Dépêchez-vous d'être heureux"; "Cyrille"; "Les Baski"; "L'hiver est long et les Soldats de velours"; Monique Milville-Deschênes.

10:00 CBF—Orchestre de chambre de Québec

Concerto en ré majeur, op. 1 (Stamitz): Chantal Masson, alto, et orch., dir. Jean Deslauriers.

Jean-Pierre Coallier veut étendre son champ d'action

Jean-Pierre Coallier prend le temps d'animer un jeu, à la télévision de Radio-Canada, cet été. (A propos, "Oh la la, quel tra la la" ne s'appelle plus que "Oh la la".) Mais l'ex-animateur de "Jeux d'hommes" ne néglige pas, pour autant, sa propre antenne, car il continue à animer quotidiennement cinq heures de l'horaire de CFGL-FH, dont il est le PDG. Le fait est que Jean-Pierre Coallier, loin de trouver qu'il travaille trop, ne songe qu'à se donner d'autres occupations et préoccupations. En effet, il attend, avec impatience et confiance, le permis du CRTC qui lui permettra d'exploiter une seconde station FM dans la région montréalaise, une station "classique" qui ne diffu-

sera que de la musique classique instrumentale et vocale, et des informations. Mais ce n'est pas tout! Il négocie, depuis quelque temps l'acquisition de deux "petites stations AM" de province, en même temps qu'il prospecte dans d'autres régions.

La femme, le négre de l'homme

Les "Entretiens" de la chaîne radiophonique de Radio-Canada (les vendredis, à 22h30) et de CBF-FM (les samedis, à 17 heures), sont toujours intéressants.

Ainsi, le 1er et le 2 juin, la romancière française Françoise d'Aubonne exprimera quelques idées qu'elle a sur la femme, sur la situation de la femme dans le monde

phalocratique (comme elle dit) qui est le sien depuis qu'il y a des hommes et des femmes, ou peut-être depuis 5000 ans, comme elle le croit.

Je pense qu'il faut que vous soyez prévenus, messieurs, qui êtes peut-être des habitués de ces "Entretiens": Françoise d'Aubonne n'est pas de celles qui croient que les choses sont en train de s'arranger pour les femmes, et ce n'est pas à elle qu'il faut raconter qu'il y a beaucoup de femmes médecins en Russie. Elle vous rétorque que c'est parce que c'est une profession très mal payée en URSS. Et si vous lui rappelez qu'il y a Indira Gandhi et Golda Meir, elle vous prierait de lui dire combien il y a de premiers ministres au masculin.

La romancière a compris il y a longtemps que partout dans le monde "la femme est le négre de l'homme", "l'opprimée même de l'opprimé". Historienne, elle a calculé que le phalocratie est né exactement trois mille ans avant l'ère chrétienne, quand les hommes ont pris la direction de l'agriculture, poussés par leur misogynie latente... Mais il faudra écouter "Entretiens", pour entendre ces choses-là et bien d'autres, de la bouche même de Françoise d'Aubonne, qui parle bien.

R.T.

L'EXTRAVAGANT MILLIARDAIRE

HOWARD HUGHES

PLUS DE 100 MILLIONS GASPILLÉS

AUTOMOBILE À VAPEUR

PERTE:

\$500,000

CINÉMA

PERTE:

\$38,000,000

HYDRAVION

PERTE:

\$72,000,000



BIENTÔT DANS **la presse**

VENDEZ-VOUS

et nous achèterons avec une forte récompense. Notre société est nouvelle, dynamique et désireuse de vous payer d'importantes commissions.

PARLONS-EN DAVANTAGE

Ecrivez sous chiffre C-18-4695 Publicitas
CH-1211 Genève 2

Liquidation d'OEUVRES D'ART

SAMEDI 26 mai — 10 h à 22 h
DIMANCHE 27 MAI — 10 h à 18 h
devant avoir lieu au

HOLIDAY INN

Montréal Chateaubriand
6500, Côte-de-Liesse

Autoroute 520-2B aussi la voie de service #17

STATIONNEMENT GRATUIT

A DES PRIX POUR VENTE DIRECTE
AUCUN ENCAN - PAS D'ENCHÈRES

La plus vaste gamme de sujets et styles pouvant répondre à vos goûts.

PLUS DE 1000 PEINTURES

ORIGINALES À L'HUILE

en de beaux cadres sculptés à la main
Dimensions: 8 x 10" jusqu'à 24 x 48" \$20 à \$80

LE PLUS GRAND CHOIX DE

LITHOGRAPHIES JAMAIS RÉUNI

Des lithographies encadrées d'artistes tels que: Dali, Chagall, Picasso, Renoir, Toulouse-Lautrec, Reuven Rubin, Moïse Jankov et bien d'autres artistes de renom \$25 à \$100

BIENVUE AUX MARCHANDS

une offre rondelette!

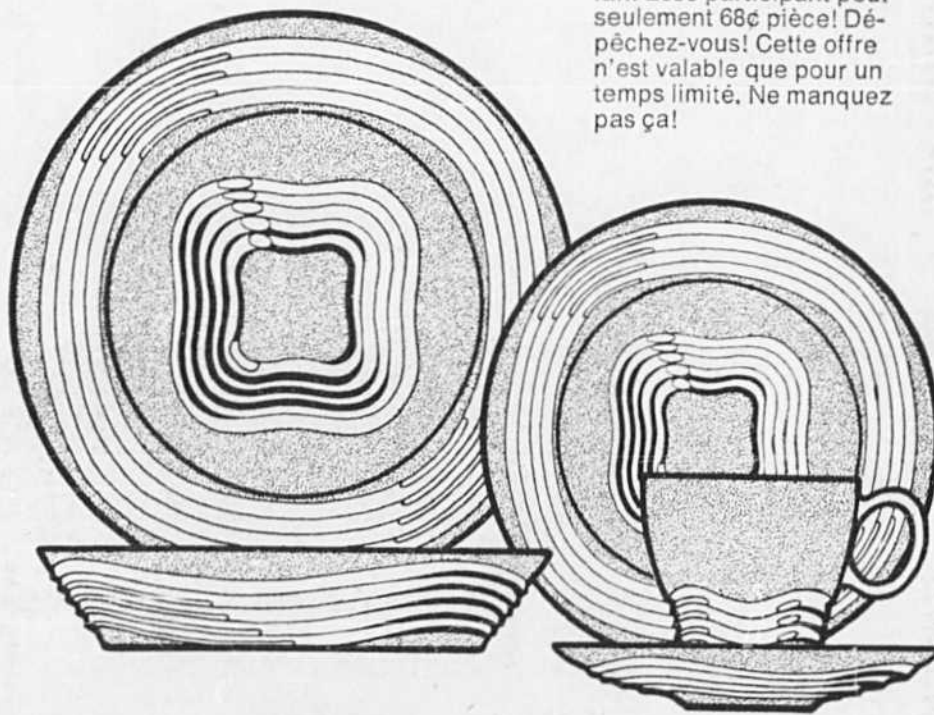
Magnifique vaisselle DURALEX

pour seulement

68¢

pièce!

Mettez du soleil sur votre table, cet été! Cette magnifique vaisselle Duralex importée de France, est pratiquement incassable. Vous aimerez la chaude couleur ambre et le motif exclusif Ondine. Chaque couvert comprend une grande assiette, une assiette à pain, un bol à soupe, une tasse et une soucoupe. Obtenez-les de votre détaillant Esso participant pour seulement 68¢ pièce! Dépêchez-vous! Cette offre n'est valable que pour un temps limité. Ne manquez pas ça!



Esso

Passez nous voir cette semaine!

Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's V.O.

Fabrique au Canada avec fierté.



CINEMA/LA SEMAINE

Deux festivals en vue

C'est ce soir à 20h30 que débute le premier Festival sur l'environnement humain à l'Expo-Théâtre, Cité du Havre. Au programme, ce soir, un long métrage français, "Le Territoire des autres", de François Bel et Gérard Vienne, premier prix, catégorie spéciale, au Festival de Cannes en 1970.

Au même programme, deux courts métrages, l'un américain d'animation, "Environnement", d'Irving Dressler, le second du Canadien Des. McCalmont, "Footnote to Genesis".

Deux manifestations parallèles se dérouleront pendant ce festival. Le premier consiste en un mini-festival consacré au film scientifique qui aura lieu les 1-2-3 juin à l'Université Sir George Williams. Cette manifestation est réservée aux membres de l'Association canadienne de cinéma scientifique. L'autre manifestation consiste en des projections de vidéogrammes au Vidéographe, tous les jours à 20h, pendant la durée du festival, soit jusqu'au 10 juin. On y offrira gratuitement les meilleurs vidéogrammes produits au Canada et aux États-Unis.

Un autre festival se déroulera à Montréal en juin, les 19-20-21-22. "La femme et le film", une manifestation qui a pour but de reconnaître et d'encourager la participation accrue des femmes dans la production cinématographique internationale, et surtout québécoise, et de susciter des discussions dans le public.

A cette fin, on a prévu plusieurs activités. Les projections comme telles se dérouleront à la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis. A la discothèque "Café Picasso", les participants pourront se rencontrer. On a prévu deux pa-

nels, l'un sur les comédiennes, l'autre sur les femmes-réalisatrices. Une garderie d'enfants sera mise sur pied pendant la durée du festival au pavillon Athanase-David du Cégep du Vieux-Montréal. Enfin, le Vidéographe présentera l'après-midi et le soir des vidéogrammes réalisés par des femmes.

Le programme s'établit comme suit: mardi, "Sambizanga" de Sarah Maldoror (en présence de l'auteur) et les deux courts métrages d'animation, "Les Bibbites de Cromagnon" de Francine Desbiens et "L'œuf" de Clorinda Warny. Mercredi à 13h, "De mère en fille" et "La Fin des étés" d'Anne-Claire Poirier suivis à 15h d'une séance de courts métrages américains d'animation de films expérimentaux et de documentaires. A 19h, "La Fiancée du pirate" de Nelly Kaplan. A 21h, "Wanda" de Barbara Loden.

Jeudi à 13h, "La vie rêvée" et "Moi, un jour" de Mireille Danseur. A 15h, "La Cigale et la fourmi" de Lotte Reiniger et "Le Triomphe de la volonté" de Leni Riefenstahl. A 19h, "Les créatures" d'Agnes Varda. A 21h, "L'Arche" de Shu Shuen.

Vendredi à 13h, films d'animation et courts métrages québécois. A 15h, "Doctor Glass" de Mai Zetterling. A 19h, "Nathalie Granger" de Marguerite Duras. A 21h, "Les Petites Marguerites" de Vera Chytilova.

Cet événement fait partie d'une tournée organisée à travers le Canada, conçue et coordonnée à l'échelle du pays par un groupe de femmes de Toronto et organisées par des comités formes localement dans chacune des 13 villes qui font partie de la tournée. Outre Montréal, le festival circulera à Québec

et Jonquière, en ce qui concerne le Québec.

New cinema from Quebec

Le cinéma québécois fait l'objet d'un intérêt grandissant dans les milieux cinéphiles des États-Unis.

L'an dernier, le Museum of Modern Art de New York accueillait nos artisans et leurs films dans le cadre d'une Semaine organisée avec la collaboration du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma et consacrée au "New Cinema from Quebec".

Cette année, du 29 mai au 8 juin, le San Francisco Museum of Art présentera plusieurs films de notre pays grâce à la collaboration des Films Farou, des Ateliers audiovisuels du Québec, de l'Office national du film et du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma.

Au programme: "Q-Bec my Love", "La Chambre blanche", la Vie rêvée", "Le Grand Film ordinaire", "Le Mépris n'aura qu'un temps", "On est loin du soleil", "Question de vie", "Wow" ainsi que plusieurs courts et moyens métrages.

Yves Bourassa à Cannes

Le colonel Yves Bourassa, président du Groupe des Communicateurs du Vieux Montréal, dont les principales sociétés membres sont les agences BCP Publicité Inc., Place Royale B & B Marketing Ltd. et Communicom Inc., représentera le Canada lors du 20e Festival International du Film Publicitaire qui aura lieu à Cannes du 18 au 23 juin prochain.

M. Bourassa qui jouit d'une répu-

tation exceptionnelle et possède une longue expérience dans le domaine de la publicité et des communications a été invité par la Screen Advertising World Association Limited de Londres, à faire partie du jury de ce Festival.

Le travail de sélection du jury, composé de représentants de 18 pays, débutera le 14 juin. Le Bureau des Festivals a fait parvenir plus de 300 formules de participation aux producteurs de films publicitaires et agences de publicité canadiennes.

Monsieur Bourassa est le premier canadien d'expression française à devenir membre du jury de ce festival qui est considéré comme le plus important au monde dans les milieux de la publicité. L'an dernier, une soixantaine de pays avaient participé à ce Festival.

Un seul budget accepté

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne a annoncé qu'un seul projet a été accepté, lors de sa dernière réunion sur les investissements spéciaux. Il s'agit de Wolf Pen Principle, un projet présenté par Image Flow Centre Limited, de Vancouver, et devant être réalisé par M. Jack Darcus.

Quatre autres projets ont été retenus, car les membres estiment qu'avec une aide à la scénarisation, ces projets pourraient être acceptés à une prochaine réunion. Trente-trois (33) projets, en provenance de Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg, Edmonton, Ottawa et Québec, ont été étudiés à l'occasion de cette réunion. Les membres de la Société ont été assez déçus par les scénarios soumis à leur examen; ils espèrent qu'à l'avenir les réalisateurs tra-

vailleront plus fréquemment avec des scénaristes de métier.

Un autre problème est celui que posent les limitations budgétaires: il risque trop souvent d'en résulter de déplorables faiblesses sur le plan technique. La Société songe donc à réviser ses critères d'éligibilité au cours des prochaines semaines, particulièrement en ce qui regarde le devis de production.

Il y a déjà presque un an que la Société établissait ce fonds annuel de \$600,000 pour la production de longs métrages à budget modique. Depuis, une dizaine de films ont été réalisés ou sont en voie de l'être. La prochaine échéance pour soumettre un projet dans le cadre de ce programme a été fixée au 15 juillet 1973. Les formulaires de demande sont disponibles aux bureaux de la Société, à Montréal (Case postale 71, Tour de la Bourse, Suite 2220, Montréal 115, Québec (514) 283-6363).

Elections

La section canadienne de l'Association Internationale du Film d'Animation — ASIFA-CANADA — a tenu le 14 mai 1973 son assemblée générale annuelle.

Au cours de cette assemblée générale, les personnes suivantes ont été élues au Conseil d'administration 1973-74: Françoise Jaubert, présidente, Graeme Ross, vice-président, Peter Adamakos, vice-président, Pierre Moretti, trésorier, Michelle Rousseau, secrétaire, et les administrateurs: Pierre F. Brault, Francine Desbiens, John Gaug, Jacques Giraldeau, Sidney Goldsmith, Blake James, Mike Mills, Michel Patenaude, Gaston Sarault, Robert Verrall et Paul Webster.

Rappelons qu'ASIFA-CANADA, outre les activités d'information et

d'échanges, organise chaque premier lundi du mois, une projection de films d'animation réservée à ses membres et leurs invités. Ces projections, qui seront interrompues pour l'été, doivent reprendre au mois d'octobre prochain, grâce à l'hospitalité de la Bibliothèque Nationale du Québec, 1700 rue St-Denis, qui met gracieusement sa salle à la disposition de l'ASIFA-CANADA.

Bloomfield tourne

"Childa Under a Leaf", une histoire sentimentale écrite et réalisée par Georges Bloomfield sera mise en chantier à Montréal à compter du 18 juin. Une entente de distribution vient d'être conclue entre les Films Mutuels et les producteurs du film, la maison Potterton Productions Inc. Outre ces deux partenaires, le film sera produit avec la participation de Famous Players et la SDICC.

George Bloomfield est un vétéran du réseau anglais de Radio-Canada. Il a réalisé "Heloise et Abelard", "A cheap bunch of nice flowers", de même que deux films américains, "Jenny" et "To kill a clown".

Le film mettra en vedette la comédienne américaine Bryan Cannon ainsi que Donald Pilon et Micheline Lancôt. Le producteur exécutif sera Murray Shostak et le producteur délégué, Bob Baylis. La direction de la photographie sera confiée à Don Wilder. Le tournage durera sept semaines et se déroulera à Montréal et dans les environs. La sortie de "Child under a leaf" est prévue pour mars 1974.

LUC PERREAULT

la butte
SAMEDI le 2 JUIN
à 9h et 11 h.p.m.
SERGE MONDOR
1ère PARTIE:
ANDRÉ BEACHEMIN
LA BUTTE à MATHIEU
VAL-DAVID - Tel: 819-322-2248

La Salle Bonaventure
présente

THE NORTH DOOR
En vedette jusqu'au 9 juin.
Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez
881-3511 pour vos réservations.

La Salle Bonaventure
11 Reine Elizabeth

tnm
JEAN BESRÉ
LOUISE PORTAL
GISELE SCHMIDT
JEAN-PIERRE MASSON
DANS
UNE COMÉDIE
QUÉBÉCOISE
**JULIEN-
JULIEN**
DE
MARCEL GODIN
THÉÂTRE DU
NOUVEAU MONDE
84 QUÉBEC, RUE
SAINTE CATHERINE
861-0563

**THÉÂTRE INTERNATIONAL
DE MONTRÉAL**
la Poudre
sur Métro 116 Ste-Hélène

**A L'AFFICHE
(du 5 au 9 juin)**
Dernière semaine de
"TOUT EST SOUS CONTRÔLE"
de Joyce Rayburn

Traduction de
Jeanine Beaubin
Mise en scène de
Septimiu Sever
avec
• Janine Mignolet
• Pierre Theriault
• Danielle Quimet
• Roger Garand
• Robert Lalonde
Billets en vente: Sheraton
Mt. Royal, suite 6-20
Montréal Trust P.V.M.
Réservation: 526-0821

**Es-tu vraiment
vautre
Sol**

**REPRÉSENTATION
SUPPLÉMENTAIRE
MERC. 6 juin à 8 h. 30**
**COMPLET
VEN. et SAM.**
AU GESU
1200, rue BLEURY
Réservations: 866-1964

**CARON
LIBRAIRE**
EN NOUVEAUTÉ
Maurice Duplessis et son temps
par Robert Rumilly.
Boitier de deux vol. \$20
LA LIBRAIRIE à CONNAÎTRE!
701 Place d'Armes

STUDIO-THÉÂTRE
"CHEZ DA SILVA"
1155 rue MOREL
Ste-Sophie
(5 milles de St-Jérôme)
(Autoroute Sortie 27E)
"Et pis la...
la, la hein!?"
de Lise Leclerc de Silva
Mardis, vendredis, samedis
jusqu'au 5 septembre
Rideau: 8.45 heures
**RÉSERVATION:
436-1304**

Le lien 4e SEMAINE
Version française "The Touch" en couleur
UNE
OEUVRE
DENSE
ET FORTE...
UN BEAU
FILM SUR
L'AMOUR
PASSION
— Le Monde
Elliott Gould, Bibi Andersson, Max von Sydow
Un Film de
Ingmar Bergman
7 apt 3180 rue BÉLANGER
722-0302

BOB ABITROL présente
le Grand Orchestre Oriental
Orchestre officiel du Palais Royal du Maroc
LES BOTBOLS
Hôtel Sonesta, samedi le 2 juin, à 8:30 p.m.
Billets en vente
**BOUTIQUES MAD, Place Ville-Marie
et 2020, rue University**

théâtre du rideau vert
MADELEINE ROBINSON
dans
**d'amour
et de théâtre**
avec **hubert hoël**
MISE EN SCÈNE daniel roussel
DEUX marcel dauphinais
COSTUMES francois barbeau
du 23 mai au 3 juin '73
ÉTUDIANTS: MATINÉE SPÉCIALE \$2.00
SAMEDI 2 JUIN à 14 h.
Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gifford - 4664, rue St-Denis

**Orchestre symphonique
de Montréal**
DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER
CONCERT SPÉCIAL
mardi 5 juin à 20h30
Au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
Soliste
La violoniste de renommée internationale
Ida Haendel
PROGRAMME
MOZART: "Cosi fan tutte", ouverture
BEETHOVEN: Concerto pour violon en ré majeur
PEPIN: Quasars, Symphonie no 3;
5e partie Q.S.G.
6e partie Reverberantes
RESPIGHI: "Les Pins de Rome"
\$2.00 - \$3.00 - 3.50 - \$4.00 - \$5.00 - \$6.00

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

**KOUPA
PARC
Belmont
50 ANS**
**GRANDE OUVERTURE
VENDREDI 1er JUIN**
**OUVERT MAINTENANT
TOUS LES JOURS** (Excepté le lundi)
• NOUVEAUX MANÈGES
• ROYAUME DES PETITS
COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ
• DANSE SOCIALE
LES MARDIS SOIR
• CASSE-CROÛTE
près du pont de Cartierville

**UN FESTIN À L'ANCIENNE...
QUÉBÉQUEMENT BON!
À COMPTER DU 1er JUIN**
Un nouveau restaurant à Montréal,
plus vieux que le plus vieux... et où
l'on déguste des plats délicieux et des
vins merveilleux dans une ambiance
XVII^e siècle authentique.
Le Festin du Gouverneur tient ses
assises au vieux fort de l'Île Ste-Hélène.
N'hésitez pas à réserver votre assiette
dans une agence TRS ou en composant
866-1267.
Le festin coûte au total \$12.65
par personne.
Le Festin du Gouverneur c'est un
restaurant où l'on aime revenir.
LE FESTIN DU GOUVERNEUR
Le Vieux Fort à l'Île Ste-Hélène
Pour réservation: 866-1267

Premier Festival international du Film sur l'Environnement humain

1er au 10 juin 1973
Montréal, Québec, Canada
Expo-Théâtre (Cité-du-Hayre)



21h30

Programme des films
le vendredi 1er juin
Expo-Théâtre

U.S.A. Environnement 16mm français/french 1min. coul./col.
Canada Footnote to Genesis Des McAlmont 16mm anglais/english 26min. coul./col.
France Le Territoire des autres Francis Bel et Gérard Vienne 35mm français/french 90/120min. coul./col.

Autobus numéro 12 Réservation: (514) 873-5183 Admission: \$1.50
station Métro-McGill Etudiant: \$0.75

Décision

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

Ottawa, le 5 avril 1973

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui a pris effet le 5 avril 1973.

Décision CRTC 73-216
MONTREAL (QUE.) — 7211329(E) 7210586(F)
Demande de licences de la part de EXPOS BROADCASTING NETWORK LTD pour un réseau de radio de langue anglaise et française en vue de diffuser les joutes de baseball des Expos.

Décision: **APPROUVE**

Le Conseil émet des licences pour la diffusion des joutes de baseball des Expos durant la saison de baseball 1973, aux conditions qui y sont spécifiées.
Les stations affiliées à Radio-Canada qui désirent diffuser le reportage des joutes des Expos doivent s'assurer que cette diffusion ne contredit pas les termes de leur contrat d'affiliation et que la programmation des émissions de Radio-Canada est conforme à la politique de la Société.
Pendant la durée de la licence, le Conseil discutera avec le titulaire de la licence de l'opportunité d'attribuer ces droits de diffusion à des radiodiffuseurs professionnels.

Le Secrétaire,
Monique Coupal.



Conseil de la
Radio-Télévision
Canadienne

Canadian
Radio-Television
Commission

VERSION ADULTE DE **JEKYLL & HIDE** 3e SEMAINE
And You'll See Plenty of Hide
EVE
JENNY: 10.00, 12.50, 3.45, 6.35, 9.30
RIDE: 11.35, 2.30, 5.25, 8.15

Maintenant Berri vous fera
PLEURER de RIRE!
SEX SHOP
18 ANS Adultes
100 3 05 5 10 7 15 9 20 TEL. 878-1451
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE À
MONTREAL
Capacité de 2.000 personnes.
Ouverte ven., sam. et dim. soirs.
2 orchestres ven. et dim. soirs.
3 orchestres sam. soir.
Tenue de ville obligatoire sam. et dim.
SALLE DO-RE-MI
505 est, rue BELANGER — 274-5456

KENNY PRODUCTIONS présente
ses lèvres humides
invitant aux joies de la vie...
wendy's pleasure palace
EN COULEURS
le nouveau film
des producteurs de
"ANIMAL LOVE"
WENDY'S PLEASURE
à 12.00, 1.30, 3.15, 5.00, 6.45, 8.30 & 10.15
LE BEAVER
517 RUE DU PARC 844-1932

18 ANS Adultes
"LES DEMONS DE LA MOTO"
EN COULEUR
Ils sèment la panique sur leur passage!
Jack Nicholson
VICTOR DE "EASY RIDER"
HELLS ANGELS
2e FILM
COMMANDO
du SERGENT BLYNN
MICHAEL RENNIE - MONICA RANDALL
VERDUN 1041 WILKINSON TEL. 202-2022

Valerie Lauron
Heidi Soder - Sarah Vioron
CASTING CALL
EN COULEURS
en plus
MARIA STREETER
LARRY TAYLOR
Gabrielle
EN COULEURS
une jeune pucelle
SCREEN TEST
CALL 12.00, 2.35, 5.05, 7.35 & 10.15
GABRIELLE 1.20, 3.50, 6.30, 9.00
POUSSYCAT
4015 ST-LAMBERT ANGIE DULUTH 845-5215

DECOUVREZ LES SECRETS DE L'ART MARTIAL CHINOIS!

DES COMBATS
SANS MERCI!

LUTTES
IMPITOYABLES!

14 ANS

UN FILM COMME VOUS
N'EN AVEZ JAMAIS VU...

...DES PROUESSES
INCROYABLES!



LA MAIN DE FER

VERSION FRANÇAISE DE «5 FINGERS OF DEATH»

BERRI

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

2 FILMS EN COULEUR

"Convoi Sauvage"

LE VENDREDI
À 21H00

ON REGARDE
RADIO-CANADA

PRÉLUDE



Découvrez les jeunes talents
musicaux du Québec. Regardez comment vivent aujourd'hui nos virtuoses de demain.



CRT 2 MONTREAL CRT 3 OTTAWA CRT 4 QUEBEC CRT 5 LAGAT CRT 6 MATAME CRT 7 RIVIERE CRT 8 LORAIN CRT 9 MONCTON CRT 10 SHERBROOKE CRT 11 SHERBROOKE CRT 12 SHERBROOKE CRT 13 SHERBROOKE CRT 14 SHERBROOKE CRT 15 SHERBROOKE CRT 16 SHERBROOKE CRT 17 SHERBROOKE CRT 18 SHERBROOKE CRT 19 SHERBROOKE CRT 20 SHERBROOKE CRT 21 SHERBROOKE CRT 22 SHERBROOKE CRT 23 SHERBROOKE CRT 24 SHERBROOKE CRT 25 SHERBROOKE CRT 26 SHERBROOKE CRT 27 SHERBROOKE CRT 28 SHERBROOKE CRT 29 SHERBROOKE CRT 30 SHERBROOKE CRT 31 SHERBROOKE CRT 32 SHERBROOKE CRT 33 SHERBROOKE CRT 34 SHERBROOKE CRT 35 SHERBROOKE CRT 36 SHERBROOKE CRT 37 SHERBROOKE CRT 38 SHERBROOKE CRT 39 SHERBROOKE CRT 40 SHERBROOKE CRT 41 SHERBROOKE CRT 42 SHERBROOKE CRT 43 SHERBROOKE CRT 44 SHERBROOKE CRT 45 SHERBROOKE CRT 46 SHERBROOKE CRT 47 SHERBROOKE CRT 48 SHERBROOKE CRT 49 SHERBROOKE CRT 50 SHERBROOKE CRT 51 SHERBROOKE CRT 52 SHERBROOKE CRT 53 SHERBROOKE CRT 54 SHERBROOKE CRT 55 SHERBROOKE CRT 56 SHERBROOKE CRT 57 SHERBROOKE CRT 58 SHERBROOKE CRT 59 SHERBROOKE CRT 60 SHERBROOKE CRT 61 SHERBROOKE CRT 62 SHERBROOKE CRT 63 SHERBROOKE CRT 64 SHERBROOKE CRT 65 SHERBROOKE CRT 66 SHERBROOKE CRT 67 SHERBROOKE CRT 68 SHERBROOKE CRT 69 SHERBROOKE CRT 70 SHERBROOKE CRT 71 SHERBROOKE CRT 72 SHERBROOKE CRT 73 SHERBROOKE CRT 74 SHERBROOKE CRT 75 SHERBROOKE CRT 76 SHERBROOKE CRT 77 SHERBROOKE CRT 78 SHERBROOKE CRT 79 SHERBROOKE CRT 80 SHERBROOKE CRT 81 SHERBROOKE CRT 82 SHERBROOKE CRT 83 SHERBROOKE CRT 84 SHERBROOKE CRT 85 SHERBROOKE CRT 86 SHERBROOKE CRT 87 SHERBROOKE CRT 88 SHERBROOKE CRT 89 SHERBROOKE CRT 90 SHERBROOKE CRT 91 SHERBROOKE CRT 92 SHERBROOKE CRT 93 SHERBROOKE CRT 94 SHERBROOKE CRT 95 SHERBROOKE CRT 96 SHERBROOKE CRT 97 SHERBROOKE CRT 98 SHERBROOKE CRT 99 SHERBROOKE CRT 100 SHERBROOKE CRT 101 SHERBROOKE CRT 102 SHERBROOKE CRT 103 SHERBROOKE CRT 104 SHERBROOKE CRT 105 SHERBROOKE CRT 106 SHERBROOKE CRT 107 SHERBROOKE CRT 108 SHERBROOKE CRT 109 SHERBROOKE CRT 110 SHERBROOKE CRT 111 SHERBROOKE CRT 112 SHERBROOKE CRT 113 SHERBROOKE CRT 114 SHERBROOKE CRT 115 SHERBROOKE CRT 116 SHERBROOKE CRT 117 SHERBROOKE CRT 118 SHERBROOKE CRT 119 SHERBROOKE CRT 120 SHERBROOKE CRT 121 SHERBROOKE CRT 122 SHERBROOKE CRT 123 SHERBROOKE CRT 124 SHERBROOKE CRT 125 SHERBROOKE CRT 126 SHERBROOKE CRT 127 SHERBROOKE CRT 128 SHERBROOKE CRT 129 SHERBROOKE CRT 130 SHERBROOKE CRT 131 SHERBROOKE CRT 132 SHERBROOKE CRT 133 SHERBROOKE CRT 134 SHERBROOKE CRT 135 SHERBROOKE CRT 136 SHERBROOKE CRT 137 SHERBROOKE CRT 138 SHERBROOKE CRT 139 SHERBROOKE CRT 140 SHERBROOKE CRT 141 SHERBROOKE CRT 142 SHERBROOKE CRT 143 SHERBROOKE CRT 144 SHERBROOKE CRT 145 SHERBROOKE CRT 146 SHERBROOKE CRT 147 SHERBROOKE CRT 148 SHERBROOKE CRT 149 SHERBROOKE CRT 150 SHERBROOKE CRT 151 SHERBROOKE CRT 152 SHERBROOKE CRT 153 SHERBROOKE CRT 154 SHERBROOKE CRT 155 SHERBROOKE CRT 156 SHERBROOKE CRT 157 SHERBROOKE CRT 158 SHERBROOKE CRT 159 SHERBROOKE CRT 160 SHERBROOKE CRT 161 SHERBROOKE CRT 162 SHERBROOKE CRT 163 SHERBROOKE CRT 164 SHERBROOKE CRT 165 SHERBROOKE CRT 166 SHERBROOKE CRT 167 SHERBROOKE CRT 168 SHERBROOKE CRT 169 SHERBROOKE CRT 170 SHERBROOKE CRT 171 SHERBROOKE CRT 172 SHERBROOKE CRT 173 SHERBROOKE CRT 174 SHERBROOKE CRT 175 SHERBROOKE CRT 176 SHERBROOKE CRT 177 SHERBROOKE CRT 178 SHERBROOKE CRT 179 SHERBROOKE CRT 180 SHERBROOKE CRT 181 SHERBROOKE CRT 182 SHERBROOKE CRT 183 SHERBROOKE CRT 184 SHERBROOKE CRT 185 SHERBROOKE CRT 186 SHERBROOKE CRT 187 SHERBROOKE CRT 188 SHERBROOKE CRT 189 SHERBROOKE CRT 190 SHERBROOKE CRT 191 SHERBROOKE CRT 192 SHERBROOKE CRT 193 SHERBROOKE CRT 194 SHERBROOKE CRT 195 SHERBROOKE CRT 196 SHERBROOKE CRT 197 SHERBROOKE CRT 198 SHERBROOKE CRT 199 SHERBROOKE CRT 200 SHERBROOKE CRT 201 SHERBROOKE CRT 202 SHERBROOKE CRT 203 SHERBROOKE CRT 204 SHERBROOKE CRT 205 SHERBROOKE CRT 206 SHERBROOKE CRT 207 SHERBROOKE CRT 208 SHERBROOKE CRT 209 SHERBROOKE CRT 210 SHERBROOKE CRT 211 SHERBROOKE CRT 212 SHERBROOKE CRT 213 SHERBROOKE CRT 214 SHERBROOKE CRT 215 SHERBROOKE CRT 216 SHERBROOKE CRT 217 SHERBROOKE CRT 218 SHERBROOKE CRT 219 SHERBROOKE CRT 220 SHERBROOKE CRT 221 SHERBROOKE CRT 222 SHERBROOKE CRT 223 SHERBROOKE CRT 224 SHERBROOKE CRT 225 SHERBROOKE CRT 226 SHERBROOKE CRT 227 SHERBROOKE CRT 228 SHERBROOKE CRT 229 SHERBROOKE CRT 230 SHERBROOKE CRT 231 SHERBROOKE CRT 232 SHERBROOKE CRT 233 SHERBROOKE CRT 234 SHERBROOKE CRT 235 SHERBROOKE CRT 236 SHERBROOKE CRT 237 SHERBROOKE CRT 238 SHERBROOKE CRT 239 SHERBROOKE CRT 240 SHERBROOKE CRT 241 SHERBROOKE CRT 242 SHERBROOKE CRT 243 SHERBROOKE CRT 244 SHERBROOKE CRT 245 SHERBROOKE CRT 246 SHERBROOKE CRT 247 SHERBROOKE CRT 248 SHERBROOKE CRT 249 SHERBROOKE CRT 250 SHERBROOKE CRT 251 SHERBROOKE CRT 252 SHERBROOKE CRT 253 SHERBROOKE CRT 254 SHERBROOKE CRT 255 SHERBROOKE CRT 256 SHERBROOKE CRT 257 SHERBROOKE CRT 258 SHERBROOKE CRT 259 SHERBROOKE CRT 260 SHERBROOKE CRT 261 SHERBROOKE CRT 262 SHERBROOKE CRT 263 SHERBROOKE CRT 264 SHERBROOKE CRT 265 SHERBROOKE CRT 266 SHERBROOKE CRT 267 SHERBROOKE CRT 268 SHERBROOKE CRT 269 SHERBROOKE CRT 270 SHERBROOKE CRT 271 SHERBROOKE CRT 272 SHERBROOKE CRT 273 SHERBROOKE CRT 274 SHERBROOKE CRT 275 SHERBROOKE CRT 276 SHERBROOKE CRT 277 SHERBROOKE CRT 278 SHERBROOKE CRT 279 SHERBROOKE CRT 280 SHERBROOKE CRT 281 SHERBROOKE CRT 282 SHERBROOKE CRT 283 SHERBROOKE CRT 284 SHERBROOKE CRT 285 SHERBROOKE CRT 286 SHERBROOKE CRT 287 SHERBROOKE CRT 288 SHERBROOKE CRT 289 SHERBROOKE CRT 290 SHERBROOKE CRT 291 SHERBROOKE CRT 292 SHERBROOKE CRT 293 SHERBROOKE CRT 294 SHERBROOKE CRT 295 SHERBROOKE CRT 296 SHERBROOKE CRT 297 SHERBROOKE CRT 298 SHERBROOKE CRT 299 SHERBROOKE CRT 300 SHERBROOKE CRT 301 SHERBROOKE CRT 302 SHERBROOKE CRT 303 SHERBROOKE CRT 304 SHERBROOKE CRT 305 SHERBROOKE CRT 306 SHERBROOKE CRT 307 SHERBROOKE CRT 308 SHERBROOKE CRT 309 SHERBROOKE CRT 310 SHERBROOKE CRT 311 SHERBROOKE CRT 312 SHERBROOKE CRT 313 SHERBROOKE CRT 314 SHERBROOKE CRT 315 SHERBROOKE CRT 316 SHERBROOKE CRT 317 SHERBROOKE CRT 318 SHERBROOKE CRT 319 SHERBROOKE CRT 320 SHERBROOKE CRT 321 SHERBROOKE CRT 322 SHERBROOKE CRT 323 SHERBROOKE CRT 324 SHERBROOKE CRT 325 SHERBROOKE CRT 326 SHERBROOKE CRT 327 SHERBROOKE CRT 328 SHERBROOKE CRT 329 SHERBROOKE CRT 330 SHERBROOKE CRT 331 SHERBROOKE CRT 332 SHERBROOKE CRT 333 SHERBROOKE CRT 334 SHERBROOKE CRT 335 SHERBROOKE CRT 336 SHERBROOKE CRT 337 SHERBROOKE CRT 338 SHERBROOKE CRT 339 SHERBROOKE CRT 340 SHERBROOKE CRT 341 SHERBROOKE CRT 342 SHERBROOKE CRT 343 SHERBROOKE CRT 344 SHERBROOKE CRT 345 SHERBROOKE CRT 346 SHERBROOKE CRT 347 SHERBROOKE CRT 348 SHERBROOKE CRT 349 SHERBROOKE CRT 350 SHERBROOKE CRT 351 SHERBROOKE CRT 352 SHERBROOKE CRT 353 SHERBROOKE CRT 354 SHERBROOKE CRT 355 SHERBROOKE CRT 356 SHERBROOKE CRT 357 SHERBROOKE CRT 358 SHERBROOKE CRT 359 SHERBROOKE CRT 360 SHERBROOKE CRT 361 SHERBROOKE CRT 362 SHERBROOKE CRT 363 SHERBROOKE CRT 364 SHERBROOKE CRT 365 SHERBROOKE CRT 366 SHERBROOKE CRT 367 SHERBROOKE CRT 368 SHERBROOKE CRT 369 SHERBROOKE CRT 370 SHERBROOKE CRT 371 SHERBROOKE CRT 372 SHERBROOKE CRT 373 SHERBROOKE CRT 374 SHERBROOKE CRT 375 SHERBROOKE CRT 376 SHERBROOKE CRT 377 SHERBROOKE CRT 378 SHERBROOKE CRT 379 SHERBROOKE CRT 380 SHERBROOKE CRT 381 SHERBROOKE CRT 382 SHERBROOKE CRT 383 SHERBROOKE CRT 384 SHERBROOKE CRT 385 SHERBROOKE CRT 386 SHERBROOKE CRT 387 SHERBROOKE CRT 388 SHERBROOKE CRT 389 SHERBROOKE CRT 390 SHERBROOKE CRT 391 SHERBROOKE CRT 392 SHERBROOKE CRT 393 SHERBROOKE CRT 394 SHERBROOKE CRT 395 SHERBROOKE CRT 396 SHERBROOKE CRT 397 SHERBROOKE CRT 398 SHERBROOKE CRT 399 SHERBROOKE CRT 400 SHERBROOKE CRT 401 SHERBROOKE CRT 402 SHERBROOKE CRT 403 SHERBROOKE CRT 404 SHERBROOKE CRT 405 SHERBROOKE CRT 406 SHERBROOKE CRT 407 SHERBROOKE CRT 408 SHERBROOKE CRT 409 SHERBROOKE CRT 410 SHERBROOKE CRT 411 SHERBROOKE CRT 412 SHERBROOKE CRT 413 SHERBROOKE CRT 414 SHERBROOKE CRT 415 SHERBROOKE CRT 416 SHERBROOKE CRT 417 SHERBROOKE CRT 418 SHERBROOKE CRT 419 SHERBROOKE CRT 420 SHERBROOKE CRT 421 SHERBROOKE CRT 422 SHERBROOKE CRT 423 SHERBROOKE CRT 424 SHERBROOKE CRT 425 SHERBROOKE CRT 426 SHERBROOKE CRT 427 SHERBROOKE CRT 428 SHERBROOKE CRT 429 SHERBROOKE CRT 430 SHERBROOKE CRT 431 SHERBROOKE CRT 432 SHERBROOKE CRT 433 SHERBROOKE CRT 434 SHERBROOKE CRT 435 SHERBROOKE CRT 436 SHERBROOKE CRT 437 SHERBROOKE CRT 438 SHERBROOKE CRT 439 SHERBROOKE CRT 440 SHERBROOKE CRT 441 SHERBROOKE CRT 442 SHERBROOKE CRT 443 SHERBROOKE CRT 444 SHERBROOKE CRT 445 SHERBROOKE CRT 446 SHERBROOKE CRT 447 SHERBROOKE CRT 448 SHERBROOKE CRT 449 SHERBROOKE CRT 450 SHERBROOKE CRT 451 SHERBROOKE CRT 452 SHERBROOKE CRT 453 SHERBROOKE CRT 454 SHERBROOKE CRT 455 SHERBROOKE CRT 456 SHERBROOKE CRT 457 SHERBROOKE CRT 458 SHERBROOKE CRT 459 SHERBROOKE CRT 460 SHERBROOKE CRT 461 SHERBROOKE CRT 462 SHERBROOKE CRT 463 SHERBROOKE CRT 464 SHERBROOKE CRT 465 SHERBROOKE CRT 466 SHERBROOKE CRT 467 SHERBROOKE CRT 468 SHERBROOKE CRT 469 SHERBROOKE CRT 470 SHERBROOKE CRT 471 SHERBROOKE CRT 472 SHERBROOKE CRT 473 SHERBROOKE CRT 474 SHERBROOKE CRT 475 SHERBROOKE CRT 476 SHERBROOKE CRT 477 SHERBROOKE CRT 478 SHERBROOKE CRT 479 SHERBROOKE CRT 480 SHERBROOKE CRT 481 SHERBROOKE CRT 482 SHERBROOKE CRT 483 SHERBROOKE CRT 484 SHERBROOKE CRT 485 SHERBROOKE CRT 486 SHERBROOKE CRT 487 SHERBROOKE CRT 488 SHERBROOKE CRT 489 SHERBROOKE CRT 490 SHERBROOKE CRT 491 SHERBROOKE CRT 492 SHERBROOKE CRT 493 SHERBROOKE CRT 494 SHERBROOKE CRT 495 SHERBROOKE CRT 496 SHERBROOKE CRT 497 SHERBROOKE CRT 498 SHERBROOKE CRT 499 SHERBROOKE CRT 500 SHERBROOKE CRT 501 SHERBROOKE CRT 502 SHERBROOKE CRT 503 SHERBROOKE CRT 504 SHERBROOKE CRT 505 SHERBROOKE CRT 506 SHERBROOKE CRT 507 SHERBROOKE CRT 508 SHERBROOKE CRT 509 SHERBROOKE CRT 510 SHERBROOKE CRT 511 SHERBROOKE CRT 512 SHERBROOKE CRT 513 SHERBROOKE CRT 514 SHERBROOKE CRT 515 SHERBROOKE CRT 516 SHERBROOKE CRT 517 SHERBROOKE CRT 518 SHERBROOKE CRT 519 SHERBROOKE CRT 520 SHERBROOKE CRT 521 SHERBROOKE CRT 522 SHERBROOKE CRT 523 SHERBROOKE CRT 524 SHERBROOKE CRT 525 SHERBROOKE CRT 526 SHERBROOKE CRT 527 SHERBROOKE CRT 528 SHERBROOKE CRT 529 SHERBROOKE CRT 530 SHERBROOKE CRT 531 SHERBROOKE CRT 532 SHERBROOKE CRT 533 SHERBROOKE CRT 534 SHERBROOKE CRT 535 SHERBROOKE CRT 536 SHERBROOKE CRT 537 SHERBROOKE CRT 538 SHERBROOKE CRT 539 SHERBROOKE CRT 540 SHERBROOKE CRT 541 SHERBROOKE CRT 542 SHERBROOKE CRT 543 SHERBROOKE CRT 544 SHERBROOKE CRT 545 SHERBROOKE CRT 546 SHERBROOKE CRT 547 SHERBROOKE CRT 548 SHERBROOKE CRT 549 SHERBROOKE CRT 550 SHERBROOKE CRT 551 SHERBROOKE CRT 552 SHERBROOKE CRT 553 SHERBROOKE CRT 554 SHERBROOKE CRT 555 SHERBROOKE CRT 556 SHERBROOKE CRT 557 SHERBROOKE CRT 558 SHERBROOKE CRT 559 SHERBROOKE CRT 560 SHERBROOKE CRT 561 SHERBROOKE CRT 562 SHERBROOKE CRT 563 SHERBROOKE CRT 564 SHERBROOKE CRT 565 SHERBROOKE CRT 566 SHERBROOKE CRT 567 SHERBROOKE CRT 568 SHERBROOKE CRT 569 SHERBROOKE CRT 570 SHERBROOKE CRT 571 SHERBROOKE CRT 572 SHERBROOKE CRT 573 SHERBROOKE CRT 574 SHERBROOKE CRT 575 SHERBROOKE CRT 576 SHERBROOKE CRT 577 SHERBROOKE CRT 578 SHERBROOKE CRT 579 SHERBROOKE CRT 580 SHERBROOKE CRT 581 SHERBROOKE CRT 582 SHERBROOKE CRT 583 SHERBROOKE CRT 584 SHERBROOKE CRT 585 SHERBROOKE CRT 586 SHERBROOKE CRT 587 SHERBROOKE CRT 588 SHERBROOKE CRT 589 SHERBROOKE CRT 590 SHERBROOKE CRT 591 SHERBROOKE CRT 592 SHERBROOKE CRT 593 SHERBROOKE CRT 594 SHERBROOKE CRT 595 SHERBROOKE CRT 596 SHERBROOKE CRT 597 SHERBROOKE CRT 598 SHERBROOKE CRT 599 SHERBROOKE CRT 600 SHERBROOKE CRT 601 SHERBROOKE CRT 602 SHERBROOKE CRT 603 SHERBROOKE CRT 604 SHERBROOKE CRT 605 SHERBROOKE CRT 606 SHERBROOKE CRT 607 SHERBROOKE CRT 608 SHERBROOKE CRT 609 SHERBROOKE CRT 610 SHERBROOKE CRT 611 SHERBROOKE CRT 612 SHERBROOKE CRT 613 SHERBROOKE CRT 614 SHERBROOKE CRT 615 SHERBROOKE CRT 616 SHERBROOKE CRT 617 SHERBROOKE CRT 618 SHERBROOKE CRT 619 SHERBROOKE CRT 620 SHERBROOKE CRT 621 SHERBROOKE CRT 622 SHERBROOKE CRT 623 SHERBROOKE CRT 624 SHERBROOKE CRT 625 SHERBROOKE CRT 626 SHERBROOKE CRT 627 SHERBROOKE CRT 628 SHERBROOKE CRT 629 SHERBROOKE CRT 630 SHERBROOKE CRT 631 SHERBROOKE CRT 632 SHERBROOKE CRT 633 SHERBROOKE CRT 634 SHERBROOKE CRT 635 SHERBROOKE CRT 636 SHERBROOKE CRT 637 SHERBROOKE CRT 638 SHERBROOKE CRT 639 SHERBROOKE CRT 640 SHERBROOKE CRT 641 SHERBROOKE CRT 642 SHERBROOKE CRT 643 SHERBROOKE CRT 644 SHERBROOKE CRT 645 SHERBROOKE CRT 646 SHERBROOKE CRT 647 SHERBROOKE CRT 648 SHERBROOKE CRT 649 SHERBROOKE CRT 650 SHERBROOKE CRT 651 SHERBROOKE CRT 652 SHERBROOKE CRT 653 SHERBROOKE CRT 654 SHERBROOKE CRT 655 SHERBROOKE CRT 656 SHERBROOKE CRT 657 SHERBROOKE CRT 658 SHERBROOKE CRT 659 SHERBROOKE CRT 660 SHERBROOKE CRT 661 SHERBROOKE CRT 662 SHERBROOKE CRT 663 SHERBROOKE CRT 664 SHERBROOKE CRT 665 SHERBROOKE CRT 666 SHERBROOKE CRT 667 SHERBROOKE CRT 668 SHERBROOKE CRT 669 SHERBROOKE CRT 670 SHERBROOKE CRT 671 SHERBROOKE CRT 672 SHERBROOKE CRT 673 SHERBROOKE CRT 674 SHERBROOKE CRT 675 SHERBROOKE CRT 676 SHERBROOKE CRT 677 SHERBROOKE CRT 678 SHERBROOKE CRT 679 SHERBROOKE CRT 680 SHERBROOKE CRT 681 SHERBROOKE CRT 682 SHERBROOKE CRT 683 SHERBROOKE CRT 684 SHERBROOKE CRT 685 SHERBROOKE CRT 686 SHERBROOKE CRT 687 SHERBROOKE CRT 688 SHERBROOKE CRT 689 SHERBROOKE CRT 690 SHERBROOKE CRT 691 SHERBROOKE CRT 692 SHERBROOKE CRT 693 SHERBROOKE CRT 694 SHERBROOKE CRT 695 SHERBROOKE CRT 696 SHERBROOKE CRT 697 SHERBROOKE CRT 698 SHERBROOKE CRT 699 SHERBROOKE CRT 700 SHERBROOKE CRT 701 SHERBROOKE CRT 702 SHERBROOKE CRT 703 SHERBROOKE CRT 704 SHERBROOKE CRT 705 SHERBROOKE CRT 706 SHERBROOKE CRT 707 SHERBROOKE CRT 708 SHERBROOKE CRT 709 SHERBROOKE CRT 710 SHERBROOKE CRT 711 SHERBROOKE CRT 712 SHERBROOKE CRT 713 SHERBROOKE CRT 714 SHERBROOKE CRT 715 SHERBROOKE CRT 716 SHERBROOKE CRT 717 SHERBROOKE CRT 718 SHERBROOKE CRT 719 SHERBROOKE CRT 720 SHERBROOKE CRT 721 SHERBROOKE CRT 722 SHERBROOKE CRT 723 SHERBROOKE CRT 724 SHERBROOKE CRT 725 SHERBROOKE CRT 726 SHERBROOKE CRT 727 SHERBROOKE CRT 728 SHERBROOKE CRT 729 SHERBROOKE CRT 730 SHERBROOKE CRT 731 SHERBROOKE CRT 732 SHERBROOKE CRT 733 SHERBROOKE CRT 734 SHERBROOKE CRT 735 SHERBROOKE CRT 736 SHERBROOKE CRT 737 SHERBROOKE CRT 738 SHERBROOKE CRT 739 SHERBROOKE CRT 740 SHERBROOKE CRT 741 SHERBROOKE CRT 742 SHERBROOKE CRT 743 SHERBROOKE CRT 744 SHERBROOKE CRT 745 SHERBROOKE CRT 746 SHERBROOKE CRT 747 SHERBROOKE CRT 748 SHERBROOKE CRT 749 SHERBROOKE CRT 750 SHERBROOKE CRT 751 SHERBROOKE CRT 752 SHERBROOKE CRT 753 SHERBROOKE CRT 754 SHERBROOKE CRT 755 SHERBROOKE CRT 756 SHERBROOKE CRT 757 SHERBROOKE CRT 758 SHERBROOKE CRT 759 SHERBROOKE CRT 760 SHERBROOKE CRT 761 SHERBROOKE CRT 762 SHERBROOKE CRT 763 SHERBROOKE CRT 764 SHERBROOKE CRT 765 SHERBROOKE CRT 766 SHERBROOKE CRT 767 SHERBROOKE CRT 768 SHERBROOKE CRT 769 SHERBROOKE CRT 770 SHERBROOKE CRT 771 SHERBROOKE CRT 772 SHERBROOKE CRT 773 SHERBROOKE CRT 774 SHERBROOKE CRT 775 SHERBROOKE CRT 776 SHERBROOKE CRT 777 SHERBROOKE CRT 778 SHERBROOKE CRT 779 SHERBROOKE CRT 780 SHERBROOKE CRT 781 SHERBROOKE CRT 782 SHERBROOKE CRT 783 SHERBROOKE CRT 784 SHERBROOKE CRT 785 SHERBROOKE CRT 786 SHERBROOKE CRT 787 SHERBROOKE CRT 788 SHERBROOKE CRT 789 SHERBROOKE CRT 790 SHERBROOKE CRT 791 SHERBROOKE CRT 792 SHERBROOKE CRT 793 SHERBROOKE CRT 794 SHERBROOKE CRT 795 SHERBROOKE CRT 796 SHERBROOKE CRT 797 SHERBROOKE CRT 798 SHERBROOKE CRT 799 SHERBROOKE CRT 800 SHERBROOKE CRT 801 SHERBROOKE CRT 802 SHERBROOKE CRT 803 SHERBROOKE CRT 804 SHERBROOKE CRT 805 SHERBROOKE CRT 806 SHERBROOKE CRT 807 SHERBROOKE CRT 808 SHERBROOKE CRT 809 SHERBROOKE CRT 810 SHERBROOKE CRT 811 SHERBROOKE CRT 812 SHERBROOKE CRT 813 SHERBROOKE CRT 814 SHERBROOKE CRT 815 SHERBROOKE CRT 816 SHERBROOKE CRT 817 SHERBROOKE CRT 818 SHERBROOKE CRT 819 SHERBROOKE CRT 820 SHERBROOKE CRT 821 SHERBROOKE CRT 822 SHERBROOKE CRT 823 SHERBROOKE CRT 824 SHERBROOKE CRT 825 SHERBROOKE CRT 826 SHERBROOKE CRT 827 SHERBROOKE CRT 828 SHERBROOKE CRT 829 SHERBROOKE CRT 830 SHERBROOKE CRT 831 SHERBROOKE CRT 832 SHERBROOKE CRT 833 SHERBROOKE CRT 834 SHERBROOKE CRT 835 SHERBROOKE CRT 836 SHERBROOKE CRT 837 SHERBROOKE CRT 838 SHERBROOKE CRT 839 SHERBROOKE CRT 840 SHERBROOKE CRT 841 SHERBROOKE CRT 842 SHERBROOKE CRT 843 SHERBROOKE CRT 844 SHERBROOKE CRT 845 SHERBROOKE CRT 846 SHERB

L'heureuse expérience du travail d'équipe

par Martial DASSYLVA
envoyé spécial de LA PRESSE

JONQUIERE — Les deux spectacles présentés mercredi dans le cadre du Festival de l'Association québécoise du Jeune Théâtre (AQJT), "Chère Isabelle", une création collective de "La Belle Affaire", l'atelier de théâtre du Cégep de Jonquière, et "J'mourrais toasté dans tes bras", de Jean-Pierre Brouillé, par le Théâtre de la Prochaine Station de Montréal n'ont à peu près rien en commun, si ce n'est un certain travail d'équipe en ce qui a trait à l'élaboration de leurs canevas respectifs.

"Chère Isabelle", que les gens de Jonquière qualifient de "mélodrame vrai et bouillonnant", et dont la mise en scène a été réglée par Ghislain Bouchard, se réclame d'un genre fort populaire les années passées, mais dont la vogue a considérablement diminué.

Le spectacle de "La Belle Affaire" est construit sur le modèle d'un chœur polyphonique dans lequel chacun des dix participants tient sa part et intervient à intervalles réguliers. Les dix sont d'ailleurs assis dans des berceuses, face au public, et l'action dramatique de la pièce est purement verbal.

Deux fils conducteurs servent de trame au spectacle: d'une part, le fait que tout le monde, les membres d'une même famille, plus quelques parents et amis, écrivent à la rédactrice d'un courrier du cœur d'un journal (Progrès-Dimanche) et, d'autre part, le fait que Jacinthe, la petite fille de la maison, maintenant âgée de 13 ans, cherche à se renseigner sur les mystères de la vie, sans succès d'ailleurs, puisque personne, depuis sa tante jusqu'à sa sœur et à son père, ne veut la "dénier", comme elle dit.

"Sous le couvert de l'insignifiance, précise justement le texte de présentation du spectacle remis par "La Belle Affaire", dans un ton de compassion mélodramatique, le courrier d'Isabelle montre bien que la société souffre d'acné." Entendez par là que beaucoup de gens, aussi bien des jeunes que des vieux, ne sont pas à l'aise dans leur peau, et que légions sont ceux ou qui ont peur ou qui sont insatisfaits.

"Chère Isabelle" est un spectacle bien fait — mal projeté cependant dans la salle — sonnant juste et drôle quand les étudiants parlent vraiment de leurs problèmes et des expériences qui leur sont propres, mais tombant dans la larme à l'oeil et l'artifice à peu près chaque fois que l'on a voulu aborder des problèmes d'adultes, de vieux ménages, etc.

Matériau hétéroclite

Semblable phénomène s'est produit dans le spectacle suivant, "J'mourrais toasté dans tes bras" de Jean-Pierre Brouillé, offert par le Théâtre de la Prochaine Station: chaque fois en effet que l'on a tenté de toucher à des questions de vieux, le naturel des comédiens laissait à désirer et les dialogues s'embarbalaient littéralement dans les lieux communs.

Le Théâtre de la Prochaine Station est issu des ateliers de théâtre de la ville de Montréal. Le groupe, qui en est à son deuxième spectacle, veut "créer des spectacles qui ne réinventent pas le théâtre, mais fourrent leur museau dans les interstices du couloir dramatique actuel pour se gruger de nouvelles portes d'entrée et de sortie sur une scène de plus en plus dans, sur, en-dessus, en-dessous et autour du public."

Heureusement que ce programme au libellé un peu prétentieux est concrétisé sur le plateau en termes plus simples, même si les grandes articulations de "J'mourrais toasté dans tes bras" demeurent toujours un peu embrouillées.

Le matériau du spectacle est assez hétéroclite: des numéros de danse voisinent avec des monologues, des scènes à deux, à trois ou à quatre, de même que des retours en arrière. "J'mourrais toasté dans tes bras" s'insère dans le courant actuel où plusieurs disciplines sont mises à contribution; et ici, essentiellement mises à contribution pour décrire la petite vie plate de certains des membres d'une caserne de pompiers, ceux du poste 18.

Les meilleurs moments de ce spectacle sur les pompiers, mais pas pompiers du tout, sont venus notamment des chœurs rythmés (dans le genre de ceux des "Belles sœurs"), d'épisodes comme celui de la visite des enfants chez le Père Noël et, finalement, de la transposition, à

THÉÂTRE

l'occasion d'un coquetel de pompiers, du conte "La petite fille aux allumettes" mimé d'une manière cocasse et absolument irrésistible par une comédienne que le programme ne permet pas d'identifier clairement. Les gens du Festival se souviendront longtemps de la petite Eddy Match qui meurt comme on s'écroule dans le "Lac des cygnes".

Tous les soirs, en principe après le dernier spectacle,

l'Organisation "O", un groupe qui se dit "ben tanné du théâtre-théâtre" et dont l'animateur est Guy Corneau, offre "La complainte de Fleur de Lysée Fortin", une petite fable politico-allégorique sur le Québec, représentée par une jeune fille écartelée entre son père et son "chum", le père avec sa petite bière et le prétendant avec son "joint".

Le principal mérite de ce court spectacle, donné cha-

que fois devant des auditoires restreints, est sans aucun doute de montrer que, s'il faut un minimum de bien-être pour pratiquer la vertu, ce minimum-là n'est même pas nécessaire au théâtre, à condition d'avoir des corps et des voix, une guitare et un triangle. C'est donc du travail discret et simple que celui du groupe "O", ce qui ne l'empêche pas, ce travail, d'être à l'occasion très évocateur. Je pense ici, à une scène de "baisage" réalisée uniquement avec des soupis et des gémissements qui auraient trompé n'importe quels voyeurs retranchés dans les pièces voisines.

le PARISIEN
480 Ste Catho. 861-2697

DESPOTE: 12.00 3.15 6.35 9.50
Trois Filles: 14.5 5.00 8.20
Der Rep Comp 8.20

CAPITOL
Trois-Rivières

VOYEZ... le poing de la furie... 14 ANS

VOYEZ... les cinq doigts d'acier! 5 SEM

en Couleur

le DESPOTE CRUEL

3 Filles Nues SUR L'ILE ROBINSON COULEUR

IMPERIAL
1430 Bleury 288-7102

12.30 2.40 4.50 7.00 9.10
DERNIÈRE REPRÉSENTATION COMPLET 9.05

Un thème audacieux
— INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE —

2 SEM

LE REMPART DES BEGUINES

NICOLE COURCEL · ANICÉE ALVINA · VENANTINO VENANTINO en COULEUR

"Pas une fausse note." — LE FIGARO
"Une merveilleuse interprétation." — COMBAT
"Anicée Alvina campe avec beaucoup de grâce un personnage innocent et dépravé." — L'AURORA
"Une des plus belles réussites." — LE FILM FRANÇAIS

MIDI-MINUIT
4462 St Denis 842-8264

PIGALLE
9120 St Catherine 866-2274

AUSSE: **IMPERIAL ST-JEAN** **TRACY-TRACY SOREL**

Donc les SALONS: 12.45 3.45 6.25 9.25
Donc les SALONS: 12.45 3.45 6.25 9.25
Donc les SALONS: 12.45 3.45 6.25 9.25

Le plus nouveau métier au monde! 3 SEM 18 ANS Adultes

SALONS de MASSAGE

LISA BLOURE Couleur

LES JEUX DE L'AMOUR CHEZ LES JEUNES FILLES

Toute la joie de vivre et toute la séduction de l'adolescence

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

CARESSES INTIMES... 18 ANS Adultes

SEXY BABY en couleur

CANADIEN 3e SEM. 523-5180 · 274-6155 **PLAZA**

LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE COULEUR

le dernier Sissy FACE À SON DESTIN

4255 Jean-Talon 725-7000 **JEAN-TALON**
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

3001 est Shevchenko 525-2174 **MAISONNEUVE**
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS 5e SEM. POUR TOUS

CINEMA DE PARIS **FLEUR DE LYS**

896 Ouest Ste Catherine 861-2996 **858 est Ste Catherine 288-3303**

Cinemas ODEON

L'OURAGAN BERNADETTE... 14 ANS

Le film, c'est Bernadette Lafont. Superbe, innocente, rubane, elle tue parce que, franchement, il n'y a pas moyen de faire autrement.

Un film de **FRANÇOIS TRUFFAUT**

le DAUPHIN **ATWATER 2** **CE SOIR: 7.30 — 9.30**
PLAZA ALEXIS NIHON 831-3313
DEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6061

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST 14 ANS

le DAUPHIN **CE SOIR: 8.00**
DEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6061

Meilleur film Meilleur acteur 14 ANS

Marlon Brando Le Parrain

VILLERAY **CE SOIR: 8.00**
ST-DENIS JARRY 388-5527

STANLEY KUBRICK 18 ANS

ORANGE MECHANIQUE "Clockwork Orange"

MERCIER **CE SOIR: 7.00 — 9.30**
STE CATHERINE PLEIX 255-6224

LAURENCE OLIVIER **MICHAEL CAINE** **3600** POUR TOUS

ATWATER 1 **PLAZA ALEXIS NIHON** **TOUTE LA SEM: 1.30**
835-4749 **4.00 - 7.00 - 9.30**

L'EVANGILE SELON AUJOURD'HUI 14 ANS

GOSPEL

PLACE DU CANADA **CE SOIR: 7.30 — 9.30**
VIA CHATEAU CHAMPLAIN TEL 4555

LES FOLLES AVENTURES DE L'INSPECTEUR CLOUSEAU POUR TOUS

QUI ONT FAIT DE LUI LE ROI DES COMIQUES!

PETER SELLERS

La Panthère ROSE **Quand l'inspecteur s'emmêle**

EN COULEURS

CHAMPLAIN **STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685**

THIS IS CINERAMA REVIENT POUR TOUS

pour la plus grande joie de toute une nouvelle génération

Il y a 20 ans, la présentation de "THIS IS CINERAMA" révolutionnait le monde des spectacles cinématographiques, établissant partout des records à l'affiche.

Et vous voilà en plein dans les plus grandes montagnes russes jamais connues. Et vous voilà encore survolant l'Amérique dans un avion d'acrobatie aérienne, fonçant dans le Grand Canyon ou bien s'élançant sous le pont Golden Gate.

Dés que les grands rideaux s'ouvrent... et s'ouvrent... et s'ouvrent encore plus, vous êtes comme tiré de votre fauteuil pour être projeté haletant dans les scènes à l'écran.

Aujourd'hui, grâce à un seul nouveau dispositif de projection conçu pour cette présentation extraordinaire, ces scènes et bien d'autres toutes aussi fantastiques nous reviennent avec toute la sonorité et sensations.

VOUS PROJETTEZ DANS L'ÉCRAN

THIS IS CINERAMA

C'est encore à ce jour la nouvelle merveille du monde du spectacle
en 70MM et STÉRÉOPHONIE EN TECHNICOLOR® Une présentation Lowel Thomas et Morgan C. Cooper

PREMIÈRE À MONTRÉAL **ALQUETTE**
CE JOUR À 1.00 P.M. **318 ST. CATHERINE O. 861-2807**

HORAIRE: Tous les jours à 1.00, 3.45, 6.15, 9.00 p.m.
ADULTES \$3.00
ENFANTS (14 ans et moins) \$1.00
Laissez-passer non acceptés. Age d'Or \$1.00

PRIS SUR LE VIF DANS LES NOUVELLES DU JOUR
Une attente haletante
Une action violente... l'envol vers la liberté
Une histoire captivante qui vous entraîne jusqu'à des grands espoirs

LAURENCE HARVEY

ESCAPE TO THE SUN

IN COLOR

With LILA KEDROVA • JOHN IRELAND • JOSEPHINE CHAPLIN
JACK HAWKINS • YODA BARKAN

DÉS AUJOURD'HUI! **SNOWDON**
5255 DÉCARIE 482-1322

Horaires: 1.05, 3.05, 5.10, 7.10, 9.10 P.M.
Dernière représentation complète à 9.00 P.M.

Steko Motion Pictures présente
Une production de... C. TOBALINA

LIZ RENAY dans

18 ANS

Tonite... I Love You

avec LUANE ROBERTS • CARLOS TOBALINA • BARBARA MILLS and MARSHA JORDAN

TECHNICOLOR

Horaires: 12.00, 1.30, 3.05, 4.35, 6.15, 7.50, 9.25 P.M.
Dimanche continué de 1.30 P.M.

bonaventure
PLACE BONAVENTURE 861-2723

Premier Festival international du Film sur l'Environnement humain

Programme des films le samedi 2 juin Expo-Théâtre

Angleterre	The Tide of Traffic Derek Williams 35mm anglais/english 28min.30sec. coul./col.
France	Espace et Comportement Eric Duviolier 16mm français/french 33min. coul./col.
U.S.A.	Striking a Balance Claire Taplin 16mm anglais/english 27min. coul./col.
Canada	Cry on the Wild William Mason & James Blake 35mm anglais/english 1h.32min. coul./col.
Canada	Qui-Vive Pierre Charlebois 16mm français/french 27min.50sec. coul./col.
Brésil	Lines on the Wall Pedro Augusto Azevedo de Menezes 16mm anglais/english 10min. coul./col.
U.S.A.	Consider the Process of Living William H. Eddy, Jr. 16mm anglais/english 22min. coul./col.
U.S.A.	Power to the People Claire Taplin 16mm anglais/english 27min. coul./col.
U.S.A.	The Warm Coat John Fogel 16mm anglais/english 13min.30sec. coul./col.
Canada	The Rise and Fall of the Great Lakes William Mason 16mm anglais/english 16min.40sec. coul./col.
U.S.A.	No Turning back John Fogel 16mm anglais/english 27min. coul./col.
U.S.A.	Countdown to Collision Charles Francis 16mm anglais/english 28min. coul./col.
Canada	Big Horn Bill Schmalz 35mm anglais/english 10min.30sec. coul./col.
Suède	Appelkriget (The Apple War) Tage Danielsson 35mm anglais/english 1h.43min. coul./col.

Autobus numéro 12 Réservation: (514) 873-5183 Admission: \$1.50
station Métro McGill Etudiant: \$0.75

18 ANS

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI

Marlon Brando **Le Dernier Tango à Paris**

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

LES ARTISTES ASSOCIÉS
(Aucune commande téléphonique)

BILLETTS EN VENTE TOUS LES JOURS DE MIDI À 9:00

MARDI MERCREDI - JEUDI 2^h p.m. 8^h p.m.
VENDREDI - SAMEDI 2^h p.m. 5^h p.m. 8^h p.m.
DIMANCHE 2^h p.m. 5^h p.m. 8^h p.m.

CREMAZIE
8610 St-DENIS 388-1567

SALLE RESNAIS **7e SEMAINE** **POUR TOUS**

le grand blond avec une chaussure noire

PIERRE RICHARD MIREILLE DARC

5e mois
un film de Luis Bunuel

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

UN FILM DE YVES ROBERT

Contrat de \$87,500 à Pierre Tremblay

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La politique du gouvernement de M. Robert Bourassa dans le domaine de la publicité demeure inchangée.

A nouveau, en avril, le ministère des Communications a octroyé un autre contrat à la maison Pierre Tremblay Publicité, dont le président de la commission d'information du Parti libéral, M. André Morin, est un des principaux associés.

L'opposition en ayant probablement pris son parti, aucun de ses représentants ne s'est interrogé sur ce contrat de publicité lorsque le gouvernement en a informé la commission qui étudie les engagements financiers du Québec pour le mois d'avril.

C'est un contrat de \$87,500 que la maison Pierre Tremblay Publicité se voit octroyer par le gouvernement.

Cette fois-ci, l'entreprise se voit confier la publication des avis d'appels d'offres.

Si l'opposition est restée muette sur cette question, elle n'en a pas moins été active sur les autres engagements pris par le gouvernement en avril.

En effet, les partis représentés à cette commission (l'UN et le RC) ont demandé à voir les pièces justificatives ou pertinentes sur pas moins de 27 engagements du gouvernement.

Le vice-président du Conseil du Trésor, M. Oswald Parent, s'est exécuté avec empressement et a promis que tous les documents seront présentés à l'opposition pour étude avant la prochaine séance de cette commission, qui se réunit habituellement une fois par mois.

Plusieurs autres contrats ont été accordés par Québec en avril. Mentionnons notamment celui obtenu par les Industries Valcartier, filiale de la Société générale de financement du Québec, au montant de \$961,500, pour la fabrication des plaques d'immatriculation de véhicules pour 1974. Le contrat était auparavant octroyé à la société St-Lawrence Metals.

L'Institut canadien d'éducation des adultes s'est vu, par ailleurs, octroyer une somme de 37,325 pour analyser "la signification sociale des nouvelles formes de mobilisation que constituent les comités de citoyens".

ciné-parc

OUVERT TOUS LES SOIRS 6h.30
La projection débute au crépuscule

Vikings Tin Tin et le lac aux Requins

KIRK DOUGLAS • TONY CURTIS • ERNEST BORGINA • JANET LEIGH

CINÉ-PARC ST-MATHIEU
TEL. 643-8730 366-7602

du 1 AU 7 JUIN

Mary, Queen of Scots CHAUFFERETTE INDIVIDUELLE GRATUITE

Version Française

CINÉ-PARC 691-1310 CHATEAUGUAY

2 FILMS SCOPE-COULEURS

"LE MYSTÈRE ANDROMÈDE"

ARTHUR HILL DAVID WAYNE

LE PLUS GRAND ÉCRAN CINÉMASCOPE AU QUÉBEC

L'UNIQUE CINÉ-PARC À PRÉSENTER DES FILMS FRANÇAIS ADULTES!

CURRY HILL

OUVERT AU CRÉPUSCULE

CE SOIR 2 GRANDS FILMS EN COULEURS

Michelle Lancelotti — Donald Pilon
La voie nature de BERNADETTE BROWN

aussi: Gillier Corie

EN PLUS SAM. LA LIBERTÉ en couple

COURS HOMME, COURS.

AUTOROUTE 401, MONTREAL-TORONTO — SORTIE 128

DU PLAISIR À 14 MILLES DU PONT H. LAFONTAINE

ciné-parc MONT-ST-HILAIRE
467-3209 MONT-ST-HILAIRE AUTOROUTE 20 SORTIE 70

Tous les soirs, au crépuscule! VEN à JEU 1 au 7 JUIN

MARY STUART REINE D'ECOSSE

le mystère andromède!

OUVERTURE: 6.30 p.m. COULEUR

DECOUPEZ ET PRESENTEZ AU CINÉ-PARC MONT-ST-HILAIRE

CINÉMA 1 OUVERT TOUS LES SOIRS **CINÉMA 2**

3e SEMAINE **de la part des copains**

CHARLES BRONSON ULLMANN JAMES MASON

LE DOCTEUR JIVAGO **DRÔLE D'NAÏTTE**

FILM "RINGO AUX PISTOLETS D'OR"

CINÉMA 3 en anglais

"Young Winston" ROBERT SHAW ANNE BANCROFT SIMON WARD

FAT CITY STACY KEACH JEFF BRIDGES SUSAN TYRRELL

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
625-1432 627-4747 861-6565

VENDREDI À JEUDI Des le crépuscule

LES PETROLEUSES **TRAHISONS A STOCKHOLM**

BRIGITTE BARDOT CLAUDIA CARDINALE

CINÉ-PARC REPENTIGNY
861-6641

VEN - SAM - DIM

LE CASSE **2 FILMS EN COULEURS**

SIDNEY POITIER dans **DEVINE QUI VIENT D'INER**

OMAR SHARIF JEAN-PAUL BELMONDO

ENFANTS MOINS DE 14 ANS GRATUIT

CINÉ-PARC VAUDREUIL 455-5154

laissez-passer
une personne par voiture

VEN-LUN-MAR-MER-JEU 1-4-5-6-7 juin 73

LA PRESSE NUL LES SAM-DIM

NORTHWAY DRIVE-IN
EXIT 42, CHAMPLAIN, N.Y.

Ce soir à mardi — 2 succès

"POSEIDON ADVENTURE"
2e film **"THE HOT ROCK"**

LOCATION

Un nid à louer? Pour trouver locataire sous votre toit, faites paraître une petite annonce dans le groupe "300 — LOCATION".

Téléphonez au **87-47-111**

Les petites annonces de **la presse**

Vendredi soir seulement!
2 POUR LE PRIX DE 1 Pour chaque admission payée, deux personnes admises

DÈS CE SOIR!
Guichet ouvre à 7 p.m.; la projection débute au crépuscule

Cinéparc Dollard

CINÉMA 1 **POUR TOUS**

MIREILLE DARC LE RIRE ÉCLATÉ!
laisse aller... c'est une valse!

CINÉMA 2 **POUR TOUS**

SIDNEY POITIER "A WARM DECEMBER"
"Big Jake" John Wayne

TRANSCANADIENNE SORTIE 35 nord sur Montée des Sources jusqu'au bouclier Brunswick vers Forest jusqu'au cinéparc CHAUFFERETTE INDIVIDUELLE GRATUITE

ENFANTS MOINS DE 14 ANS ADMISSION GRATUITE

WALT DISNEY'S **UN CHAMPION**

ouvert 7.00 commence 8.30
enfants moins de 14 ans GRATUIT

JOHN WAYNE

HATARI! COULEURS

L'armée anglo-américaine et l'Afrique Korps se font face dans le désert, séparées par ces épouvantables champs de mines que les soldats des deux parties appellent : **les JARDINS DU DIABLE**

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 20 EST SORTIE 58 655-5515

3 DESSINS ANIMÉS EN COULEURS

HORAIRES

Cinéma

ALOUETTE: "This is Cinerama": 13:00, 15:45, 18:15, 21:00.
ANJOU: "On s'en va la valise Docteur": 18:15, 22:00. "33 secondes pour un hold up": 20:15.
ARLEQUIN: "Soupirs d'amour": 14:30, 18:00, 21:35. "Une folle envie d'aimer": 12:50, 16:20, 19:55.
ATWATER (cinéma 2): "Une belle fille comme moi": 19:30, 21:30.
AVENUE: "Limbo": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BEAVER: "Wendy's Pleasure Palace": midi, 13:30, 15:15, 17:00, 18:45, 20:30, 22:15.
BERRI: "La main de fer": 14:20, 16:00, 21:45. "Le convoi sauvage": 12:35, 16:15, 20:00.
BIJOU: "Les hôtesses de l'air": 12:20, 15:35, 18:45, 21:55, 23:00.
CANADIEN: "Caresses intimes": 13:00, 16:00, 19:00, 21:05. "Sexy Baby": 14:25, 17:25, 20:20.
CAPITOL: "Fear is the key": 12:50, 15:00, 17:10, 19:25, 21:40.
CHATEAU: "Les filles ne dorment pas la nuit": 14:20, 17:45, 21:20. "Quand, comment, avec qui?": 12:45, 16:10, 19:40.
CINEVALIER: "4 hommes aux pépins nus": 13:10, 16:41, 20:12. "Le fils": 14:41, 18:12, 21:43.

CINEMA CINO: "Hécat": 19:20, 21:30.
CINEMA DE MONTREAL: "Comment réussir en amour", "Les insatiables", "Alexandra aime ma femme, aimez-vous".
CINEMA DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "La valérie": 19:00, 21:00. Studio B: "Bolt": 19:00, 21:00.
CINE-PARC CHATEAUGUAY: "Marie Stuart, reine d'Ecosse", "Mystère d'Andromède".
CINEMA 7e ART: "Le lien": 19:15, 21:30.
CLAREMONT: "Hitler, last ten days": 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20. "La grande mafia": "Les intrus", "Un corps chaud en enfer".
COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Theatre of blood": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Cabaret": 13:35, 16:00, 18:25, 20:50.
CREMAZIE: "Le dernier tango à Paris".
DAUPHIN: Salle Renier: "Une belle fille comme moi": 19:30, 21:30. Salle McLaren: "Il était une fois dans l'Ouest": 20:00.
DOLLARD (cinéma 1): "Les mercenaires de la violence", "Laisse aller, c'est une valise".
DOLLARD (cinéma 2): "Warm December", "Big Jake".
ELECTRA: "Quand, comment, avec qui?": 12:00, 16:25, 19:50. "Les filles ne dorment pas la nuit": 14:35, 18:00, 21:25.
ELYSEE: Salle Renais: "Le grand blond avec une chaussure noire": 19:30, 21:30.

Salle Eisenstein: "Le charme discret de la bourgeoisie": 19:30, 21:30.
EROS: "X, Y, Zee of love": 13:00, 15:50, 18:40, 21:35. "The Secretary": 14:25, 17:20, 20:10.
EVE: "The adult version of X, Y & Zee": 10:00, 12:50, 15:45, 18:35, 21:30. "Ride Hard, Ride Wild": 11:35, 14:30, 17:25, 20:15.
FESTIVAL: "Oh! Calcutta!": 19:30, 21:30.
FLEUR DE LYS: "Moi y'en a vouloir des sous": 12:00, 14:00, 16:00, 20:00, 22:00.
GRANADA: "Jeunes filles chez le gynécologue", "L'amour par la porte de service": 18:15.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Jeunes filles au couvent", "Ahl si j'étais restée pucelle": 18:45.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Duck, You Sucker!": "Von Richthofen and Brown": 18:15.
IMPERIAL: "Le rempart des beguines": 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
JEAN-TALON: "Les Charlots font l'Espagne": 20:05. "Sissi face à son destin": 18:10, 21:45.
KENT: "Dirty Harry": 13:00, 17:05, 21:20. "Kluge": 15:05, 19:20.
LA SCALA: "Mayerling": 13:00, 17:15, 21:35. "Maison sous les arbres": 15:25, 19:30.
LAVAL (cinéma 1): "Jeunes filles au couvent", "Ahl si j'étais restée pucelle": 18:50.
LAVAL (cinéma 2): "Hospital", "Fuzz": 18:10.
LOEW'S: "High Plains drifter": 11:00, 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
LONGUEUIL: "Top Sensation", "La révélation": 19:30.
LUCERNE: "The New Centurions", "The Burglar": 17:35.
MAISONNEUV: "Les Charlots font l'Espagne": 20:05. "Sissi face à son destin": 18:10, 21:45.
MERCER: "Orange mécanique": 19:00, 21:30.
MIDI-MINUIT: "Salon de massage": 12:45, 15:40, 18:35, 21:25. "Les jeux d'amour chez les jeunes filles": 14:10, 17:10, 20:00.
MONKLAND: "Poseidon Adventure": 14:15, 18:00, 21:45. "Hot Rock": 12:30, 16:10, 20:00.

OUTREMONT: "Joe": 19:00. "Save the Tiger": 21:30. "Fright": minuit.
PALACE: "Warm December": 13:05, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
PAPINEAU: "Sexualité au travail": 15:00, 18:15, 21:40. "Les amazones du désir": 13:20, 16:40, 20:00.
PARC: "Dracula, prisonnier de Frankenstein": 18:00, 21:20. "La gogo girl du blow up": 19:25.
PARISIEN: "La despoile cruel": 12:00, 15:15, 18:35, 21:50. "Trois filles nues sur l'île Robinson": 13:45, 17:00, 20:20.
PICCADILLY: "Mash": 13:45, 17:35, 21:25. "Dutch Cassidy and the Sundance Kid": 15:45, 19:35.
PIERROT: "La dernière séance": 17:05, 19:12, 21:19.
PLACE DU CANADA: "Godspell": 19:30, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE: "Class of 44": 12:35, 14:20, 16:05, 17:50, 19:45, 21:40.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Two People": 12:15, 13:55, 15:40, 17:20, 19:15, 21:10.
PIGALLE: "Salon de massage": 10:00, 12:50, 15:45, 18:40, 21:40. "Les jeux d'amour": 11:25, 14:20, 17:15, 20:10.
PLAZA: "Caresses intimes": 13:00, 16:00, 19:00, 22:05. "Sexy Baby": 14:25, 17:05, 19:45, 22:15.
PUSSEYCAT: "Casting Call": midi, 14:25, 17:05, 19:45, 22:15. "Gabriel": 13:20, 15:50, 18:30, 21:00.
REGAL: "La grande mafia", "Les intrus", "Un corps chaud en enfer".
REX: "Mitraillette Kelly": 10:00. "Bulldog": 19:30. "Bonnie et Clyde": 21:30.
RIVOLI: "Non je suis vierge": 14:55, 18:15, 21:30. "Les désaxes": 13:10, 16:20, 19:45.
SALLE HERMES: "Highway Queen": 13:20, 16:50, 20:15. "Suburban Wives": 15:10, 18:45, 22:05.
SAVOY: "Dr Jivago": 19:45.

SEVILLE: "Sound of Music": 14:00, 20:00.
SNOWDON: "Escapade to the Sun": 13:05, 15:05, 17:10, 19:10, 21:10.
VAN HORNE: "Rhapsody": 13:00, 15:00, 17:05, 19:05, 21:10.
VENDOME: "Sex Shop": 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
VERDUN: "Les démons de la moto": 20:00. "Le commando du sergent Blunt": 18:20, 21:40.
VERSAILLES: Salle rouge: "Les filles ne dorment pas la nuit": 18:10.
VIAU: "Le parrain", "Requiem pour un espion".
VIDEOGRAPHE: "L'amantisme tue": 20:00.
VILLERAY: "Le parrain": 20:00.
WESTMOUNT SQUARE: "Heartbreak Kid": 12:55, 14:55, 16:55, 18:55, 21:00.
YORK: "Last Tango in Paris": 17:00, 20:20. Matinée: 14:00. Du lun. au jeu.: 20:30.

Variétés

HOTEL WINDSOR (salle La Loire): Spectacle de vieilles chansons françaises à 20h30.
LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure): Le groupe "Command Performance" à 20 h 30.
LE PATRIOTE (1474 est, St-Catherine): Claude Landré.
A LA SAVATE (1174, Saint-Laurent, Longueuil): "L'Alibi" à 21h.

THéâtre

THEATRE DU NOUVEAU-MONDE (34 ouest, St-Catherine): "Julien-Jean" de Marcel Godin: 20h.
THEATRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis): "D'amour et de théâtre" de Gabriel Arout: 20h.
THEATRE DE QUAT-SOUS (100 est, av. des Pins): "Mesanna" de Michel Tremblay: 20h30.
LA POUDRIERE (116 Ste-Hélène): "The Man Most Likely To..." de Joyce Rayburn: 20h30.
CENTAUR (453, St-François-Xavier): "Old Times" de Harold Pinter: 20h.
STUDIO-THEATRE (1155, rue Morel, St-Hubert): "L'Éclat" de Jean-Claude Leclerc: 20h 45.
POLYVALENTE WILLIAM HINGSTON (416, St-Roch, près du parc Jarry): "Qu'éxplisif" de Marcel Lamarr: 20h. Production du Théâtre Populaire Étudiant.
ECOLE CARDINAL-LEGER (2000, Deceles, Saint-Laurent): "Ce soir à 20h": "Félix Poutrel" de Louis Fréchette. Par le groupe Média et Scie.

MUSIQUE

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: Concours international de Montréal (discipline chant). Aujourd'hui à 19h et 20h: première épreuve éliminatoire (deuxième jour). Entrée libre. À 19h: Maria E. Novak (Etats-Unis), Genevieve Perreault (Canada), Ivana Nikolic (Yougoslavie), Martha Fornella (Uruguay), Yolande Deslauriers (Canada) et Eva Serning (Suède). À 20h: Theodore Rowland (Etats-Unis), Ignacio Clapes (Mexique), Alda Navarro (Venezuela), Steven Cole (Etats-Unis) et Tsutomu Masuko (Japon).

ALISTAIR MacLEAN'S FEAR IS THE KEY 14 ANS

"Les canons de Navaronne", "Where Eagles dare", "Stations Zebra", et nous retrouvons ALISTAIR MacLEAN DANS LA PLUS BIZARRE DE SES AVENTURES

Paramount Pictures présente
BARRY NEWMAN
SUZIE KENDALL dans un film "FEAR IS THE KEY"
 avec **JOHN VERNON**

Productions universelles ELIOTT KASTNER. Scénario de ROBERT CARBONETTO. Réalisé par ALISTAIR MacLEAN. Avec JAY KAMEN sous la direction de THOMAS DUCHESNE. Présenté par ALISTAIR MacLEAN et JAY KAMEN.

CAPITOL
 890 STE-CATHERINE O. 866-0828

5:10, 7:25, 9:40 P.M.
 Dernière représentation
 COMPLETE à 9:00 P.M.

XYZ OF LOVE 18 ANS

Le troisième film de la série "Language of Love" traitant des égarements sexuels.

THE SECRETARY Aujourd'hui!

59 STE-CATHERINE E. 288-5513 ST-LAURENT

De Suède
 Spectacle complet
 1:00, 3:50, 6:40 et 8:10 p.m.

Gulf ne tient pas de ventes à rabais sur ses pneus pour 4 bonnes raisons.

Les pneus Gulf se vendent à bas prix à l'année longue.

C'est le temps de l'année où tout le monde vend des pneus à rabais. Sauf nous. Chez Gulf, pas besoin de ventes à rabais puisque nos prix sont bas à l'année longue. Et tous les pneus Gulf bénéficient d'une garantie valide auprès de plus de 30,000 détaillants Gulf en Amérique du Nord.

1. Semelle large, bande blanche

\$1995

A compter de

A78-13

Le plus avantageux des pneus Gulf. Recommandé à ceux qui veulent rouler jusqu'à 25,000 miles.

Un pneu excellent pour l'automobile. Notre pneu le plus en demande en 1972.

2. Semelle large 2 + 2 Ceinturé, polyester rayonné, bande blanche

\$2495

A compter de

D78-13

Le plus avantageux des pneus ceinturés Gulf. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 30,000 miles.

Les ceintures réduisent la distorsion de la semelle à haute vitesse et en prolongent la durée.

UTILISEZ LA CARTE-VOYAGE GULF OU LA CARTE CHARGE.

3. 4 plis nylon à flancs noirs

\$1595

A compter de

600-13

Le pneu Gulf le moins dispendieux. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 20,000 miles. Ce pneu a bel et bien 4 plis de nylon.

4. Semelle large — polyester/fibre de verre, ceinturé, double bande blanche

\$2995

A compter de

E78-14

Notre meilleur pneu ceinturé à plis en biais. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 35,000 miles. La carcasse ceinturée polyester/fibre de verre et la semelle à 9 rainures assurent longue durée, facilité de manœuvre et meilleure performance dans l'ensemble.

Semelle large Bande blanche \$1995

Pour de vraies aubaines visitez les détaillants Gulf affichant cette enseigne.

Gulf

Venez où vous en avez pour votre argent. Venez chez Gulf.

"La brillante interprétation (Sir Alec Guinness), la fidèle reconstitution et une ressemblance inquiétante ont de quoi remuer profondément toute personne ayant connu les événements à cette période"

POUR TOUS

3e SEMAINE!

ALEC GUINNESS **SIMON WARD**

HITLER: THE LAST TEN DAYS

avec ADOLFO CELI, GIANNI CILENTU, GABRIELE FERZETTI, ERIC PORTER et BORIS KUNSTMANN et d'autres

Claremont

5038 SHERB O. et AVE GREY 406-7355

Autrefois CINEMA WESTMOUNT

Représentation complète à 12:00, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20 p.m.
 Samedi, dernier spectacle à 11:15 p.m.

DÈS AUJOURD'HUI 18 ANS Adultes

UNE FEMME SOUMISE... FACE À UN DESTIN CRUEL!

SOUPIRS D'AMOUR EN COULEUR

2e GRAND FILM

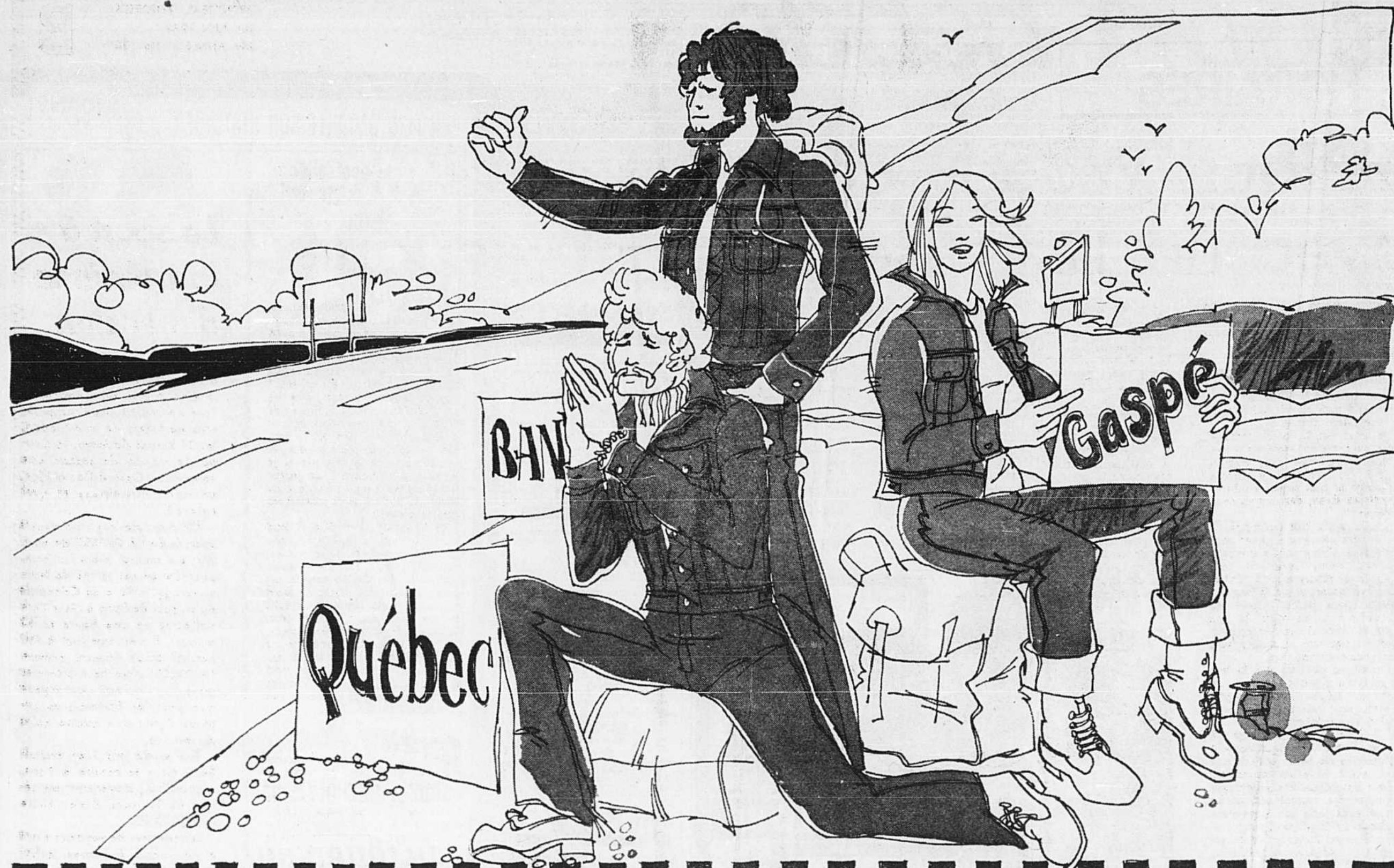
Une folle envie d'aimer

Carroll Baker
 LOU CASTEL - Colette Descombes
 VERSION FRANÇAISE DE "PARANOIA"

ARLEQUIN RITZ

ARLEQUIN: Représentation complète à 12:50, 4:20 et 7:50 p.m.
 RITZ: Sur semaine des 6:00 p.m. Samedi et dimanche continué depuis 1:00 p.m.

Festival d'été



Voyages "bien-aller" pour nomades modernes

La "mod'auto-stop" a aussi ses exigences confort. Vêtements et équipement bien choisis pour le camping et l'excursion. Bon voyage!

1. Batterie de cuisine camping. 5-pièces en aluminium: tasse, casserole, poëlon, couvercle et poignée, assiette.
2. Ustensiles en acier inoxydable. Couteau, fourchette, cuiller. Dans un étui de vinyle.
3. Sac à dos: montants en aluminium léger. Nylon enduit d'uréthane. 6 grandes poches extérieures avec glissière. Courroies coussinées pour les épaules.
4. Tente facilement portable. Robuste coutil de coton. Porte avec moustiquaire "zippee". Plancher polyéthylène. Pèse env. 15 lb. 5' x 7' x 3' de hauteur. Jaune.
5. Gourde 2 pintes: modèle de luxe en acier durable anti-rouille à revêtement extérieur de laine aidant à isoler. Bandoulière réglable.

198

ens.

.98

ens.

2998

1699

349

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 261.

6. Sac de couchage: revêtement et doublure de nylon. Fermeture enveloppante sur glissière. Environ 28" x 76".

1498

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 261
Eaton est juste au bout du fil 842-9211

7. Souliers "auto-stop" en suède et cuir bicolore. Semelle et talon en caoutchouc profondément strié. Treponte Goodyear. Suede bleu/cuir rouge, suede vert/cuir rouge, suede brun/cuir rouge. Pointures 7 à 12 dans le groupe.

2600

8. Bottes Greb Kodiak à empeigne "Syflex" résistant à l'eau. Doublure de cuir. Semelle et talon de caoutchouc naturel. Pointures 7 à 12.

3995

Achats en personne seulement

Eaton Centre-ville (deuxième étage) Anjou, Pointe-Claire. Rayon 237.

9. Blouson LEE en denim de coton bleu. Poches pratiques et surpiques en contraste. Tailles 38 à 46.

1495

10. Jean LEE en denim de coton bleu. Tours de taille 28 à 36.

1195

Achats en personne seulement

EATON Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 332. Albatros

EATON

Centre-ville

Le paradis du magasinage à Montréal. Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire. 4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter Angle Ste-Catherine et Université.

Magasins de banlieue

Centres d'achats Anjou et Pointe-Claire. 4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter Angle Ste-Catherine et Université.

Magasin-entrepôt

4505 rue Hickmore. L'endroit où fureter Angle Ste-Catherine et Université.

Soldes EATON

Coin des aubaines. Au centre d'achats Maisonnette, 2983, rue Sherbrooke est.

Heures d'ouverture EATON:

Lundi, mardi, mercredi de 9H 30 à 18H - Le standard téléphonique ouvrira Jeudi et vendredi de 9H 30 à 21H - à 8H 30. 842-9211. Samedi de 9H à 17H.